

التقريــر السنـوي 2001 RAPPORT ANNUEL

Août 2002

S O M M A I R E

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA TUNISIE	11
LA SITUATION MONETAIRE, FINANCIERE ET DES CHANGES EN 2001	27
EVOLUTION DE LA LIQUIDITE BANCAIRE ET DE LA SITUATION D'EQUILIBRE MONETAIRE	37
LA SITUATION DES BANQUES DE DEPÔTS	43
I • Evolution des emplois	
II • Evolution des Ressources	
III • Refinancement	
IV • Exploitation des Banques de Dépôts	
LA SITUATION DES BANQUES DE DEVELOPPEMENT	55
RAPPORT D'ACTIVITE 2001	63
ANNEXES	83
BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DEPÔTS	86
BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES	118
RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS	122
BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DEVELOPPEMENT	146
LA POPULATION BANCAIRE	158

LES MEMBRES ADHÉRENTS

LES BANQUES DE DÉPÔTS

- BANQUE NATIONALE AGRICOLE
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
- **■** BANQUE DU SUD
- **■** BANQUE DE TUNISIE
- BANQUE DE L'HABITAT
- UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
- AMEN BANK
- ARAB TUNISIAN BANK
- **■** BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
- CITI BANK TUNIS BRANCH ONSHORE
- **■** BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ
- ARAB BANKING CORPORATION

AUTRE MEMBRE

■ NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK

LES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

- BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE DE DEVELOPPEMENT
- SOCIETE TUNISO-SAOUDIENNE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
- **■** BANQUE TUNISO-QATARIE D'INVESTISSEMENT
- BANQUE DE LA TUNISIE ET DES EMIRATS D'INVESTISSEMENT
- BANQUE ARABE TUNISO-LIBYENNE DE DEVELOPPEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR

LE CONSEIL DE L'AP.BT

- BANQUE DE TUNISIE
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
- BANQUE DE L'HABITAT
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
- BANQUE TUNISO-QATARIE D'INVESTISSEMENT

LE BUREAU DE L'AP.B.T

Président : M. Faouzi BELKAHIA

Président Directeur Général de la BT

Vice - Présidents : M. Férid BEN TANFOUS

Président Directeur Général de la BNA

M. Béchir TRABELSI

Président Directeur Général de la STUSID

Trésorier : M. Férid BEN TANFOUS

Délégué Général : M. Mohamed Abderraouf BEN GHEZALA

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA TUNISIE

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA TUNISIE

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'année 2001 a été marquée par deux événements majeurs de portée différente.

Sur le plan européen, l'événement a été plutôt positif. Il a intéressé l'achèvement du processus de la construction de l'Union Monétaire Européenne (UME) et ce, à travers la concrétisation de l'introduction de l'Euro-fiduciaire à partir du 1er Janvier 2002. Cette édification de la monnaie unique est de nature à renforcer et à compléter les avantages déjà apparus depuis le lancement de l'Euro-scriptural.

Quant au deuxième événement, de caractère universel, il a concerné le processus de ralentissement généralisé de l'activité économique. En effet, les signes de décélération amorcés dés le second semestre 2000 dans certaines économies, se sont poursuivis à un rythme soutenu tout au long des trois premiers trimestres de l'année 2001, dans la plupart des régions du monde.

Ce renversement rapide de la tendance qui a suivi les années de croissance ayant caractérisé particulièrement les Etats-Unis, s'est accentué d'une façon singulière après les attentats du 11 Septembre 2001. Il en est résulté un effet de domino qui s'est exercé de façon synchronisée sur le reste des économies.

Cette propagation sur les principales régions s'est du reste conjuguée avec notamment les trois phénomènes suivants :

- L'ampleur des conséquences de la bulle financière liée aux valeurs technologiques, qui est d'abord apparue aux Etats-Unis avant de se répandre en Europe et en Asie.

Par ailleurs, l'érosion des bénéfices issus des Flux d'investissements étrangers directs réalisés par les investisseurs étrangers aux Etats-Unis suite au tassement de l'activité de ce pays, a entraîné une contraction des investissements dans les pays d'origine desdits investisseurs.

> 11 Rapport Annuel 2001

- Le ralentissement de l'activité économique des Etats-Unis s'est répercuté sur le volume des échanges pesant ainsi sur le dynamisme des autres économies.
- La psychose des événements du 11 Septembre a ébranlé la confiance de l'ensemble des entrepreneurs et des consommateurs dans le monde, touchant sérieusement l'activité de nombreux secteurs. Certaines activités comme les services financiers et le transport aérien ont même marqué un arrêt singulier.

Le nouveau constat que peut dégager l'importance du choc issu de la mauvaise conjoncture a révélé que les effets de transmission n'ont pas été véhiculés uniquement à travers le ralentissement des échanges commerciaux mais par la consolidation de la mondialisation. En effet, le caractère universel conféré aux conjonctures résulte de la mondialisation industrielle et du commerce, à travers la multiplication des firmes internationales qui constituent une courroie de transmission des crises. Il résulte également de l'état de globalisation financière qui a été secouée par l'éclatement de la bulle financière provoquée par les valeurs technologiques au niveau du marché financier américain.

Cette universalité d'effets, s'est conjuguée avec des facteurs communs défavorables ayant trait particulièrement aux séquelles du renchérissement du prix des produits énergétiques intervenu en 1999 et 2000, à la dépréciation prolongée de l'Euro pour l'économie européenne et aux ajustements intervenus au niveau de la production, dans le cadre de l'adaptation aux contraintes de la mondialisation.

Ainsi dans ce contexte d'environnement défavorable, la croissance dans le monde est revenue d'un niveau record sur les dix dernières années de 4,7% en 2000 et à 2.5% en 2001.

Ce recul a été enregistré particulièrement aux Etats-Unis, au Japon, dans la zone Euro, en Amérique Latine et dans les pays émergents.

Le tableau ci-après illustre cette régression :

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DANS LE MONDE

Désignation		Croissance du PIB (en volume et en %) Inflation (variation des prix consommation en		ation les prix à la ion en %) 1	Solde bu	ıdgétaire lu PIB)	Chômage (en % de la populdation active)	
Pays	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Total des pays développés dont :	3,9	1,2	2,3	2,2	0,0	-1,2	5,9	6,0
Etats-Unis Japon Union-Européenne dont : Zone Euro	4,1 2,2 3,4	1,2 -0,4 1,7	3,4 -0,7 2,3	2,8 -0,7 2,4	1,5 -8,5 1,1	0,1 -8,5 -0,6	4,0 4,7 8,1	4,8 5,0 7,6
Pays en développement dont : Tunisie	5,7 4, 7	4,0 4,9	6,5 2,9	6,3 1,9	- 3,8 -2,4	- 4,2 -3,3	nd 15,6	nd 15,0
Maroc Afrique du Sud Chili Argentine	2,4 3,4 4,4 -0,8	6,3 2,2 2,8 -3,7	1,9 5,3 3,8 -0,9	0,6 5,7 3,6 -1,1	nd nd -1,0 -1,8	nd nd nd nd	nd nd nd nd	nd nd nd nd

(1) **Base 100 en 1990** n.d : non disponible

Source: Rapport annuel de la BCT 2001.

(Perspectives économiques mondiales et statistiques financières internationales du FMI, Ministère du développement économique et INS pour les statistiques relatives à la Tunisie).

Aux Etats Unis, après une moyenne supérieure à 4% au cours des quatre dernières années, la croissance a été ramenée à 1,2%. Certes, les signes précurseurs du ralentissement s'etaient déjà manifestés dès la fin de l'an 2000 mais ce ralentissement s'est accentué à partir du troisième trimestre de l'année 2001 au point que certains analystes ont qualifié la situation de récession.

La chute de la demande, notamment celle des ménages et du secteur productif serait à l'origine de cette forte décélération dans l'activité. Le ralentissement de la demande mondiale a dépeint quant à lui sur les exportations qui ont, à leur tour, régressé.

Le recul de 9,9% des investissements réalisés par les entreprises en 2000 à 3,7% en 2001, est par ailleurs dû principalement au renchérissement des prix des produits énergétiques, de l'effondrement des marchés financiers, notamment au niveau du secteur technologique et des effets du resserrement de la politique monétaire adoptée au cours des années précédentes (1999-2000).

Rapport Annuel 2001 13

Au Japon, la légère reprise amorcée en 1999 et 2000 après de longues années de récession provoquée par des crises financière et immobilière a été freinée par les effets défavorables de la conjoncture internationale. La fragilité du secteur financier et le retard enregistré dans la mise en œuvre des réformes structurelles ont de nouveau plongé, en 2001, l'économie japonaise dans une situation de récession . Ainsi la croissance a été négative de 0,4%, malgré une détérioration des finances publiques contre un accroissement de 2,2% en 2000. Cette évolution négative a résulté de la demande intérieure globale (-0,2% contre 1%) touchant l'ensemble des composantes et des exportations des biens et services (-5,8% contre 12,1% en 2000).

Dans la **zone Euro**, en raison des mêmes effets l'essoufflement de la demande intérieure globale a engendré un ralentissement dans le taux de croissance qui est revenu, d'une année à l'autre, de 3,4% à 1,5%. Particulièrement en Allemagne le taux de croissance est ramené de 3% en 2000 à 0,6% en 2001. Ce ralentissement a été suscité par l'ensemble des facteurs de la demande intérieure mais également par la décélération dans le rythme des exportations dont le taux s'est élevé en 2001 à 4% contre 12,1% en 2000.

Ainsi la croissance dans les pays développés s'est beaucoup ralentie pour se situer à 1,2% contre 3,9% une année auparavant.

Cette décélération a paradoxalement été moins prononcée dans les **Pays** en **Développement** dont le taux de croissance s'est elevé à 4% en 2001 contre 5,7% en 2000. Ce sont surtout les difficultés signalées dans les économies des pays d'Amérique latine qui ont marqué le ralentissement de l'activité économique de ces pays ; leur taux d'expansion est revenu de 4% en 2000 à 0,7% en 2001. Les pays du Sud-est asiatique ayant souffert du fléchissement de la demande des Etats-Unis d'Amérique et de la récession de l'économie Japonaise, ont enregistré une décélération dans leur croissance. Celle-ci a été d'ailleurs négative à Taïwan et à Singapour.

Quelques économies sont toutefois parvenues à résister à cette conjoncture difficile en réalisant des croissances soutenues, en l'occurrence, la Chine, la Tunisie et le Maroc, soit respectivement 7,3%, 4,9% et 6,3% contre 8%, 4,7% et 2,4% en 2000.

Le **commerce mondial** a également enregistré un ralentissement important dans son évolution. En effet, la valeur des exportations ne s'est accrue que de 4,3% contre 12,8% une année auparavant.

De leur côté, les échanges en services ont observé une régression de 0,8% en 2001 contre une progression significative une année auparavant (5,4%). Cette baisse a résulté essentiellement de l'effondrement des valeurs mobilières et des effets des événements du 11 Septembre 2001 sur l'activité touristique et du transport.

En matière d'inflation, l'évolution des prix a été marquée par la détente résultant de plusieurs facteurs. La forte décélération de la demande globale intérieure et la demande extérieure ont par ailleurs provoqué une baisse des prix de produits de base y compris les produits énergétiques.

Le ralentissement de l'activité économique dans toutes les régions a amené les opérateurs à réviser davantage à la baisse leurs prix. Les mesures prises par les politiques monétaires en faveur de la baisse des taux directeurs dans le cadre d'une relance des économies nationales ont également agi sur les prix industriels.

Ainsi, le niveau de l'inflation dans les pays développés est revenu, d'une année à l'autre, de 2,3% à 2,2%. Cette baisse a été très importante aux Etats-Unis (2,8% contre 3,4%). Au Japon elle est restée stable à son niveau négatif de 0,7%. Cependant, en raison de l'accroissement des prix de produits alimentaires, de la progression des coûts salariaux et du relèvement de la fiscalité indirecte, l'inflation a légèrement augmenté dans les pays de l'Union Européenne. Elle s'est en effet, élevée à 2,4% contre 2,3% en 2000.

La volatilité structurelle qui caractérise depuis longtemps, les **marchés internationaux des changes** s'est accentuée en 2001, en raison des conjonctures et événements sur venus au cours de ladite année. Cette volatilité a concerné l'ensemble des places et des monnaies.

Eu égard à la persistance de la récession au Japon et aux incertitudes quant aux perspectives de la zone Euro, le dollar américain s'est affermi vis-àvis de l'Euro et du Yen respectivement de 5,8% et 15,1%.

L'affermissement du dollar vis-à-vis des principales monnaies a été enregistré en dépit de l'assouplissement de la politique monétaire de la Federal Reserve Bank (FED). Cependant qu'au cours de l'année, des périodes

de hausse ont été constatées à la fois chez l'Euro et le Yen vis-à-vis de la monnaie américaine.

Comme conséquence sociale directe, cette conjoncture défavorable a freiné l'amorce entamée en matière d'amélioration du **marché de l'emploi**. A cet égard, le taux de chômage dans les pays développés est passé de 5,9% en 2000 à 6,0% en 2001.

Cette déprime du marché de l'emploi a été ressentie particulièrement aux Etats-Unis et au Japon où le taux de chômage est passé, d'une année à l'autre, respectivement de 4,0% et 4,7% à 4,8% et 5,0%. En Europe, bien que le taux de chômage ne se soit pas dégradé il demeure néanmoins élevé, puisqu'il se situe à une moyenne de 5,5%, l'Espagne enregistrant le taux le plus élevé à savoir, 13,1%.

En matière de politique économique, l'orientation a été plutôt expansionniste, particulièrement, aux Etats-Unis et dans la zone Euro ainsi qu'au Japon et ce, pour faire face à la conjoncture difficile. Les autorités ont recouru à cet effet, aux différentes marges de manœuvre qu'offrent les politiques monétaires et budgétaires, pour restaurer les équilibres. Les possibilités d'introduction d'assouplissements monétaires, le recours à un programme additionnel budgétaire et la réduction d'impôts, constituent presque les seuls facteurs de relance des dépenses, notamment, au niveau du secteur privé.

Il est à souligner que les politiques qui ont été conduites, se sont adaptées aux contraintes de la mondialisation, devant permettre de soutenir son processus et d'absorber les vicissitudes qu'elle a connues.

Menées dans un esprit de coopération internationale, ces politiques se sont caractérisées par une similitude dans la teneur des mesures et actions retenues et une quasi synchronisation dans les prises de décisions.

Dans leur conduite de **politique monétaire**, les autorités monétaires se sont engagées dans un processus d'assouplissements qui s'est substitué à une période restrictive.

Aux Etats-Unis, face au ralentissement de la croissance suscité par la baisse de la demande et les effets de l'éclatement de la bulle financière, la FED a procédé onze fois à la réduction de ses taux en le ramenant de 6,5% à 1,75%, pour tenter de faire relancer l'activité économique.

Au lendemain des événements du 11 Septembre, la FED a dû injecter des liquidités sur les marchés financiers. Des baisses des taux ont été opérées, à trois reprises, les 17 Septembre, 2 Octobre et 6 Novembre 2001 et ce, à 0,5 point de pourcentage chacune.

Dans la **zone Euro**, la crainte en matière de hausse de prix animée par le renchérissement des produits énergétiques, l'insuffisance de la production agricole et la poursuite de la baisse du cours de l'Euro ont amené le **Conseil des Gouverneurs de la BCE** à maintenir, au cours des premiers mois de l'année, le niveau du taux d'intérêt. Par la suite ce taux a fait l'objet d'une réduction à deux reprises, de 25 points de base chacune, respectivement le 18 Mars et 30 Août 2001, mesures destinées à doper l'activité économique présentant des indices sérieux de ralentissement. Le niveau du taux de refinancement a été ramené respectivement à 4,50% et à 4,25%.

Pour pallier les effets du 11 septembre 2001, de concert les Banques Centrales ont adopté des mesures exceptionnelles au niveau des Fonds fédéraux pour la FED et du taux de refinancement pour la BCE, en les baissant, uniformément de 50 points de base. La BCE a également procédé les 12 et 13 Septembre à l'injection de liquidités en Euro et en dollars.

Devant la persistance de la détérioration de la conjoncture internationale, la BCE a dû de nouveau baisser le 8 Novembre son taux de refinancement de 50 points de base, le ramenant ainsi à 3,25%.

Quant au **Japon**, il a été amené le 28 Février 2001 à procéder à une baisse, de son taux directeur pour le ramener de 0,25% à 0,15%. Sa politique expansionniste s'est étendue à l'accroissement des achats d'obligations publiques à long terme. Aussi le Japon est-il retourné à l'esprit de la politique de taux zéro. Ainsi le taux d'escompte a été ramené le 18 Septembre 2001 à 0,1%.

Convergeant avec la nouvelle orientation des politiques monétaires, les politiques budgétaires se sont attachées également à relancer la demande.

Les principaux membres de l'UME, la France, l'Allemagne et l'Italie, continuent à dégager un solde budgétaire déficitaire. Bien qu'il ait légèrement diminué, ce déficit est resté supérieur à 5% du PIB au Japon. Aux Etats-Unis, le niveau excédentaire du déficit budgétaire est revenu de 1,5% du PIB en 2000 à 0,1% en 2001. Cette baisse est intervenue pour la première fois et ce, depuis 1992.

Situation Economique de la Tunisie

Rapport Annuel 2001

Sur le plan de la **stabilité financière** ébranlée notamment par les événements du 11 Septembre 2001, il a été d'abord relevé le niveau satisfaisant des infrastructures financières dans le monde, à travers la poursuite, sans anomalies majeures, des systèmes de règlements et de paiements. En effet, les marchés financiers se sont montrés solidaires pour surmonter les premiers effets du choc. Ces marchés ont même bénéficié du soutien des autorités monétaires qui, comme déjà indiqué, ont favorisé une liquidité à court terme suffisante pour prévenir une crise. Contrairement à toute attente, les opérateurs se sont également abstenus à des opérations de nature à aggraver l'incertitude qui régnait sur les marchés.

En outre, dans un souci de consolider la coopération en matière de préservation de la stabilité financière, une réflexion a été approfondie au niveau du **comité de Bâle** sur le contrôle bancaire tendant à renforcer l'approche destinée à prévenir les risques bancaires. Cette approche a été confiée aux banques qui sont appelées à procéder à l'appréciation de la qualité de leurs actifs ainsi que la pertinence de leur gestion.

Par ailleurs, le processus de globalisation financière a conduit la plupart des pays à renforcer la supervision de leurs marchés financiers. Une concertation plus régulière a même été instaurée entre les marchés financiers et les Banques Centrales, afin de conférer une plus grande stabilité aux marchés de capitaux.

Sur le plan de la **coopération internationale**, la communauté internationale a développé une solidarité qui s'est particulièrement manifestée au niveau du **Fonds monétaire international** lequel a réservé son assistance technique et financière aux **Pays en Voie de Développement** les plus touchés tant au niveau de l'activité économique que de l'endettement.

Sur le plan de la coopération commerciale, les pays industrialisés se sont montrés plus disposés, lors de la conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) tenue à DOHA en Novembre 2001, à faciliter l'accès à leurs marchés des produits provenant des pays les moins nantis.

En matière de contrôle bancaire, le comité de Bâle continue à examiner la révision de l'accord 1988 et ce, en faveur de la mise en place des exigences de fonds propres plus sensibles aux risques réellement encourus par une banque.

EVOLUTION DE L'ECONOMIE TUNISIENNE

Les signes d'une conjoncture internationale défavorable enregistrés depuis la deuxième moitié de l'année 2000 se sont non seulement confirmés en 2001 mais dégradés après les événements du 11 Septembre 2001. Cette dégradation a même fait craindre chez certains analystes les prémices d'une récession Mondiale généralisée touchant l'ensemble des secteurs d'activité y compris le domaine des Finances. Il en est résulté une remontée du chômage et une amorce vers la baisse des prix.

Cette situation difficile touchant la plupart des régions du monde, particulièrement les ensembles économiques développés, a néanmoins comporté des exceptions au niveau du bon comportement de quelques économies.

Ainsi et bien qu'elle ait subi les effets du ralentissement de la demande extérieure, des crises financières de certains pays en développement, de l'effondrement des marchés financiers et des événements du 11 Septembre 2001, **l'économie tunisienne** est quant même parvenue à se consolider en 2001. **La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)** en termes réels est, à cet égard, passée de 4,7% en 2000 à 4,9% en 2001.

Cette consolidation a été rendue possible grâce particulièrement aux performances enregistrées au niveau des exportations, de l'activité manufacturière hors agroalimentaire et des investissements. Ces performances ont pu absorber la baisse de 1,5% de la valeur ajoutée du secteur agricole et de la pêche contre 1% en 2000; cette baisse ayant été provoquée par les effets de la sécheresse qui a prévalu dans le centre et le sud du pays est à l'origine des réductions des récoltes céréalières, de la production d'huile d'olive et de certaines cultures maraîchères.

Compte non tenu de l'Agriculture et de la pêche, le taux de croissance s'est élevé à 5,9% contre 5,6% en 2000. En effet, la croissance des industries manufacturières hors agroalimentaire est passée, d'une année à l'autre, de 6,4% à 9,2%. Cette expansion continue à être nourrie par celle des secteurs du textile, cuirs et chaussures et des Industries Mécaniques et Electriques pour lesquels les taux de croissance se sont élevés respectivement à 12% et 14% contre 6,3% et 6,8% en 2000.

En outre, en dépit de la décélération enregistrée dans les activités touristique et du transport, les services marchands ont évolué à un niveau significatif d'expansion très proche de celui enregistré en 2000, soit respectivement 6,5% et 6,6%.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ECONOMIE TUNISIENNE

(en MDT sauf indication contraire)

Désignation	1999	2000	2001	Variations en %	
				2000/1999	2001/2000
■ PIB aux prix constants (année 1990)	16415	17181	18029	4,7	4,9
■ PIB hors agriculture et pêche	14109	14898	15780	5,6	5.9
■ PNB par habitant (en dinars)	2513	2670	2841	6,2	6,4
■ Consommation nationale totale	18736	20346	22003	8,6	6,4 8,1 8,7
■ Epargne Nationale Brute	5943	6160	6693	3,7	8,7
■ Taux d'Epargne Nationale (en % du PNB) ¹	24,1	23,2	23,3	-0,9	0,1 7,0
■ Formation brute de capital fixe	6278	7020	7510	11,8	7,0
■ Taux d'investissement (en % du PIB) ¹	25,4	26,3	26,1	0,9	-0.2
■ Indice des prix à la consommation (1990=100)	150,8	155,2	158,2	2,9	1,9 7,5
■ Créations d'emplois (en mille postes)2	63,0	67,0	72,0	6,3	7,5
■ Taux de couverture (Export/Import en %)1	69,2	68,2	69,4	-1,0	+1,2
■ Déficit de la Balance commerciale	3104	3733	4193	20,3	12,3
■ Recettes touristiques	1954	2095	2341	7,2	11,7
■ Déficit courant (en % du PIB)¹	2,2	4,2	4,3	2,0	0,1
■ Solde de la Balance Globale des paiements ■ Coefficient du service de la Dette Extérieure (en %) ¹	+818	-333	+374	-1151	+707
■ Coefficient du service de la Dette Extérieure (eŋ %)¹	15,5	19,4	13,3	3,9	-6,1
■ Taux d'endettement extérieur (en ¼ du RNDB) ¹	51,8	51,7	52,4	-0,1	0,7
■ Déficit budgétaire (en % du PIB) ¹	3,5	2,4	3,3	-1,1	0,9 1,2
■ Endettement total de l'Etat/ PIB (en %)¹	60,0	60,7	61,9	0,7	1,2
■ Masse Monétaire M4	16235	16960	18048	4,5	6,4
■ Taux de liquidité de l'Economie (M4/PIB) en % ¹	62,2	61,4	61,0	-0,8	-0,4
■ Créance Ñettes sur l'extérieur	1841	1408	1597	-433	189
dont : avoirs nets en Devises 3	2747	2423	2810	-324	387
en jours d'importations ⁴	98	74	74	-24	00
■ Créances nettes sur l'Etat 3	4166	4091	3472	-75,0	-619
■ Concours du système financier à l'économie	17115	18315	20018	7,0	9,3

<u>Source</u>: Rapport annuel de la BCT 2001, Banque Centrale de Tunisie, Ministère du Développement Economique et des Finances et Institut National de la Statistique (INS).

- 1 Variations en points de pourcentage
- 3 Variations en MDT
- 2 Dans les activités non agricoles
- 4 Variations exprimées en jours

Suite à l'achèvement des grands projets relevant des secteurs de l'énergie et du transport, l'évolution de la Formation Brute du capital fixe s'est certes décélérée mais maintenue à un niveau qui augure de la poursuite du dynamisme de l'activité économique, soit 7% contre 11,8% en 2000. La part de la contribution du secteur privé dans ce domaine continue à se consolider en passant, d'une année à l'autre, de 55,2% à 55,5%.

Le taux d'investissement est demeuré quant à lui à un niveau proche de celui de l'année précédente, soit respectivement 26,1% et 26,3% du PIB.

Par ailleurs, le large écart positif entre le PIB en termes constants (4,9%) et le taux d'accroissement démographique a engendré une double incidence:

- Une augmentation du PNB par habitant (2841 dinars contre 2670 dinars en 2000), ce qui a porté le taux d'épargne nationale de 23,2% du Revenu National Disponible Brut (RNDB) en 2000 à 23,3% en 2001, tout en maintenant l'évolution de la consommation nationale à un rythme soutenu. (8,1 % contre 8,6% en 2000).
- Une réduction du taux de chômage en revenant, d'une année à l'autre, de 15,6% à 15,0%, en dépit d'un taux de couverture de la demande additionnelle de 95% uniquement.

Malgré la sécheresse qui a prévalu, l'évolution des prix des produits alimentaires a pu être maîtrisée. Cet effort, conjugué aux effets d'une politique monétaire vigilante et du recul du prix à l'importation a ramené **l'inflation** en Tunisie de 2,9% en 2000 à 1,9% en 2001.

En matière de **politique économique**, les autorités ont continué à consolider les conditions propices à l'ouverture de l'économie sur l'extérieur. La poursuite des actions de mise à niveau globale et de privatisation des entreprises publiques a été ainsi soutenue par un effort de rationalisation des **dépenses budgétaires**; le déficit budgétaire ayant, à cet effet, été ramené de 3,7% en 2000 à 3,3% en 2001.

La conduite rigoureuse de la **politique monétaire** a pour sa part favorisé la réduction du taux de liquidité de l'Economie calculé par référence à l'agrégat M4 ; soit 61,0% contre 61,4% en 2000.

Cette poursuite dans la rigueur ne s'est cependant pas faite au détriment du financement de l'économie dont les concours ont augmenté de 9,3% contre 7,0% en 2000.

Le dynamisme de l'activité économique, la poursuite d'une politique budgétaire favorisant la rationalité, la vigilance de la politique monétaire et le réalisme conféré à la gestion du taux de change de la monnaie nationale ont constitué autant de facteurs déterminants au maintien de la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie du pays en tant que site de développement de leurs stratégies. A ce titre, et en dépit de l'absence d'opérations importantes de privatisations des entreprises publiques, le montant des **Investissements Directs Etrangers (IDE)** enregistrés en 2001 s'est élevé à 700 MDT contre 1068 MDT. Les IDE revenant aux industries manufacturières ont représenté 35,9% du total des IDE et le secteur touristique en totalise de son côté 14,4%.

Cette évolution favorable des fondamentaux s'est répercutée positivement sur les comptes extérieurs du pays. L'augmentation des dépenses au titre des importations des produits alimentaires et de produits énergétiques ainsi que des matières premières et de demi produits a été compensée par celle enregistrée au niveau des exportations des biens et des entrées au titre des revenus du travail et des recettes touristiques. Aussi, le déficit courant exprimé en termes du PIB s'est-il maintenu au niveau de 4,3%.

Eu égard aux flux significatifs au titre d'IDE et d'emprunts extérieurs, les entrées nettes de capitaux se sont élevées à 1650 MDT contre 835 MDT une année auparavant. Il en est résulté un excédent de la Balance globale des paiements de 374 MDT contre un déficit de 333 MDT en 2000.

Cet excédent a permis de porter le niveau des avoirs nets en devises de 2423 à 2810 MDT, soit l'équivalent pour les deux années de 74 jours d'importation.

Cette évolution favorable a été consolidée par une réduction du coefficient du service de la dette en revenant, d'une année à l'autre, de 19,4% à 13,3%. Cependant le taux d'endettement exprimé en termes de RNDB s'est légèrement accru en s'élevant à 52,4% contre 51,7% en 2000 .

Par ailleurs, le **Marché des changes** s'est doté de nouvelles mesures de libéralisation de ses opérations, en introduisant de nouveaux instruments financiers destinés à permettre aux banques et aux entreprises de mieux gérer les risques de change et de taux d'intérêt.

Dans ce contexte de dynamisme de marché des changes le taux de change du dinar a continué à bénéficier des effets de la maîtrise de l'Inflation dont le niveau est devenu proche de certains pays partenaires et concurrents et des effets d'une politique de gestion des taux de change flexible surveillant l'évolution du taux de change effectif réel du dinar.

EVOLUTION DES INDICATEURS DU MARCHÉ DES CHANGES

(en MDT)

Fin de Période	1999	2000	2001	Variations en %	
LIBELLES	1999 2000 2001		2001	2000/1999	2001/2000
OPÉRATIONS AU COMPTANT A-Opérations Devises/Dinar	22.059 5.552	21.238 8.793	22.056 10.103	-3,7 58,4	3,9 14,9
Marché interbancaire dont :	4.442	5.455	7.058	22,8	29,4
-Banques de dépôts -Banques de développement	2.985 450	3.311 372	5.073 145	10,9 -17,3	53,2 -61,0
Banque Centrale de Tunisie	1.110	3.338	3.045	200,7	-8,8
B-Opérations Devises/Devises	16.507	12.445	11.953	-24,6	-4,0
-Opérations effectuées entre les IAT	1.332	706	425	-47,0	-39,8
OPÉRATIONS À TERME : dont :	721,9	705,4	828,8	-2,3	17,5
-Opérations effectuées entre les IAT-Entreprises	679,6	673,2	731,2	-0,9	8,6
TOTAL	22.780,9	21.943,4	22.884,8	-3,7	4,3

Source: Rapport Annuel de la BCT 2001

Dans le même temps, le taux de change du Dinar a évolué dans un contexte de poursuite de baisse de l'Euro sur les principaux marchés étrangers. Le Dinar a, en moyenne, baissé de 4,7 % et de 1,9% vis-à-vis respectivement du dollar US et de l'EURO. En revanche, et en raison de la poursuite de la fébrilité de la monnaie nippone et suite à la dévaluation du Dirham marocain, la monnaie nationale s'est appréciée respectivement de 8,2% et 3,6%.

Pour ce qui est des transactions sur le marché des changes, il est à observer que les opérations au comptant se sont accrues de 3,9% contre une baisse de 3,7% en 2000. Cet accroissement a résulté exclusivement des opérations au comptant devises/dinar, soit 14,9% contre une augmentation de 58,4% en 2000.

En revanche les opérations devises/devises ont continué à accuser une baisse qui s'est située à -4% en 2001 contre -24,6% en 2000.

Ainsi la part des opérations devises/dinar dans le total des transactions au comptant continue à se consolider par rapport à celle des opérations devises/devises, soit 45,8% contre 41,4% et 25,2% respectivement en 2000 et 1999.

Les transactions effectuées au comptant sur le marché des changes restent également dominées par celles libellées en dollar US (52,8%) et l'Euro (41,5%) contre respectivement 56,5% et 35,7% en 2000.

En outre, ces transactions au comptant sont assurées essentiellement par les banques de dépôts totalisant 71,9% des opérations du marché interbancaire et 50,2 % du total des transactions. La part des opérations assurée par l'intermédiaire de la Banque Centrale de Tunisie s'est élevée à 30.1%.

S'agissant des opérations à terme, elles se sont accrues de 17,5% en 2001 contre une baisse de 2,3% en 2000.

LA SITUATION MONÉTAIRE, FINANCIÈRE ET DES CHANGES EN 2001

LA SITUATION MONETAIRE, FINANCIERE ET DES CHANGES EN 2001

Conscientes des exigences que suppose la réussite de l'ouverture de l'économie tunisienne et de son secteur financier sur la concurrence étrangère, les autorités monétaires ont continué à prendre les mesures appropriées. Les actions y afférentes engagées au titre de l'année 2001, ont porté essentiellement sur :

- L'aménagement des conditions d'intervention de la Banque Centrale de Tunisie sur le marché monétaire;
- L'organisation de la profession bancaire, la libéralisation financière et le renforcement de l'efficience du secteur bancaire;
- La performance du marché financier;
- Les assouplissements en matière de Réglementation des Changes et du Commerce Extérieur ; et
- Le financement de l'activité économique.

1- POLITIQUE MONETAIRE

En matière de refinancement, les autorités ont affiné les instruments y afférents et ce, en :

- Introduisant par voie d'appel d'offres mensuel, des opérations de pension de bons du Trésor à 3 mois visant à permettre la couverture des besoins structurels en liquidité des banques et à instaurer une courbe de rendement;
- Instaurant pour les banques, une possibilité de régulation de leur liquidité, en aménageant la durée de la pension qui court de 1 à 7 jours contre une durée unique fixée auparavant à 7 jours⁽¹⁾.

2- CONSOLIDATION DE L'EFFICIENCE DES BANQUES

Les autorités monétaires ont continué à prendre les mesures tendant à conférer au secteur bancaire tunisien l'efficacité requise pour faire face à la concurrence étrangère et accompagner l'ouverture de l'économie sur l'extérieur.

⁽¹⁾ Circulaire de la BCT aux Banques n° 2001-18 du 28/12/2001.

Ces mesures ont porté sur :

2.1- La libéralisation de l'activité bancaire

Pour consacrer un caractère libéral à l'activité bancaire, préserver les intérêts des déposants et consolider la confiance des agents économiques dans le système bancaire, une nouvelle loi, abrogeant la loi de 1967 sur la profession bancaire est intervenue⁽¹⁾.

La loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissement de crédit consacre à cet égard :

- Le caractère universel de l'activité de l'établissement de crédit, l'abandon de la distinction entre banque de dépôts et banque d'investissement:
- L'institution d'un système de garantie de dépôts sous forme d'un mécanisme de solidarité de place;
- Une définition précise des attributions du comité permanent d'audit interne pour l'ériger en tant qu'organe incontournable;
- Une réorganisation des procédures de liquidations et d'administration provisoire des établissements de crédit dans un sens qui, compte tenu de la nature des risques, réserve aux autorités monétaires une place de choix dont le suivi et le contrôle desdites procédures.

2.2- Le Renforcement des actions de modernisation et de restructuration des banques

Outre les actions de modernisation déjà engagées depuis 1997, la refonte par l'Institut d'émission de la Centrale d'information a été entamée. Elle a été précédée par la mise sur serveur des données des centrales des risques et chèques impayés. Le système de paiement a également connu l'extension, en décembre 2001, de la compensation électronique aux chèques. Cet événement ramène le délai maximum de paiement de 15 jours à 48 heures.

En outre la signature, en juillet 2001, d'une convention interbancaire relative à la modernisation de la monétique a permis l'émission à partir de novembre 2001 d'une carte nationale de paiement à des coûts réduits.

⁽¹⁾ Loi n° 2001-65 du 10/7/2001 parue au JORT n°55 du 10/7/2001.

Après la fusion, réussie, STB - BDET - BNDT, il a été décidé que l'Etat céderait sa participation dans le capital de la Banque du Sud et l'Union Internationale des Banques, ce qui permettra d'augmenter le nombre de banques privées. Il faut noter également l'option prise par les autorités pour transformer les banques de développement mixtes en Banques Universelles en accord avec les pays partenaires⁽¹⁾.

2.3- La consolidation de l'assise financière des banques

Afin de poursuivre l'assainissement financier des banques, les conditions de radiation des créances ont été assouplies en ramenant de 4 à 2 ans le délai de gel desdites créances. La durée de bénéfice de déductibilité des provisions à hauteur de 75 % du bénéfice imposable a été reconduite de 5 ans, à partir du 1er janvier 2002 (2).

Conformément à l'orientation du comité de Bâle en matière de renforcement du contrôle bancaire, de nouvelles mesures ont par ailleurs été adoptées par la Banque Centrale de Tunisie. Ces mesures destinées à inscrire les entreprises dans une transparence et à les orienter vers le marché financier, ont concerné :

- Le resserrement de la norme de concentration des risques;
- L'introduction de nouvelles exigences relatives à la présentation par les entreprises ayant des engagements supérieurs à 5 MDT auprès du système financier, d'états financiers certifiés par un commissaire aux comptes, légalement habilité⁽³⁾;
- L'institution d'un ratio de liquidité et ce, pour assurer un plus grand équilibre entre les ressources et les emplois des banques et satisfaire les conditions requises pour leur réalisation et exigibilité⁽⁴⁾;
- La mise en place d'une seconde génération de produits de gestion de risque de change et de taux d'intérêt. Les mesures y afférentes confèrent une extension de la possibilité de l'utilisation de la couverture de change à terme aux opérations financières, autorisent les opérations de swaps de change devises/dinars et habilitent les banques et les entreprises à procéder à la

⁽¹⁾ C.I.M du 11/2/2002.

⁽²⁾ Articles 16 et 18 de la loi n°2001-123 du 28/12/2001 portant loi des finances pour la gestion 2002. (JORT n°104 du 28/12/2001).

³⁾ Circulaire de la BCT aux banques n°2001-12 du 4 Mai 2001.

⁽⁴⁾ Circulaire de la BCT aux banques n°2001-04 du 16/02/2001.

couverture du risque de taux d'intérêt sur les devises par des accords de garantie de taux d'intérêt ou « Forward Rate Agreement (FRA) »⁽¹⁾.

2.4- La consolidation de la transparence en matière de conditions de banque

Les banques ont été invitées à asseoir le principe de transparence, en rendant obligatoire l'accès de la clientèle à l'information relative aux conditions de banque. Ces conditions ainsi que les commissions bancaires doivent-elles être publiées au moyen d'un support approprié tels l'affichage et le dépliants⁽²⁾.

Les informations portées à la connaissance de la clientèle doivent en outre être conformes au barème des conditions de banque annexées à la circulaire n°91-22 du 17/12/1991, modifiée.

3- DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DE MARCHE

Le passage rapide à l'économie de marché a nécessité l'adoption de mesures visant à renforcer la dynamisation du marché financier. Ces mesures qui concernent le cadre de fonctionnement et l'encouragement de l'appel public à l'épargne (APE), ont porté essentiellement sur :

- La consolidation des dispositions réglementaires relatives à la dématérialisation des titres, l'inscription en compte de toute valeur mobilière émise en Tunisie ayant été rendue obligatoire.

Les établissements de crédits assurant la tenue et l'administration des comptes de valeurs mobilières négociables sur les marchés sont soumis à la fois au contrôle de la Banque Centrale de Tunisie et le Conseil du Marché Financier (CMF). Il est également prévu que la STICODEVAM soit chargée du contrôle des opérations qui relèvent par nature de sa compétence⁽³⁾;

- Le renforcement des mesures relatives à la promotion de l'APE. Afin de conférer davantage de transparence aux opérations y afférentes, une information plus complète a été rendue obligatoire de la part des sociétés

⁽¹⁾ Circulaire de la BCT aux établissements de crédit n°2001-14 du 26/07/2001.

⁽²⁾ Circulaire de la BCT aux Intermédiaires Agréés n°2001-11 du 4 Mai 2001.

⁽³⁾ Décret n°2001-2728 du 20/11/2001 publié au JORT n°95 du 27/11/2001.

bénéficiant de cette catégorie de financement. Ces exigences ont fait l'objet de l'élaboration d'une annexe 5 bis du règlement du CMF(1);

En outre les avantages fiscaux accordés à partir du 1er janvier 1999 aux sociétés ouvrant leur capital au public, ont été reconduits pour une période supplémentaire de 3 ans⁽²⁾. De même d'ailleurs que les commissions prélevées par le CMF et la BVMT sur les opérations ont été réduites(3);

- La promulgation d'un code unifiant les différents textes législatifs régissant les organismes de placement collectif (OPC)(4). Ce code qui classe les OPC en deux catégories à savoir les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et les Fonds Communs de Créances (FCC), fixe les règles de gestion et ce, afin d'en limiter le risque. Ainsi, le code a :
- * précisé la constitution des OPCVM qui comprennent les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et les Fonds Communs de Placement en Valeurs Mobilières (FCPVM). A cet effet, la refonte du code des OPC apporte des modifications concernant le capital, la structure des actifs, la gestion, le fonctionnement, le contrôle et la procédure d'agrément⁽⁵⁾. Les modifications introduites ont accru le contrôle du CMF en matière de contrôle des OPCVM;
- * institué des Fonds Communs de Créances (FCC). Cette création s'insère dans la philosophie de la titrisation comme moyen de mobilisation de l'épargne longue et de refinancement des banques;
- * prévu un régime fiscal pour les Organismes de Placements Collectifs $(OPC)^{(6)}$.

4- ASSOUPLISSEMENT DE LA REGLEMENTATION DES CHANGES ET DU **COMMERCE EXTERIEUR**

Afin de renforcer la promotion de l'épargne longue, les conditions de gestion, par le biais des « Comptes Epargne en Actions », ont été assouplies. Cet assouplissement a concerné notamment la réduction du délai d'utilisation des fonds déposés de 5 à 3 ans. Sur le plan fiscal, les sommes logées dans

Arrêté du Ministre des Finances du 7/04/2001 paru au JORT n°30 du 13/04/2001.
Article n°29 de la loi 2001-123 du 28/12/2001 parue au JORT n°104 du 28/12/2001.
Arrêté du Ministre des Finances du 15/06/2001 paru au JORT n°50 du 22/06/2001.
Loi n°2001-83 du 24/07/2001 parue au JORT n°59 du 24/07/2001.
Décret n°2001-2278 du 25/09/2001 paru au JORT n°79 du 2 octobre 2001.
Articles 21 à 28 et article 32 de la loi n°2001 du 28/12/2001 parue au JORT n°104 du 28/12/2001.

lesdits comptes sont également désormais déductibles du bénéfice imposable et ce, jusqu'à concurrence de cinq mille dinars⁽¹⁾.

Dans le cadre des mesures d'accompagnement de l'ouverture de l'économie tunisienne sur l'extérieur, les procédures administratives relatives aux opérations avec l'étranger ont été davantage libéralisées en 2001. Cette libéralisation a concerné notamment :

- L'amélioration des conditions de bénéfice des allocations pour voyage d'affaires. Il a été en effet décidé:
- * de porter le montant de l'allocation pour **Voyage d'Affaires- Exportateur** de 10 à 15% des recettes d'exportations de biens et/ou de services. Le plafond annuel a été également porté de 80 000 à 120 000 dinars;
- * de supprimer le plafond de 250 dinars par jour au titre de frais pour voyages d'affaires;
- * d'instituer une allocation pour voyage d'affaires dite «Marchés Réalisables à l'Etranger» au profit des opérateurs qui concluent des contrats de marchés avec des non-résidents. Cette allocation plafonnée à 15% du montant des contrats se cumule avec celle réservée aux Voyages d'Affaires-Exportation (2);
- * d'étendre l'octroi de l'allocation voyage d'affaires aux conseillers en exportation⁽³⁾ ;
- * de réaménager les conditions inhérentes aux comptes spéciaux «Bénéfices-Export» en dinars convertibles. Les règlements au profit de l'étranger au titre d'acquisition de droits ou intérêts portant sur des biens immobiliers, ont été autorisés par le débit du compte spécial Bénéfice-Export⁽⁴⁾;
- * de créer un système intégré de traitement automatisé des formalités de commerce extérieur pour l'ensemble des intervenants et par l'intermédiaire d'un Guichet Unique Virtuel⁽⁵⁾;

⁽¹⁾ Articles 30 et 31 de la loi n°2001-123 du 28/12/2001 parue au JORT n°104 du 28/12/2001.

⁽²⁾ Circulaire de la BCT aux Intermédiaires Agrées n°2001-08 du 2 Mars 2001.

⁽³⁾ Circulaire de la BCT aux Intermédiaires Agrées n°2001-02 du 12 Janvier 2001 abrogée par celle aux I.A. n° 2001-8.

⁽⁴⁾ Circulaire de la BCT aux I.A. n°2001-09 du 2/03/2001.

⁽⁵⁾ Arrêté conjoint des Ministères du Commerce, des Finances et du Transport du 20/04/2001 paru au JORT n°34 du 27/04/2001.

- * d'adopter de nouvelles mesures en matière de négoce et de courtage internationaux. Ces mesures, entrant dans le cadre du développement des exportations, ont porté sur l'extension des modalités de réalisation et de financement des opérations de négoce et de courtage internationaux aux opérateurs du commerce extérieur⁽¹⁾;
- * d'habiliter des opérateurs privés à réaliser les opérations d'exportation de l'huile d'olive $^{(2)}$.

5- FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Les autorités monétaires ont continué à soutenir l'activité économique. Les mesures prises à cet effet, en 2001 ont concerné particulièrement l'amélioration des performances du secteur agricole et de la pêche.

Ces mesures ont porté sur :

- Le financement de l'activité agricole en 2001. Les décisions y afférentes ont concerné :
- * Un changement dans le barème des crédits de culture complémentaire de désherbage, de traitement fongique et de fertilisation d'appoint. Le montant des crédits a été porté de 32 à 45 dinars et de 24 à 35 dinars par hectare respectivement pour les céréales en irrigué et en sec dans la zone I et pour les céréales en sec dans la zone II. La date de l'échéance a été fixée au 31 Août 2001⁽³⁾.
- * Le rééchelonnement des dettes des agriculteurs affectés par la sécheresse au cours de la campagne 2000-2001. Ce rééchelonnement qui englobe le principal des crédits saisonniers réservés aux grandes cultures et le principal et les intérêts des crédits d'investissement y afférents, porte sur une durée maximum de 5 ans. Il a été prévu que les intérêts engendrés par le rééchelonnement soient pris en charge par le Fonds National de Garantie. Le budget de l'Etat prend quant à lui en charge les intérêts consécutifs au rééchelonnement de la quatrième tranche des crédits rééchelonnés en 1997 et la première tranche des crédits rééchelonnés en 2000⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Circulaire de la BCT aux I.A. n° 2001-01 du 10 Janvier 2001.

⁽²⁾ Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 4 Juillet 2001 paru au JORT n°56 du 13 Juillet 2001.

⁽³⁾ Note de la BCT aux Banques n° 2001-03 DU 11/02/2001.

⁽⁴⁾ Note de la BCT aux banques n°2001-18 du 19 Septembre 2001.

- * L'octroi de crédits au profit des structures professionnelles agricoles et des sociétés de services et ce, pour assurer l'approvisionnement permanent en fourrages secs des régions du Centre et du Sud. Le montant du crédit est plafonné à 80% de la valeur du stock et le remboursement est adossé au rythme d'écoulement du stock dans un délai d'une année⁽¹⁾.
- * L'institution d'incitations en faveur de l'irrigation favorisant l'économie d'eau. Ces incitations portent sur l'octroi d'une prime d'investissement fixée à 30%, 25% et 20% et ce, selon les catégories d'investissement⁽²⁾.
- Le renforcement de l'aide au secteur de la pêche dans ce sens où les armateurs des bateaux de collecte et de transport des produits de la pêche sont aujourd'hui éligibles à l'intervention du Fonds de Soutien à la Pêche⁽³⁾

6- AUTRES MESURES

Ces mesures prises en 2001 ont concerné particulièrement :

- La modification du code des sociétés commerciales traitant de la notion de Groupe de Sociétés, de société mère, de filiale, de holding et de la mise en place du cadre réglementaire des relations qui lient les différentes entités des Groupes de Sociétés⁽⁴⁾.
- La reconduction jusqu'au 31 Décembre 2006, des incitations à la consolidation de l'analyse financière des établissements financiers et ce, au titre de la déductibilité de la plus-value de cession des actions réalisées par les banques⁽⁵⁾. Le taux des provisions déductibles constituées par les SICAR au titre de la dépréciation de la valeur des actions et parts sociales a été porté de 30 à 50%⁽⁶⁾. En outre la liste des provisions déductibles de l'assiette imposable des sociétés d'assurance a été élargie à de nouvelles catégories de provisions techniques⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Circulaire BCT n°2001-10 du 3 mai 2001.

⁽²⁾ Décret n° 2001- 2185 du 17 Septembre 2001 paru au JORT n°77 du 25/09/2001.

⁽³⁾ Décret n°2001-1638 du 17/07/2001 paru au JORT n° 60 du 27/07/2001.

⁽⁴⁾ Loi n°2001-117 du 6/12/2001 parue au JORT n°98 du 7/12/2001.

⁽⁵⁾ Article 17 de la loi n°2001-123 du 28/12/2001 parue au JORT n°104 du 28/12/2001.

⁽⁶⁾ Articles 14 à 16 de la loi n°2001-123 du 28/12/2001 parue au JORT n°104 du 28/12/2001.

⁽⁷⁾ Article 33 de la loi n°2001-123 du 28/12/2001 parue au JORT n°104 du 28/12/2001.

EVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE

EVOLUTION DE LA LIQUIDITE BANCAIRE ET DE LA SITUATION D'EQUILIBRE MONETAIRE

L'évolution plus soutenue des emplois des banques par rapport à leurs ressources a conduit un resserrement de la liquidité bancaire plus prononcé que celui enregistré une année auparavant. Aussi le refinancement de la Banque Centrale de Tunisie a- t- il été plus sollicité.

Dans le souci de moduler ses instruments de refinancement en fonction de la spécificité des besoins des banques, l'Institut d'émission a mis en place, à partir de novembre 2001, une nouvelle formule de refinancement à moyen terme. Cette formule a été matérialisée par le lancement, par voie d'appel d'offres, d'opérations de prise en pensions de bons du trésor à 3 mois.

Le resserrement dans la trésorerie des banques de dépôts s'est élevé en 2001, en termes de moyennes quotidiennes, à 551 MDT contre 282 MDT en 2000. Ce resserrement qui a connu une pointe de 631 MDT, s'est légèrement atténué durant les 2ème et 3ème trimestres pour s'accentuer de nouveau, au cours du dernier trimestre de l'année.

L'accentuation du resserrement dans la liquidité des banques a résulté de l'évolution de l'ensemble des facteurs de liquidité, à l'exception de celle relative au solde du compte courant du Trésor.

Les retraits à un rythme soutenu des **billets et monnaies en circulation** effectués par les ménages, notamment, lors des grandes périodes de dépenses ont exercé d'une façon régulière, des ponctions sur la liquidité des banques. Ces effets restrictifs se sont élevés à 256 MDT en 2001 contre une contraction de 272 MDT en 2000.

Après avoir exercé un effet expansif en 2000 de 227 MDT, l'évolution à la baisse des **Avoirs Nets en Devises** de 24 MDT en 2001 a provoqué un resserrement d'un montant équivalent dans la liquidité des banques.

Evolution de la liquidité Bancaire Rapport Annuel 2001

EVOLUTION DES FACTEURS DE LA LIQUIDITE BANCAIRE

(Données en termes de moyennes quotidiennes en MDT)

Périodes LIBELLES	1999	2000	2001	Variations en MDT (1)	
				2000/99	2001/2000
Billets et Monnaies en circulation	-1.898	-2.170	-2426	-272	-256
Solde du compte courant du Trésor	-209	-211	-198	-2	+13
Avoirs nets en Devises	+2.099	+2.326	+2.302	+227	-24
Solde compte courant ordinaire des banques	-159	-184	-220	-25	-24 -36
Autres facteurs	+200	-10	-258	-210	-248
Total facteurs Total concours	+33 -33	-249 +249	-800 +800	-282 +282	-551 +551
dont:					
Interventions de la BCT sur le Marché Monétaire	-126	+157	+800	+283	+643
Appels d'offres	-127	+145	586	+272	+441
Prises en pensions	+3	+2	144	-1	+142
• Prises en pensions à 3 mois	0	0	47	00	+47
Opérations ponctuelles nettes	-2	10	23	+12	+13

(1) Le signe (-) indique l'effet restrictif exercé pour les facteurs de la liquidité et le signe (+) L'effet expansif.

Source: Rapport Annuel de la BCT 2001

Cet effet restrictif est dû au règlement des dépenses en devises au titre de la dette extérieure et des importations. Cependant, la pression qui s'est exercée sur les avoirs nets en devises a été en grande partie absorbée par les recettes provenant principalement du produit des exportations, des recettes en devises, des revenus rapatriés par les tunisiens à l'étranger et de l'emprunt obligataire (Global Samurai II et Global Yen) d'un montant équivalent à 628 MDT.

Ainsi au cours de l'année, les avoirs nets en devises ont évolué d'une façon irrégulière. En effet, l'effet restrictif qui a atteint un record de 419 MDT en mars 2001 par rapport au mois de décembre 2000 ; a été relayé par un effet expansif de 585 MDT observé en septembre 2001 et ce, suite à l'importance des recettes touristiques.

Le solde du compte courant ordinaire des banques logé auprès de la Banque Centrale de Tunisie et les «Autres Facteurs» de liquidité bancaire ont enregistré, en termes de moyennes, un accroissement de 284 MDT contre 235 MDT en 2000, ce qui a provoqué un effet restrictif d'un montant équivalent sur la trésorerie des banques.

Après avoir enregistré, au cours du premier trimestre, un effet expansif global de 59 MDT, ces postes ont connu en septembre 2001, un accroissement

significatif de 139 MDT par rapport au niveau du mois de mars suscitant ainsi un effet restrictif plus sensible sur la trésorerie bancaire.

Cette tendance à la hausse des deux facteurs en question s'est poursuivie durant le dernier trimestre, accentuant ainsi la contraction de la liquidité des banques. Cet effet restrictif s'est élevé à 25 MDT pour le solde du compte courant ordinaire des banques tenu à la Banque Centrale de Tunisie et à 66 MDT pour le poste «Autres Facteurs».

Il convient cependant de signaler que les effets restrictifs de l'ensemble des facteurs sus-évoqués ont été quelque peu atténués par l'effet expansif exercé par la baisse enregistrée au niveau du solde du **Compte Courant du Trésor**, soit en termes de moyennes , de 13 MDT contre un effet restrictif de 2 MDT en 2000.

Ce caractère expansif n'a toutefois pas été observé durant toute l'année. En effet, l'évolution du Compte Courant du Trésor a enregistré en mars un effet restrictif de 58 MDT sur la liquidité des banques et ce, par rapport au mois de décembre 2000. L'augmentation signalée dans ce compte a résulté plutôt de la mobilisation des ressources extérieures.

C'est au cours du mois de septembre que le solde dudit compte a enregistré une baisse de 116 MDT suscitée par le remboursement des échéances de l'Etat. Il en est résulté un effet expansif d'un montant équivalent sur la trésorerie des banques.

Face à cette contraction accrue dans leur trésorerie les banques ont dû aux fins de refinancement, recourir davantage à l'Institut d'émission. En moyennes quotidiennes, le montant du **Refinancement** s'est élevé à 800 MDT contre 157 MDT en 2000. Il faut signaler toutefois le souci de la Banque Centrale de Tunisie de ne refinancer que les besoins réels en liquidité des banques tant au niveau du volume que de leurs natures.

Ainsi, l'intervention de l'Institut d'émission par voie **d'appels d'offres** a connu une augmentation significative en passant, en termes de moyennes quotidiennes, de 145 MDT en 2000 à 586 MDT en 2001. Toutefois, sa part dans le total des interventions est revenue, d'une année à l'autre, de 92,4% à 73,3%.

Le Guichet «**prises en pensions**» a été réactivé. Ainsi, le volume d'intervention a été porté de 2 MDT en 2000 à 144 MDT en 2001. Sa part est

par suite passée respectivement de 1,3% à 18%. En outre, un nouveau Guichet a été mis à la disposition des banques pour refinancer leurs besoins structurels en liquidité. Il s'agit des « prises en pensions » à 3 mois. Lancée à partir du mois de novembre, cette catégorie d'interventions a totalisé un volume moyen annuel de 47 MDT représentant 5,9% du total des recours des banques à la Banque Centrale de Tunisie.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a retenu comme contrepartie de ses concours principalement les effets publics. La part de ces derniers a représenté 61,7% du total des contreparties acceptées contre 57,7% en 2000.

En fait et à travers la gestion active des instruments utilisés en matière de refinancement, il convient de noter le souci de la Banque Centrale, de faire adapter et doser ses interventions en fonction de la nature des besoins des banques en trésorerie et d'amener ces dernières à consolider leurs actions en faveur d'une rationalisation dans les emplois, d'une mobilisation accrue des ressources longues et d'un effort plus soutenu de recouvrement.

Le caractère structurel du resserrement de la liquidité des banques manifesté tout au long de l'année, a engendré une situation peu liquide du marché interbancaire. Aussi les taux d'intérêt pratiqués sur ce marché ont-ils observé une certaine dynamique en évoluant dans une fourchette de 5,875% et 6,875%, ce taux maximum ayant été observé le 17 avril 2001 ; depuis, il s'est inscrit à la baisse pour se situer à 5,9375% en décembre 2001.

Concernant les taux des deux premières opérations de l'année relatives aux prises en pensions des bons du trésor, ils se sont situés respectivement à 6,25% et 6,1875%.

Il est à remarquer, en outre, le maintien du taux de l'appel d'offres à 5,875%.

LA SITUATION DES BANQUES DE DÉPÔTS

LA SITUATION DES BANQUES DE DÉPÔTS

L'année 2001 a enregistré l'entrée en activité de la société de leasing «Hannibal Lease » et la mise en liquidation de la Banque de Coopération du Maghreb Arabe (BCMA). Ainsi le système financier tunisien compte quatorze banques de dépôts, cinq banques de développement⁽¹⁾, dix établissements de crédit- bail , huit banques off- shore et deux banques d'affaires (devenues des établissements financiers en vertu de la loi n° 2001-65).

Quant au réseau des agences bancaires, il s'est consolidé en passant de 805 unités en 2000 à 823 en 2001. Grâce à cette augmentation, le nombre d'habitants par agence est resté stable et ce, en se situant à une agence pour 11,8 mille habitants.

Parallèlement, le nombre des DAB et GAB ne cesse d'augmenter en passant, d'une année à l'autre, de 318 à 392.

RESSOURCES ET EMPLOIS DES BANQUES DE DÉPÔTS (en MDT)

(en ND1)						
FIN DE PÉRIODE			VARIATIONS			
LIBELLÉS	2000	2001	2001/2000			
			EN MDT	en %		
CONCOURS A L'ECONOMIE	15.565	17.301	1.736	11,2		
CREANCES SUR L'ETAT	1.610	1.466	-144	-8,9		
COMPTES DE TRÉSORERIE	763	1.198	435	57,0		
AUTRES POSTES NETS	-195	-106	+89	45,6		
Total emplois =	17.743	19.859	2.116	11,9		
Total resssources	17.743	19.009	2.110	11,9		
RESSOURCES MONETAIRES ET	13.018	14.470	1.452	11,2		
QUASI-MONÉTAIRES	10.010	11.1.0	1.10%	11,~		
RESSOURCES SPÉCIALES	1.839	2.076	237	12,9		
PROVISIONS	1.148	1.085	-63	-5,5		
FONDS PROPRES NETS	1.289	1.374	85	6,6		
REFINANCEMENT	449	854	405	90,2		

Source: Rapport annuel de la BCT 2001

En matière d'activité, les Banques de dépôts ont continué à fournir un effort en matière de mobilisation de ressources mais l'augmentation enregistrée a été moins soutenue que celles de leurs emplois engagés au titre du financement de l'économie. Comme indiqué précédemment, cet écart dans le rythme de l'évolution a conduit les banques à recourir de façon plus accrue au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie.

⁽¹⁾ Sans tenir compte de la BCMA

EMPLOIS ET RESSOURCES DES BANQUES DE DÉPÔTS

I• EVOLUTION DES EMPLOIS

Les emplois des banques de dépôts ont augmenté de 11,9% en 2001, contre 17,2% en 2000.

A. Concours à l'économie

Le volume des concours à l'économie des banques s'est accru de 11,2% contre 10,5% en 2000, sous l'effet notamment de l'accélération des crédits sur ressources ordinaires.

CONCOURS A L'ECONOMIE

(en MDT)

FIN DE PERIODE			VARIATIONS		
	2000	2001	2001	/2000	
LIBELLES			en MDT	en %	
CREDITS SUR RESSOURCES ORDINAIRES	12.975	14.561	1.586	12,2	
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	1.829	1.928	99	5,4	
PORTEFEUILLE-TITRES	761	812	51	6,7	
TOTAL CONCOURS A L'ÉCONOMIE	15.565	17.301	1.736	11,2	

Source : Rapport annuel de la BCT 2001

1. Crédits à l'économie

Atteignant 14 561 MDT cette catégorie de crédits s'est accrue de 12,2 % contre 11,1% en 2000. Cette évolution soutenue continue à résulter de l'effet de la concurrence entre les banques de dépôts et de développement en matière d'octroi de financement à moyen et long terme. Aussi la part des crédits servis à l'économie par les banques de dépôts dans le total des crédits accordés par le système financier est-elle passée, d'une année à l'autre, de 85% à 86.4%.

La structure de ce financement concerne l'ensemble des branches de l'économie. Le secteur des services enregistre une évolution dans les crédits qui leur sont réservés. Les activités technologiques bénéficient également de cette évolution dans le financement.

Quant aux crédits alloués, ils sont réservés principalement aux activités liées aux secteurs du textile, du cuir et de la chaussure ainsi qu'aux Industries Mécaniques et Electriques.

En termes de sources de financement, les crédits à l'économie ont été pourvus à partir des ressources ordinaires et spéciales, à hauteur respectivement de 84,2% et 11,1 % contre 83,4 % et 11,8 % en 2000. La baisse constatée dans la part des crédits financés sur ressources spéciales résulte d'un accroissement de cette dernière catégorie d'emplois, moins rapide que celui de l'année précédente et des crédits assurés sur ressources ordinaires.

2. Portefeuille-titres

En s'élevant à 812 MDT le portefeuille-titres n'a augmenté que de 6,7% contre un accroissement de 11,7% en 2000. Cette décélération dans le rythme d'évolution s'explique par une stratégie sélective en matière de prises de participations. Celles-ci ont porté en 2001 essentiellement sur les participations dans le capital .

B. Créances sur l'Etat

Contrairement à la tendance à la hausse observée au cours des années précédentes, les créances détenues par les banques de dépôts sur l'Etat ont enregistré une baisse de 144 MDT soit de 8,9%.

Cette baisse s'explique particulièrement par celle de l'encours des bons du Trésor en portefeuille qui s'est situé à 1125 MDT contre 1283 MDT en 2000.

C• Comptes de Trésorerie

Pour la deuxième année consécutive, le solde des comptes de trésorerie enregistre un accroissement significatif. Celui-ci s'est élevé à 57% contre 55,7% en 2000.

Situation des Banques de Dépôts Rapport Annuel 2001 45

Cette accélération a résulté de celles des «comptes en devises» et des «comptes courants ordinaires des banques». Les niveaux respectifs des augmentations se sont élevés à 23 MDT et 280 MDT contre une hausse de 90 MDT pour les «comptes en devises» et une baisse de 79 MDT pour les «comptes courants ordinaires des banques» en 2000.

II • EVOLUTION DES RESSOURCES

L'ensemble des composantes constituant les ressources des banques de dépôts ont enregistré une augmentation par rapport à leur niveau de l'année précédente.

A. Ressources monétaires et quasi-monétaires

En s'élevant à 14 470 MDT les ressources monétaires et quasi-monétaires des banques se sont accrues de 11,2 %, rythme toutefois inférieur à celui constaté en 2000, soit 14,9 % .

En se situant à 4 902 MDT, ce sont les ressources monétaires qui ont enregistré l'augmentation la plus significative, soit 14,4 % contre 11,5% en 2000. La part de cette catégorie de ressources dans le total des ressources est ainsi passée, d'une année à l'autre, de 32,9% à 33,9%. Cette accélération dans l'évolution des ressources monétaires a résulté principalement des dépôts à vue des non résidents. Le taux d'accroissement s'est élevé à 34,4% contre 19,9% en 2000. Concernant l'évolution des dépôts à vue des résidents, elle a été de 10,3%, taux légèrement supérieur à celui de l'année précédente (10%).

En revanche, les ressources quasi-monétaires ont enregistré une décélération dans leur rythme d'évolution, soit 9,5 % contre 16,7% une année auparavant. Certes, l'ensemble des composantes ont enregistré un accroissement, contrairement à l'année précédente pour la rubrique «obligations et emprunts à plus d'un an des résidents», mais leur rythme d'évolution a été moins rapide.

RESSOURCES MONETAIRES ET QUASI-MONETAIRES

(En MDT)

FIN DE PÉRIODE			VARIATIONS 2001/2000		
	2000	2001			
LIBELLÉS			en MDT	en %	
RESSOURCES MONÉTAIRES Dépôts à vue des résidents Dépots à vue des non-résidents	4.284 3.554 730	4.902 3.921 981	618 367 251	14,4 10,3 34,4	
RESSOURCES QUASI-MONÉTAIRES	8.734	9.568	834	9,5	
Dont : Dépôts à terme et autres produits financiers des Résidents	2.705	2.939	234	8,7	
Comptes d'Epargne des Résidents	3.761	4.081	320	8,5	
Comptes d'Epargne-Logement des Résidents	590	647	57	9,7	
Certificats de Dépôts des Résidents	459	838	379	82,6	
Obligations et emprunts à plus d'un an des Résidents	148	289	141	95,3	
Dépôts à terme et autres produits financiers des non-Résidents	407	284	-123	-30,2	
TOTAL	13.018	14.470	1.452	11,2	

Source: Rapport annuel de la BCT 2001

En s'élevant à 2 939 MDT, les dépôts à terme et autres produits financiers ont continué à observer une décélération dans leur accroissement, soit 8,7 % contre 20,6 % en 2000 et 57,8 % en 1999. La part des dépôts à terme et autres produits financiers des résidents dans le total des ressources quasi-monétaires est revenue, d'une année à l'autre, de 31% à 30,7%.

En s' élevant à 4 081 MDT, le compte d'épargne des résidents s'est accru d'une façon plus soutenue qu'en 2000, soit respectivement de 8,5% et 7,1%.

Quant aux dépôts au titre de l'épargne liée au logement, ils ont augmenté de 9,7%, taux légèrement inférieur à celui observé une année auparavant, soit 10,7%.

En matière de placements relatifs aux certificats de dépôts, ils continuent à bénéficier de l'effet de la décision de réduction de la durée minimale de ces dépôts de 90 à 10 jours. Ils ont en effet enregistré un accroissement de 82,6% contre 171,6% en 2000. Leur part dans le total des ressources quasi-monétaires est passée de 2,3% en 1999 à 5,3% en 2000 et à 8,8% en 2001.

Les ressources provenant des souscriptions par les résidents à des emprunts se sont élevées à 289 MDT enregistrant ainsi un accroissement de 95,3% contre une baisse de 16,9% une année auparavant. Cet accroissement a résulté principalement de leurs emprunts obligataires émis par la Banque de l'Habitat (60 MDT) et l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (20 MDT) ainsi que de la mobilisation d'un emprunt extérieur syndiqué de 72 MDT.

En revanche, les dépôts à terme et autres produits financiers des non résidents ont enregistré une baisse de 30,2% contre une augmentation de 48,5%, une année auparavant .

B• Ressources spéciales

Les banques de dépôts ont bénéficié de la part de l'Etat en 2001 de dotations en ressources spéciales qui se sont élevées à 2 076 MDT, soit une augmentation de 12,9% contre 5,9% une année auparavant. Cet accroissement confirme la poursuite du soutien apporté par les autorités au financement de certaines activités sensibles et stratégiques de l'économie.

C• Fonds propres nets

Après avoir procédé à leur assainissement financier, les banques continuent à réserver une vigilance à leur position . Elles ont ainsi porté leurs fonds propres de 1 693 MDT à 1 796 MDT, soit un accroissement de 6,1% contre 9,2% une année auparavant. Cette augmentation a résulté principalement de celle relative à l'affectation d'une partie significative du résultat de l'exercice précédent aux réserves, soit 84 MDT contre 73 MDT une année auparavant . Les primes d'émission ont pour leur part, enregistré une évolution de 4 MDT contre 58 MDT en 2000. Quant au capital libéré, il s'est élevé à 944 MDT, soit un accroissement de 14 MDT, résultant de la libération de capital réalisé par deux banques de la place.

Les immobilisations et non-valeurs nettes des amortissements ont également enregistré un accroissement mais à un rythme plus modéré que celui de l'année précédente, soit respectivement de 4,5 % et de 7,4%.

COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS ET DES NON-VALEURS NETTES DES AMORTISSEMENTS PAR LES FONDS PROPRES (en MDT sauf inc

(en MDT sauf indication contraire)

FIN DE PÉRIODE			VARIATIONS 2001/2000		
	2000	2001			
LIBELLÉS			en MDT	en %	
FONDS PROPRES (1)	1.693	1.796	103	6,1	
Dont Capital libéré	930	944	14	1,5	
- Prime d'émission	254	258	4	1,6	
- Réserves	506	590	84	16,6	
IMMOBILISATIONS ET NON-VALEURS NETTES					
DES AMORTISSEMENTS (2)	404	422	18	4,5	
Dont:					
- Immeubles et Mobiliers	665	722	57	8,6	
- Non-valeurs	26	22	-4	-15,4	
- Amortissements (en moins)	-287	-322	-35	-12,2	
FONDS PROPRES NETS (1) - (2)	1.289	1.374	85	6,6	
Ratio des immobilistions et					
des non-valeurs nettes des	23,9	23,5	-	-	
amortissements 2/1 en (%)					

Source: Rapport annuel de la BCT 2001

Cette évolution a résulté de celle des immeubles et mobiliers dont le montant s'est accru de 8,6% contre 9,6% en 2000. En revanche les non-valeurs ont accusé une baisse de 4 MDT contre une augmentation de 5 MDT une année auparavant. Les amortissements ont aussi enregistré une diminution de 12,2% contre un accroissement de 13,9 % en 2000.

Ainsi les fonds propres nets se sont élevés à 1 374 MDT dégageant un accroissement de 6,6% contre 9,8% une année auparavant. Aussi le ratio de couverture des immobilisations et des non-valeurs nettes des amortissements par les fonds propres des banques de dépôts est-il revenu, d'une année à l'autre, de 23,9 % à 23,5%.

La baisse constatée en 2000 de 124 MDT dans la constitution de provisions, suite à une prise en charge par l'Etat d'une partie importante des créances détenues sur certaines entreprises publiques, s'est poursuivie en 2001 en raison des opérations de radiation et de cession de créances à des sociétés de recouvrement. L'encours des provisions est ainsi revenu, d'une année à l'autre, de 1 148 MDT à 1 085 MDT, soit une baisse de 63 MDT ou 5,5%.

Situation des Banques de Dépôts Rapport Annuel 2001 4.

III• REFINANCEMENT

La forte contraction enregistrée dans la trésorerie des banques de dépôts depuis le deuxième trimestre de l'année 2000 a contraint celles-ci à recourir au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie. L'encours de ce refinancement s'est élevé à 854 MDT contre 449 MDT en 2000, soit un accroissement de 405 MDT . La part du refinancement assurée par des prises en pensions s'est élevée à 47,3% contre 5,1% en 2000, ce qui a renchéri le coût de cette ressource .

IV• EXPLOITATION DES BANQUES DE DÉPÔTS

Les indicateurs de l'activité des banques de dépôts ont retrouvé leur rythme d'évolution normal par rapport à celui observé en 1999. L'évolution exceptionnelle enregistrée en 2000 fait suite à l'opération de fusionabsorption entre la STB, la BDET et la BNDT.

Aussi, la poursuite du développement de leurs chiffres d'affaires a t-elle permis de porter, d'une année à l'autre, la marge d'intérêt de 552,6 MDT à 584,3 MDT, soit un accroissement de 5,7% contre 11,3% une année auparavant. Cette décélération résulte d'une évolution moins rapide des intérêts et revenus assimilés (11,4% contre 22,4%) que celle des intérêts encourus et charges assimilées (16,9% contre 34,3 %). L'accélération des charges financières s'explique par le renchérissement du coût du refinancement des banques auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

L'analyse des produits des banques au titre des intérêts et revenus assimilés, dégage une augmentation du rendement des crédits et ce, en raison de l'amélioration de la qualité de leur portefeuille.

Par ailleurs, les banques de dépôts ont continué à consolider leurs chiffres d'affaires provenant des commissions nettes sur les opérations bancaires dont le niveau s'est élevé à 190,4 MDT en 2001, soit un accroissement de 19,8 MDT, niveau proche de celui de l'année précédente (20,3 MDT). Les revenus du portefeuille d'investissement ont également dégagé une augmentation de 11 MDT ou de 40,9 % contre 5 MDT ou 22,6% une année auparavant.

En revanche, le niveau des gains nets sur portefeuille- titres commercial et opérations financières est revenu de 129,6 MDT à 127,7 MDT, soit une baisse de 1,9 MDT.

EXPLOITATION DES BANQUES DE DÉPÔTS

(EN MDT)

FIN DE PÉRIODE			VARIATIONS	ATIONS 2001/2000	
LIBELLÉS	2000	2001	en MDT	en %	
Intérêts et revenus assimilés	1.112,0	1238,4	126,4	11,4	
Intérêts encourus et charges assimilées	559,4	654,1	94,7	16,9	
Marge d'intérêt	552,6	584,3	31,7	5,7	
Produit Net Bancaire	879,7	940,3	60,6	6,9	
dont : CHARGES OPÉRATOIRES Frais du personnel Charges Générales d'exploitation Résultat d'exploitation	422,8 306,0 116,8 281,6	462,6 333,3 129,3 303,6	39,8 27,3 12,5 22,0	9,4 8,9 10,7 7,8	
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	225,8	242,6	16,8	7,4	
Résultat après modifications comptables	225,8	241,3	15,5	6,9	

Source: Rapport annuel de la BCT 2001

En raison desdites évolutions plutôt modérées des produits sus-évoqués, le **produit net bancaire** s'est élevé à 940,3 MDT. Il n'a ainsi augmenté que de 6,9 % contre14,8 % une année auparavant .

Bénéficiant des fruits de l'effort en matière de modernisation et de recherche de vecteurs de compétitivité, les banques de dépôts ont pu inscrire l'évolution des charges opératoires d'une façon modérée. En s'élevant à 462,6 MDT en 2001, elles ont augmenté de 9,4 % contre 11,2% en 2000. Cette décélération a résulté particulièrement de celle des frais du personnel qui ne se sont accrus que de 8,9% contre 11,6 % une année auparavant, résultat rendu possible suite à la maîtrise de la politique de recrutement où l'évolution de l'effectif net n'a été à cet égard que de 166 agents .

Ces performances, même si elles ont évolué à un rythme modéré, elles ont conduit à une amélioration du produit net bancaire par agent qui est passé, d'une année à l'autre, de 51,6 à 55,6 mille dinars. La compression des charges a, par ailleurs permis l'amélioration du taux de couverture des charges salariales par les commissions, en le portant à 57,1 % contre 55,8% en 2000.

Il faut noter cependant, la dégradation du coefficient d'exploitation dont le niveau s'est accru de 1,1 point de pourcentage pour se situer à 49,2% en 2001.

Par ailleurs, les banques ont continué à constituer les provisions nécessaires pour la couverture de leurs risques. C'est ainsi que les dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif se sont élevées à 199,2 MDT en 2001 enregistrant une augmentation de 35,5 MDT ou 21,7%.

Cependant, le rythme d'évolution des produits moins soutenus que celui des différentes charges a dégagé un accroissement du résultat d'exploitation plutôt faible par rapport au taux enregistré en 2000, soit respectivement 7,8% et 24,4%. Cette décélération s'est répercutée sur le résultat net de l'exercice dont le montant aprés modifications comptables est passé, d'une année à l'autre, de 225,8 MDT à 241,3 MDT, soit un accroissement de 6,9% contre 27,2% en 2000.

Aussi ce recul dans le rythme d'évolution des résultats sus-évoqués a t-il engendré une légère baisse au niveau du rendement des actifs (ROA), en se situant à 1,1%. Quant à la rentabilité des fonds propres, son niveau est resté stable par rapport à celui enregistré en 2000, soit 13,8%.

En revanche, les banques de dépôts ont pu améliorer la qualité de leur portefeuille et ce, en raison des effets conjugués de plusieurs actions, notamment, la réduction du volume des créances classées ainsi que la radiation et la cession de créances compromises à des sociétés de recouvrement. La part des créances classées dans le total des engagements est ainsi revenue, d'une année à l'autre, de 21,6 % à 19,5%.

LA SITUATION DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

LA SITUATION DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

Deux évènements ont marqué les banques de développement en 2001. Le premier concerne la décision relative à la mise en liquidation de la BCMA ce qui a ramené leur nombre à cinq. Le second porte sur l'adoption du principe leur permettant de se convertir en une banque universelle.

I• LES EMPLOIS ET RESSOURCES

A• Emplois

Motivées par cette nouvelle perspective et en même temps exposées à une concurrence très rude de la part des banques de dépôts, les banques de développement se sont attachées à soutenir l'économie tout en étant sélectives et soucieuses de réduire les risques. C'est ainsi que les approbations en matière de crédits et de participations ont enregistré un accroissement de 11,3% contre 40% en 2000.

En revanche, les engagements et décaissements ont connu un rythme d'évolution plus rapide, conséquence d'un travail d'approche desdites banques plus ciblé et personnalisé. Les accroissements respectifs se sont ainsi élevés à 55,8% et 43,7% contre 21,8 et 14,5%.

Au niveau des engagements, leur évolution a concerné plutôt les crédits (+60% contre 26,8%); les participations ont accusé en revanche une baisse; Quant aux décaissements, leur accroissement a concerné à la fois les crédits et les participations.

En raison de la mise en liquidation de la BCMA et de l'évolution modérée des activités des banques de développement, leurs emplois ont conservé le même niveau que celui de l'année précédente, soit 1 172 MDT. Cette stabilité a également résulté de la baisse de l'encours des créances sur l'Etat de 2 MDT compensée par une augmentation des concours à l'économie d'un montant équivalent.

En fait la faible évolution des concours à l'économie qui se sont élevés à 1 114 MDT a résulté d'une baisse significative de l'encours du portefeuille-titres, soit 35 MDT ou 12,4%. Cette baisse engendrée par la liquidation de la BCMA

et la faiblesse de prêts participatifs, a été cependant compensée par une augmentation de 37 MDT de l'encours des crédits à l'économie ou de 4,5% contre une baisse de 19,7% en 2000.

EMPLOIS ET RESSOURCES DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

(en MDT)

FIN DE PÉRIODE	2000	0004	VARIATIONS	2001/2000
LIBELLÉS	2000	2001	en MDT	en %
CONCOURS A L'ECONOME	1.112	1.114	2	0,2
Crédits à l'économie	830	867	37	4,5
Portefeuille - titres	282	247	-35	-12,4
CRÉANCES SUR L'ETAT	60	58	-2	-3,3
TOTAL EMPLOIS = TOTAL RESSOURCES	1.172	1.172	00	00
FONDS PROPRES	689	646	-43	-6,2
Dont: -Réserves	211	204	-7	-3,3
Provisions	205	182	-23	-11,2
Emprunts intérieurs	111	130	19	17,1
-Obligations et emprunts à + d'un an	36	52	16	44,4
- Emprunts bancaires	75	78	3	4,0
Emprunts Extérieurs	148	115	-33	-22,3
AUTRES RESSOURCES NETTES	19	99	+80	421,1

Source: Rapport Annuel de la BCT 2001

Il convient cependant de remarquer que l'accroissement enregistré au niveau des crédits à l'économie peut être qualifié d'important, en raison de la disparition de l'activité de la BCMA et de la cession d'un montant de 13 MDT de créances à des sociétés de recouvrement ainsi que de la radiation de 14 MDT de créances détenues sur des entreprises en difficulté.

B. Ressources

Les principales et régulières composantes des ressources des banques de développement ont accusé des baisses. Ces baisses ont concerné les fonds propres et les emprunts extérieurs, soit respectivement de 43 et 33 MDT. D'ailleurs, faut-il remarquer que cette baisse a été enregistrée également en 2000, au niveau des provisions (-30 MDT) et des emprunts extérieurs (-52 MDT). Cette tendance résulte respectivement de l'effort déjà réalisé en matière de constitution de provisions et de remboursements anticipés des emprunts extérieurs et de l'absence de nouvelles mobilisations significatives,

en raison des conditions onéreuses et non compétitives par rapport aux ressources mobilisées par les banques de dépôts concurrentes.

Quant à la baisse des fonds propres, elle a été suscitée par la liquidation de la BCMA. Elle a résulté principalement de celles des réserves et des provisions, soit respectivement -7% et -23%.

En compensation des baisses signalées, les ressources relatives aux emprunts intérieurs enregistrées se sont accrues de 19 MDT, pour faire porter l'encours à 130 MDT en 2001 contre 30 MDT en 2000.

Ce sont les obligations et emprunts à plus d'un an qui ont contribué à concurrence de 16 MDT à cette augmentation des ressources intérieures, suite particulièrement aux deux emprunts obligataires lancés par la BTEI et la BTKD de 10 MDT chacun.

II. EXPLOITATION DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

Après avoir accusé une baisse de 10,4 MDT, les produits globaux générés par l'activité des banques de développement ont enregistré une augmentation de 17,2 MDT et ce en passant, d'une année à l'autre, de 80,0 MDT à 97,2 MDT.

Cette progression a été engendrée essentiellement par celles des plus values sur cession des titres de participation (+9 MDT) et des intérêts et revenus assimilés (+2,6 MDT). Cette évolution a été conjuguée par la baisse de 1,7 MDT enregistrée au niveau des intérêts encourus et charges assimilées. Il en est résulté une augmentation de la marge d'intérêt de 4,3 MDT, en la portant à 50,6 MDT contre une baisse en 2000.

INDICATEURS D'EXPLOITATION DES BANQUES DE DEVELOPPEMENT

(en MDT)

FIN DE PÉRIODE			VARIATIONS 2001/2000		
LIBELLÉS	2000	2001	en MDT	en %	
Intérêts et revenus assimilés	64,8	67,4	2,6	4,0	
Intérêts encourus et charges					
assimilées	18,5	16,8	-1,7	-9,2	
Marge d'intérêt	46,3	50,6	4,3	9,3	
PRODUIT NET BANCAIRE	53,3	61,4	8,1	15,2	
Charges opératoires	16,2	17,0	0,8	4,9	
Frais du personnel	11,1	11,8	0,7	6,3	
Charges Générales d'Exploitation	5,1	5,2	0,1	2,0	
Résultat d'exploitation	31,4	34,3	2,9	9,2	
Resultat Net de l'exercice	28,5	30,4	1,9	6,7	

Source: Rapport annuel de la BCT 2001

Cette performance au niveau de la marge d'intérêt a été consolidée par l'accroissement des autres catégories de produits relatifs aux commissions nettes sur les opérations bancaires (+1,5 MDT), aux gains nets sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (0,8 MDT) et aux revenus du portefeuille d'investissements (1,5 MDT) ce qui a porté **le produit net bancaire**, d'une année à l'autre, de 53,3 MDT à 61,4 MDT, soit une augmentation de 15,2%.

Aussi le produit net bancaire par agent s'est-il amélioré, en s'élevant à 117,2 mille dinars contre 97,8 mille dinars en 2000.

Quant aux charges opératoires, elles se sont élevées à 17 MDT, soit un accroissement de 0,8 MDT. Les charges du personnel ont totalisé 69,4% de l'ensemble des frais. Cependant, en raison de la forte évolution du produit net bancaire par rapport à celle des charges opératoires, le coefficient d'exploitation des banques de développement s'est amélioré en passant de 27,7% en 2000 à 30,4% en 2001. Il en est ainsi résulté une augmentation du résultat d'exploitation de 2,9 MDT portant ainsi son niveau à 34,3 MDT.

En s'élevant à 30,4 MDT, le résultat net de l'exercice a enregistré une augmentation de 1,9 MDT en 2001.

Cependant, en se situant à 4,7%, la rentabilité des fonds propres des banques de développement reste faible. En effet, ce niveau ne reflète pas l'importance des niveaux des fonds propres et du ratio de solvabilité qui sont respectivement de 650,7 MDT et 66,1%. La part des actifs classés, s'est certes légèrement améliorée en revenant, d'une année à l'autre, de 54,9% à 52,5% mais son niveau reste encore fortement élevé.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2 0 0 1

RAPPORT D'ACTIVITE 2001

Le rapport d'activité de notre Association pour l'année 2001, retrace les principales actions menées et donne un aperçu sur les étapes qui ont été franchies sur la voie de la mise à niveau et de la contribution du secteur au développement économique du pays.

Dans ce cadre, l'intervention de l'Association s'est affirmée et a concerné ses activités courantes telles la formation, la collecte, l'élaboration et la diffusion des statistiques, ainsi que la participation à divers projets en rapport avec la profession.

I) - CONCOURS DES BANQUES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

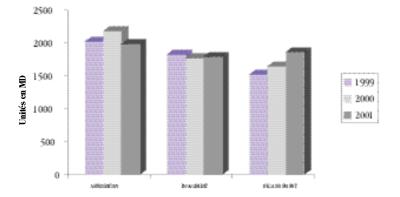
Durant l'année 2001, les banques ont poursuivi leur intervention en matière de financement des projets, de création et d'extension d'entreprises.

C'est ainsi que les approbations, les engagements et les décaissements ont enregistré les évolutions suivantes :

EVOLUTION DES APPROBATIONS, ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS

En millions de Dinars

FIN DE PÉRIODE				VARIAT		TIONS		
	1999	2000 2001 en MDT		en MDT		en	1%	
LIBELLÉS				2000	2001	2000	2001	
APPROBATION	2 010,0	2 175,9	1 983,7	165,9	-192,2	8,3	-8,8	
ENGAGEMENT	1 820,2	1 768,1	1 784,4	-52,1	16,3	-2,9	0,9	
DECAISSEMENT	1 523,0	1 649,6	1 865,6	126,6	216 ,0	8,3	13,1	



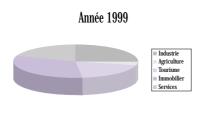
Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 63

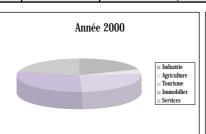
Les conditions climatiques et les évènements du 11 Septembre ont fortement imprégné l'économie tunisienne et ont engendré une certaine décélération dans l'activité du secteur. Ainsi et pour la deuxième année consécutive, des contre-performances ont été constatées et ont concerné principalement les secteurs de l'agriculture, le tourisme et les services comme l'illustrent les trois tableaux suivants :

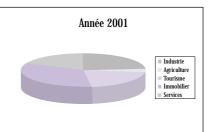
APPROBATIONS (EN PARTICIPATIONS ET CREDITS)

En millions de Dinars

					VARIA	TIONS		
LIBELLÉS	1999	2000	2001	en	en MD		%	
				2000	2001	2000	2001	
INDUSTRIE	505,5	437,2	477,6	-68,3	40,4	-13,5	9,2	
AGRICULTURE	81,6	85,1	64,9	3,5	-20,2	4,3	-23,7	
TOURISME	378,7	547,5	407,2	168,8	-140,3	44,6	-25,6	
IMMOBILIER	646,1	651,3	665,0	5,2	13,7	0,8	2,1	
SERVICES	398,1	454,8	369,0	56,7	-85,8	14,2	-18,9	
TOTAL	2 010,0	2 175,9	1 983,7	165,9	-192,2	8,3	-8,8	



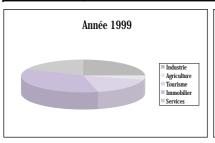


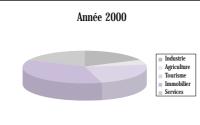


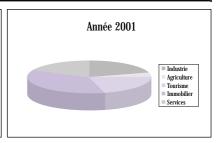
ENGAGEMENTS

En millions de Dinars

					VARIA	TIONS	
LIBELLÉS	1999	2000	2001	en	MD	en	%
				2000	2001	2000	2001
INDUSTRIE	443,2	320,6	369,1	-122,6	48,5	-27,7	15,1
AGRICULTURE	77,3	80,4	59,2	3,1	-21,2	4,1	-26,4
TOURISME	319,8	403,5	388,1	83,7	-15,4	26,2	-3,8
IMMOBILIER	652,7	642,2	651,7	-10,5	9,5	-1,6	1,5
SERVICES	327,2	321,4	316,3	-5,8	-5,1	-1,8	-1,6
TOTAL	1 820,2	1 768,1	1 784,4	-52,1	16,3	-2,9	0,9





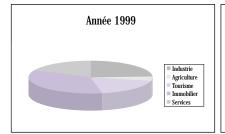


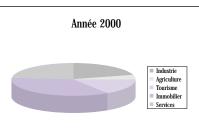
Toutefois, pour soutenir les opérateurs et susciter la relance de l'économie, les décaissements se sont accrus de 13,1% en 2001 contre 8,3% une année auparavant.

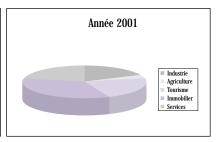
DECAISSEMENTS

En millions de Dinars

				VARIATIONS			
LIBELLÉS	1999	2000	00 2001 en MD en %		%		
				2000	2001	2000	2001
INDUSTRIE	361,8	342,9	343,7	-18,9	0,8	-5,2	0,2
AGRICULTURE	72,6	67,7	56,9	-4,9	-10,8	-6,7	-15,9
TOURISME	280,5	259,9	408,6	-20,6	148,7	-7,3	57,2
IMMOBILIER	538,6	587,6	646,2	49,0	58,6	9,1	10,0
SERVICES	269,5	391,5	410,2	122,0	18,7	45,3	4,8
TOTAL	1 523,0	1 649,6	1 865,6	126,6	216,0	8,3	13,1







II)- ACTIVITES :

A- Activités du Conseil :

L'activité du Conseil a été consacrée à l'examen de plusieurs questions relatives à la profession ainsi qu'à la restructuration et au développement du secteur et plus particulièrement celles se rapportant aux thèmes suivants :

- Loi bancaire ;
- **■** Télécommunication ;
- **■** Commerce électronique ;
- Monétique ;
- Nouvelles technologies ;
- Réforme du système de formation bancaire ;
- Arabisation des documents bancaires :
- Elaboration d'un Guide pour les exportateurs tunisiens ;
- Négociations sociales ;
- Fonds National de l'emploi 21-21.

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 65

De même et suite à la promulgation de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, un comité de juristes des banques a été constitué en vue d'arrêter un projet définitif des statuts de l'Association. Le projet soumis pour avis à la BCT et au Ministère des Finances a été approuvé.

■ Membres du Conseil

Conformément aux résolutions de l'assemblée le Conseil est composé désormais des membres suivants :

BT

BNA

BIAT

BH

STB

BTQI.

B- Autres Activités :

Arabisation :

Les travaux d'arabisation au sein du secteur vont bon train et trois comités techniques ont été mis en place:

- Comité «lexique»;
- Comité «nomenclature et imprimés»;
- Comité «logiciels».

Désignation d'un représentant au sein du CA de l'UBA

Le Conseil a désigné Monsieur Ali DEBAYA alors Président du Directoire de la STB pour représenter le secteur au Conseil d'Administration de l'Union des Banques Arabes (UBA).

III) - RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS :

Le dialogue et la concertation avec les pouvoirs publics et particulièrement les autorités monétaires se raffermissent et se consolident d'année en année, l'Association est, par ailleurs, de plus en plus représentée aux différentes réunions et travaux en rapport avec le secteur bancaire.

Banque Centrale de Tunisie

La relation de l'Association avec la BCT a porté particulièrement sur ce qui suit :

- Participation aux réunions du Comité de pilotage présidé par Monsieur le Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et chargé du suivi de la mise en place de la télécompensation.
- Participation aux travaux de la sous-commission «Organisation financière de l'entreprise» pour la préparation du Xème Plan.
- Participation au séminaire organisé par la BCT sur «le marché des changes et les instruments de couvertures contre les risques de change et de taux».
- Participation au séminaire organisé par la BCT sur «la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit».
- Participation aux travaux de la sous commission «secteur bancaire et change» pour débattre de «l'adéquation entre les ressources et les emplois des banques».

Ministère des Finances

La collaboration avec le Ministère des Finances a touché particulièrement les modalités pratiques d'application des dispositions fiscales concernant le secteur, contenues dans les lois des Finances.

L'Association a eu également à participer aux travaux suivants :

- Examen du projet de décret relatif à l'exécution des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).
- Etude des modalités pratiques d'application des dispositions de la loi n°2000-92 du 31 octobre 2000 relatives aux créances professionnelles.

Ministère du Commerce

- Collaboration avec le **Fonds d'Accès aux Marchés Extérieurs (FAMEX)**Intervention de l'Association sur «le financement des exportations : procédures appliquées par le système bancaire dans le cadre du séminaire organisé par le FAMEX sur l'«assurance et le financement des opérations d'exportation».

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 67

- Collaboration avec le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
- Participation au séminaire sur «le Commerce électronique : enjeux et défis pour l'entreprise tunisienne».
- Elaboration d'un guide pour les exportateurs tunisiens en collaboration avec le Centre de Commerce International (CCI de Genève).

Ministère de l'Industrie

- Participation à la table ronde sur «l'entreprise et l'euro».
- Participation aux premières rencontres triangulaires sur l'innovation Tunisie (API) , Maroc (ODI) et la France (ANVAR).

Ministère de l'Agriculture

Dans le cadre des travaux du Xème plan, le comité «statistiques globales et sectorielles» a débattu des orientations du Ministère de l'agriculture concernant la préparation du programme statistique.

Ministère de la Justice

La collaboration avec le Ministère de la Justice a porté sur les modalités d'application de la loi sur les créances professionnelles. Les actes de séminaires ont été remis à tous les tribunaux de première instance aux fins de consultation par les juges.

- Participation au Forum 21 sur le thème « les nouvelles lois et procédures relatives à l'entreprise économique ».
- Participation au Symposium ayant pour thème «Internet, commerce électronique, Droit et Arbitrage ».
- Journée d'Information sur les modalités pratiques d'application de la loi $n^{\circ}2000$ -92 du 31 octobre 2000 (Bordereau de cession ou de nantissement de créances professionnelles).

- Examen des incidences de la législation foncière sur les activités économiques et financières.

Ministère de Technologies de la Communication

- Participation au séminaire régional sur le « commerce électronique dans la région arabe ».
- Participation au séminaire organisé par la Société Arts Graphiques en collaboration avec Arjo-Wiggins (fabricant de papier sécurité) sur le thème « la lutte contre la falsification et la contrefaçon du papier fiduciaire ».

Ministère de la Coopération Internationale et de l'Investissement Exterieur

L'Association a participé aux travaux de la Commission sectorielle de l'Investissement étranger et de suivi des réalisations du Xème Plan en matière d'investissement extérieur.

Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

- Examen de l'etat d'avancement du programme du Fonds National de l'Emploi 21-21 (FNE 21-21).
- Homologation des diplômes professionnels délivrés par l'office de la formation professionnelle.

Ministère des Affaires Etrangères

Participation au séminaire sur les «potentialités et stratégies d'investissement des industries culturelles» organisé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et l'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT).

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 69

IV) DOMAINE SOCIAL

Soutien à la Fédération des Banques (UGTT) par le règlement du loyer de son local.

V) ACTIVITES DES GROUPES TECHNIQUES :

- Commerce électronique :

La profession se félicite de la promulgation de la loi n°2000-83 du 9 août 2000, relative aux échanges et au commerce électronique. Toutefois, les modalités pratiques d'application de cette loi n'ont pas encore vu le jour. A cet égard, il n'existe pas encore d'autorité de certification opérationnelle qui délivre et gère les certificats électroniques.

Par ailleurs, la profession s'investit actuellement dans la formation et dans la mise en place d'applications pour le paiement sécurisé. En effet, une commission monétique a été instituée en juillet 2000 pour la vulgarisation du commerce électronique en Tunisie et pour aider les banques à aborder les nouvelles technologies avec le maximum de sécurité.

Les travaux de cette commission ont concerné au cours de l'année 2001:

- L'Etablissement d'un plan de formation et de vulgarisation du commerce électronique.
- L'étude des charges de télécommunication dans les banques.
- L'élaboration d'un rapport de synthèse approuvé par le conseil de l'A.P.B.T.

La mise en place d'une maquette de simulation :

Outre le portail de l'APBT, cette maquette simule le poste client, le site WEB commerçant et le serveur de paiement sécurisé SPS qui est connecté à la SMT via une ligne spécialisée.

La mise en place de cette maquette a permis le rapprochement entre l'ATI et l'APBT pour les problèmes de certification d'une part et entre le CIMPF et l'APBT pour l'étude de la télé déclaration des impôts d'autre part.

- Monétique

Dans le cadre de la promotion de la monétique, les banques sont appelées à:

- Emettre 1.000.000 cartes au cours de la période Juillet 2001-Décembre 2002.
- Doubler le nombre d'affiliés pour le porter à 20.000.
- Réaliser 10 millions de transactions par carte bancaire au cours de la période précitée.

Dans ce cadre, huit banques (ATB, A.BANK, BH, BNA, BS, BT, STB et UIB) ont signé une convention interbancaire élaborée à cet effet. Le but de cette convention est de rendre la carte attractive par rapport aux autres moyens de paiement. Sa popularisation est nécessaire pour la mettre à la portée de tous les citoyens titulaires d'un compte bancaire.

Les avantages octroyés par cette convention sont :

- Une réduction de la commission commerçant pour la ramener à 1%.
- La Suppression, pour les porteurs, de la commission de retrait sur GAB/DAB.
- Une réduction du prix de la carte, arrêté à son coût de revient, soit 5 dinars.

De même, en moins de trois mois , une carte nationale de paiement et de retrait CIBT (Carte InterBancaire Tunisienne) a été lancée sur le marché Tunisien au cours du 4ème trimestre 2001 et un observatoire de la monétique a été mis en place pour le suivi de la qualité des prestations fournies grâce à ce nouveau moyen de paiement.

A- Suivi de réalisation:

Un comité constitué des représentants de chaque banque signataire se réunit chaque semaine pour assurer le suivi de la campagne de promotion de la monétique. Tous les problèmes de quelque nature qu'ils soient (technique, d'organisation, publicitaire, financier et autres) sont traités au cours de ces réunions. Les travaux de ce comité sont consignés dans des procès verbaux.

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 7

B- Campagne médiatique:

Plusieurs actions médiatiques ont été réalisées par les moyens suivants :

- Publicité dans les journaux;
- Sensibilisation des exploitants des agences bancaires du grand Tunis;
- Conférence de sensibilisation au profit du personnel des banques, animée par le Président de l'Association Tunisienne des Journalistes.

C- Etude de l'opportunité d'un financement par l'AFD du développement de la monétique.

Dans le cadre de l'exploration de toutes les pistes permettant un développement plus rapide de la monétique, l'APBT a participé aux réunions tenues avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour la recherche des opportunités de financement de la monétique en Tunisie.

- Télécommunications

Une commission pour l'étude des problèmes de communication dans les banques a été constituée. Ses travaux ont abouti au recensement des principales doléances des banques lesquelles concernent essentiellement:

- L'interlocuteur unique pour les banques;
- La mise en place d'une procédure de dépannage de 1er niveau;
- Le taux de disponibilité des circuits supérieur à 99,95%;
- Le service continu 24/24h et 7j/7;
- Les états des circuits disponibles par région;
- La tarification préférentielle ;
- La réalisation des circuits demandés par les banques.

Ces doléances ont ensuite été communiquées à Tunisie Télécom.

- Participation au congré «CARTES 2002»

Une importante délégation tunisienne a participé au congrès "cartes 2001", qui s'est déroulé à Paris en décembre 2001. La participation de délégations mixtes de divers horizons professionnels a contribué à faire connaître les diverses applications de cartes à puce. L'on constate actuellement le développement d'un tissu d'activité professionnelle qui touche les applications de la puce telle la fidélité dans le domaine de la distribution.

- Projet de la liasse unique :

La profession participe activement au développement de nouveaux modules du projet de la liasse unique. L'exploitation du projet en 2001 est entrée dans une phase croisière.

- Télécompensation :

Le chèque occupe une place prépondérante dans la hiérarchie des moyens de paiement. Les actions menées en 2001 ont porté sur des tests grandeur nature sur la télé-compensation du chèque bancaire et postal. Il convient de rappeler que cette dernière opération est délicate du fait de la nécessité de gérer de façon concomitante des images et des fichiers informatiques des données dans tous les échanges interbancaires. La fin de l'année 2001 a vu le déploiement graduel de l'application de la télécompensation des chèques qui se prolongera tout au long de la moitié du semestre 2002.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de l'expérience tunisienne en matière de télécompensation, la profession a participé avec l'Union des Banques Maghrébines à l'organisation et l'animation de plusieurs séminaires inter-maghrébins qui se sont déroulés respectivement en avril et en Juillet 2001 à Alger et à Tripoli.

- LANCEMENT DE LA CARTE BANCAIRE NATIONALE CIBT ET CONTINUATION DE LA MIGRATION DES CARTES BANCAIRES A PISTES MAGNETIQUES EN CARTES A PUCE:

L'année 2001 a vu le lancement de la carte Interbancaire nationale (CIBT). C'est une carte à usage électronique qui sert pour les règlements sur TPE et les retraits sur DAB. Le recto contient un BIN tunisien et un visuel de fond rappelant les couleurs identifiant le pays; Il s'agit du café des Nattes de SIDI BOU SAID (village le plus visité par les touristes dans le monde). La carte CIBT serait par excellence le moyen de paiement monétique le plus populaire. Son coût annuel est de 5 dinars par an et elle permet de nombreuses opérations telles que les retraits interbancaires, les paiements sur TPE, et les consultations des relevés sur les DAB/GAB.

La migration EMV est irréversible. Elle sucsitera chez les banques et les autres secteurs de l'économie un saut technologique de qualité, réduira la fraude due à la contrefaçon des cartes à pistes magnétiques, favorisera

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001

l'introduction du porte-monnaie électronique, le développement des paiements à distance et, par suite, l'Internet Banking et le commerce électronique.

Au niveau mondial, Visa International s'est engagé à investir 168 millions de dinars pour accélérer la migration vers la carte à puce, conformément au standard international EMV. Ces évolutions deviendront effectives à compter de 2005. Les banques membres de Visa qui n'auraient pas mis en œuvre un programme de cartes à puce seront alors considérées comme responsables en cas d'opérations frauduleuses qui auraient pu être évitées grâce à la technologie de la carte à puce.

Le programme de migration des banques englobe le système d'acceptation et le système d'émission mais aussi le remplacement des anciennes cartes bancaires, la personnalisation et l'émission de plus de 1 million de cartes EMV.

La profession a poursuivi en 2001 les travaux de migration des cartes magnétiques aux cartes à puce et ce, pour se conformer à la norme internationale EMV et pour prévenir la fraude et la contrefaçon des cartes bancaires tunisiennes. En 2001, les travaux se sont focalisés sur la mise à niveau du système acquéreur et la réalisation des différents cahiers de charge.

VI) REUNIONS INTERBANCAIRES

Les commissions interbancaires ont poursuivi leurs travaux et diversifié leurs activités.

Les actions qui ont été entamées ont concerné les questions suivantes :

- Publicité des conditions de banque dans le cadre de l'application de la circulaire BCT 2001-14;
- Elaboration d'un guide pour les exportateurs tunisiens;
- Suivi des opérations d'interfaçage des systèmes informatiques des banques dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'application de la liasse unique.

VII) REUNIONS INTERMAGHREBINES

Les banques tunisiennes ont participé activement aux différentes réunions et manifestations organisées par l'Union des Banques Maghrébines (UBM).

FORMATION PROFESSIONNELLE:

Emanation de l'Association Professionnelle des Banques de Tunisie, le Centre Professionnel de Formation Bancaire est destiné essentiellement aux employés des établissements de crédit et dispense des formations qui revêtent deux formes : une formation diplômante et une formation continue.

I- LA FORMATION DIPLOMANTE

A- Le cycle moyen

L'année 2001 a été caractérisée par l'entrée en vigueur du nouveau système de formation dispensé en parallèle avec l'ancien système et ce, pour une période transitoire allant jusqu'en juin 2003 ; En effet , les classes B1 et B2, de l'ancien système, s'étant achevées respectivement en juin 2000 et juin 2001, il sera mis fin aux classes B3 et B4 en juin 2002 et juin 2003.

Toujours dans le cadre de la réforme, le cycle élémentaire (A1 et A2) a été supprimé. Désormais, ne peuvent accéder aux formations du Centre que les agents titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Les agents du niveau de 6ème et de 7ème année de l'enseignement secondaire peuvent accéder au CPFB suite à la réussite à un concours organisé sous l'égide du Centre. Le règlement dudit concours ainsi que les programmes des matières objet des épreuves y afférentes ont été conçus et élaborés.

A la demande des banques une formation spécifique préparatoire au concours précité a été assurée à titre exceptionnel par le Centre en 2000-2001. Il est à rappeler à ce titre, que sur recommandation du Conseil de l'APBT, le programme de préparation au concours d'accès à la première année du tronc commun sera assuré pour les années à venir par le CPFB.

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 75

a- L'ancien système

Durant l'année scolaire 2000-2001, le nombre d'inscrits au titre de l'ancien système a atteint 303 élèves contre 647 une année auparavant. Cette baisse s'explique essentiellement par l'entrée en vigueur de la réforme des études au niveau du Centre. Le taux de réussite moyen enregistré pour l'année 2001 a été de 81% contre 73% en 1999-2000. Cette amélioration sensible a été enregistrée notamment au niveau de la classe terminale B4 dont les étudiants ont bénéficié d'un programme d'encadrement spécifique qui a consisté en un choix rigoureux du nombre de questions posées au Grand Jury. Par ailleurs, un séminaire de préparation d'une semaine portant sur les techniques d'entretien d'une part, et sur les programmes des matières d'économie générale et monétaire et de relations financières internationales d'autre part, a été organisé à l'intention des candidats concernés. Ainsi, le taux de réussite au Diplôme de Formation Bancaire au titre de la session de Juillet 2001 a atteint 52% contre une moyenne de 30% enregistrée au cours des années précédentes.

b- Le nouveau système

En janvier 2001 a été lancé le premier semestre du Tronc Commun pour la première promotion du nouveau système de formation, baptisée «promotion janvier 2001». 176 candidats bacheliers ou ayant un diplôme équivalent s'y étaient inscrits dont 138 seulement ont subi l'examen de fin du premier semestre. 125 candidats se sont réinscrits au deuxième semestre ; le passage du premier au deuxième semestre de la première année étant automatique. Les études au titre du 2ème semestre s'étalent sur la période septembre 2001-janvier 2002

Pour les candidats non bacheliers, une année de formation préparatoire a été organisée de novembre 2000 à juin 2001; 119 candidats s'y étaient inscrits. Le concours d'accès à la formation du tronc commun pour cette catégorie d'agents a été organisé les 14 et 15 juillet 2001. 88 candidats sur les 119 sus-indiqués ont subi les épreuves dudit concours dont 25 ont été déclarés admissibles. Les épreuves orales se sont déroulées en septembre 2001 et 23 candidats ont été déclarés définitivement admis pour suivre la formation à partir de janvier 2002.

B- Le cycle supérieur : Institut Technique de Banque (ITB)

Le nombre total d'inscrits au cycle de formation de l'Institut Technique de Banque au titre de l'année 2000-2001 s'est situé à 481, soit une évolution de 6,18% par rapport au nombre enregistré au cours de l'année scolaire

1999-2000. Quant aux résultats de fin d'année, les taux de réussite enregistrés ont été de l'ordre de 83,78%, 69,63% et 71,56%, respectivement pour la 1ère année la 2ème année et la 3ème année ITB.

Il est à remarquer que le taux de réussite en ITB1 a enregistré une nette amélioration par rapport à celui de l'année 1999-2000, passant ainsi de 64,77% à 83,78%. Quant aux taux de réussite de l'ITB2 et de l'ITB3, ils se sont situés en légère baisse, de 3% environ, par rapport aux niveaux enregistrés en 1999-2000.

En dépit de la légère baisse évoquée ci-dessus, il faut noter que les performances réalisées par les étudiants tunisiens au cycle de formation de l'ITB restent toujours proches de celles réalisées par les étudiants français. En effet, le taux de réussite moyen au Diplôme Supérieur de Banque (ITB3) enregistré pour la France au cours des trois dernières années est de l'ordre de 75%, soit 2% de plus que celui réalisé par les tunisiens sur la même période; ce qui ne nous empêche pas d'œuvrer pour améliorer davantage les résultats au cours des prochains exercices qui seront caractérisés par l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de l'ITB, à compter d'octobre 2001.

II- LA FORMATION CONTINUE

A- Le Partenariat Canadien

Le projet de partenariat Tuniso-Canadien qui a démarré en 1997 et pris fin en juin 2001, visait le transfert technique et méthodologique de l'approche bancaire anglo-américaine vers les banques tunisiennes; le résultat attendu étant l'élévation du niveau de qualification professionnelle du banquier afin qu'il puisse évoluer dans le métier tout en servant efficacement le client.

Dans le cadre de la composante «perfectionnement métier» dudit projet, les cours suivants ont été organisés en collaboration avec l'Institut des Banquiers Canadiens durant l'année 2001 :

* Programme de Planification Financière Personnelle

■ Cours : Relation client;

Cours : Evaluation des biens;Cours : Risque et assurance;

■ Cours : Placements et gestion de portefeuille.

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001

* Programme de Gestion Professionnelle Bancaire

■ Cours : Gestion Financière des Banques.

Ce programme a permis à 87 cadres relevant de 11 institutions bancaires de suivre, en 2001, des actions de formation dans lesquelles ont été impliqués 5 professionnels et 5 universitaires tunisiens, chargés de cours, avec la participation, en tant qu'observateurs, de 4 experts canadiens.

Cette expérience a permis, depuis son lancement en 1997, de former un noyau d'animateurs tunisiens à l'approche canadienne qui sont actuellement en mesure d'œuvrer de façon indépendante pour assurer la pérennité de ce programme. Ces animateurs seront chargés dans une deuxième étape de la production de supports (cours et cahiers d'exercices) purement tunisiens. Quelques études de cas et matériels de cours ont été déjà adaptés à ce jour (cours aspects légaux, placements et gestion de portefeuille, risque et assurance...).

B- Autres formations

Le CPFB dispense, en plus de la formation diplômante, une formation continue organisée sous forme de séminaires, de cours et de sessions dont la durée peut varier en fonction des thèmes traités. L'objectif est notamment de faire bénéficier les établissements de crédit d'un investissement constant dans les dernières innovations, de perfectionner les compétences, d'accompagner les évolutions professionnelles et d'actualiser les connaissances.

Les programmes d'actions proposés, édictés soit sous forme de recommandations de la «commission formation», soit par la mise en place de certains projets d'envergure au niveau du secteur, sont animés par des groupes de formateurs tunisiens et étrangers qui allient un haut niveau de professionnalisme dans les domaines qu'ils traitent à une large expérience des approches pédagogiques.

Un plan d'action de formation commune au secteur a été élaboré par l'Association au titre de l'exercice 2001-2002. L'exécution de ce plan a été entamée par des actions sur le commerce électronique, la télécompensation, l'accueil de la clientèle et la qualité.

Ainsi, au cours de l'année 2001, le nombre de bénéficiaires de ces programmes a atteint 658, réparti, par actions, comme suit :

FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Loi de finances 2001, Ministère des Finances	26
Le commerce électronique	305
La télécompensation	70
Accueil de la clientèle	14
Sensibilisation à la qualité totale	21
La qualité dans la commercialisation des services bancaires	26
Journée d'étude sur l'effet créatif de l'inscription, Ministère de la Justice	32
Les modalités pratiques de l'application de la loi n°2000-92 du 30 octobre 2000 (Cession et nantissement des créances professionnelles)	81
Le marché des changes et les instruments de couverture contre les risques de change et de taux	71
Evaluation de l'impact de la formation	12
TOTAL	658

III- LES COMITES TECHNIQUES

A- La Commission Formation

Instituée le 20 octobre 2000 par le Conseil de l'Association, la Commission Formation est présidée par Monsieur Mohamed Férid BEN TANFOUS, alors Président du directoire de la BNA et est composée de représentants de chaque banque membre ainsi que d'un représentant de l'Association. Considérée comme un forum de réflexion entre les responsables de formation des banques, la Commission Formation a pour objectif essentiellement :

- D'arrêter les orientations stratégiques de l'activité formation au sein de l'APBT ;
- De fixer le cadre général pour la mise en place d'une logistique permettant d'assurer des programmes de formation modernes, efficaces et répondant au mieux aux besoins de la profession et
- De proposer toutes les mesures de nature à faciliter l'aboutissement, dans les meilleures conditions, des dossiers formation auprès des différents organismes, tels que le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et le Ministère des Finances.

Au terme des dix réunions qui ont été tenues par la Commission Formation depuis novembre 2000, un rapport final a été élaboré en synthèse des travaux réalisés et dont les recommandations touchent quatre thèmes considérés comme prioritaires en raison de leur impact sur l'activité du secteur, à savoir :

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001

- Les nouvelles technologies comme objet et moyen de formation ;
- La formation préparatoire à l'accès au tronc commun du CPFB ;
- Les relations avec le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi en matière d'agrément et de ristourne sur le TFP;
- L'harmonisation des politiques des banques en matière d'octroi d'avantages liés à la formation.

Adopté par le Conseil des Présidents de l'Association lors de sa réunion de mai 2001, le rapport final des travaux de la Commission Formation a débouché sur les réalisations et projets suivants entamés et/ou réalisés durant le quatrième trimestre de l'année 2001 :

- Equipement de deux salles en micro- ordinateurs pour la formation en bureautique et micro- informatique avec liaison au réseau internet pour les formations en lignes ou l'accès à certains sites ou base de données ;
- Action engagée en vue d'équiper progressivement toutes les salles de cours en micro-ordinateurs et matériels multimédia pour inciter de plus en plus les enseignants à utiliser les nouvelles technologies, d'une part et préparer l'infrastructure adéquate pour la mise en place d'un système de formation à distance, d'autre part ;
- Action entamée pour l'installation d'un laboratoire de langues pour l'apprentissage de l'anglais ;
- Discussions entamées avec une société spécialisée en vue de la signature d'une convention pour la mise en place d'un Centre de Certification PSI (Passeport pour la Société de l'Information) à l'Association ;
- Action engagée pour la mise en place d'un système de formation à distance:
- Installation d'une bibliothèque virtuelle au Centre de Documentation de l'Association ;
- Elaboration du règlement général du concours d'accès aux cycles de formation au CPFB et des programmes des différentes matières objet des épreuves dudit concours ;
 - Prise en charge par le CPFB du cycle de formation préparatoire ;
- Elaboration d'un programme de 13 actions au titre de la formation continue soumis au Ministère de la Formation pour faciliter les procédures d'agrément et de ristourne de la taxe de formation professionnelle.
- Organisation d'une mission d'évaluation des cycles de formation du CPFB menée pour le compte de l'Association en exploitation de l'enveloppe de l'Union Européenne réservée à la mise à niveau du secteur financier tunisien.

B- Le Comité Pédagogique

Institué par les statuts du Centre Professionnel de Formation Bancaire, le Comité Pédagogique est présidé par Monsieur Abderraouf BEN GHEZALA, Délégué Général de l'Association. Les membres du Comité sont choisis parmi les cadres du secteur, les enseignants du Centre et les cadres des départements ministériels ayant un lien avec l'activité formation (Finances, Enseignement Supérieur, Formation Professionnelle...).

Le Comité Pédagogique joue un rôle complémentaire à celui attribué à la Commission Formation ; ses prérogatives ont trait aux questions pédagogiques dont essentiellement :

- La validation des contenus des programmes ;
- Le choix des enseignants ;
- L'approbation des règlements des études et des examens ;
- L'approbation des supports pédagogiques.

Durant la période octobre 2000- novembre 2001, le Comité Pédagogique du CPFB a tenu 14 réunions consacrées aux questions suivantes :

- Discussion et arrêt des grandes lignes des programmes de la 1ère année du tronc commun ;
- Examen des programmes du cycle préparatoire ;
- Arrêt des listes d'enseignants au titre du 1er semestre du tronc commun promotion janvier 2001 ;
- Arrêt des listes d'enseignants au titre du 2ème semestre du tronc commun promotion janvier 2001 ;
- Règlement du concours d'accès au cycle de formation du CPFB;
- Règlement général des études du CPFB;
- Fixation du barème et des coefficients des matières pour les épreuves de l'examen du 1er semestre au titre de la promotion janvier 2001 ;
- Discussion et arrêt des grandes lignes des programmes de la 2ème année du tronc commun ;
- Arrêt des listes des candidats potentiels pour enseigner en 2ème année du tronc commun.

Rapport d'Activité 2001 Rapport Annuel 2001 81

ANNEXES

BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DÉPÔTS

BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES

RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS

BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXES



BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 22 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 100 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 104 AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 109 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 110 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 111 BANQUE TUNISIANS CORPORATION (A.B.C.) 114 BILANS ET ETAIS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 122 SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE DI SUN (B.S.) 133 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 134 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 135 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 140 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 141 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 143 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 144 BARA BANKING CORPORATION (A.B.C.) 145 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 146 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 147 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 148 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 149 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 140 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 141 BANQUE PETANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 143 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 144 BANQUE PETANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 145 BANQUE DE TUNISIENNE (B.F.T.) 146 BANQUE DE TUNISIENNE (B.F.T.) 147 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 148 BANQUE DE TUNISIENNE (B.F.T.) 149 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 140 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 141 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 142 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 143 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 144 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 145 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 146 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 147 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 148 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 149 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 141 BANQUE TRANCE TUNISIENNE (B.F.T.) 144 BANGUE TARRESTERIES BANGUES (TIBANK TUNIS) 145 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 146 BANGUE TUNISIENNE (B.F.T.) 147 BANGUE TUNISIENNE (B.F.T.) 148 BANGUE DE TUNISIENNE (B.F.T.) 149	BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DÉPÔTS	86-115
BANQUE INTERNATIONALE ARABÉ DE TUNISIE (B.I.A.T.) 92 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 94 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 96 BANQUE DU SUD (B.S.) 98 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 100 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 102 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 104 AMEN BANK (A.BANK) 106 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 110 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 112 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 122-143 BANQUE INTERNATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 122 BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 133 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 133 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 137	BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.)	86
UNIÓN INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 100 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 104 AMEN BANK (A.BANK) 106 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 110 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONALE BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUES (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 131 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 136 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 143 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 144 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 145 CITI BANK - TUNISIANBANK (A.T.B.) 146 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 147 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 148 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.)	SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.)	90
BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 96 BANQUE DU SUD (B.S.) 98 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 100 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 102 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 106 AMEN BANK (A.BANK) 106 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 110 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 112 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BHANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBERS 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 122 SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) 126 BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 133 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DE USUD (B.S.) 135 BANQUE DE USUD (B.S.) 135 BANQUE DE TU	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	92
BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 100 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 102 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 104 AMEN BANK (A.BANK) 106 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 110 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 1112 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BHLANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 200 CIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 119 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 131 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DE USUD (B.S.) 135 BANQUE DE UNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 318 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 419 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 414 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 142 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	· · · ·	
BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 22 SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 122 UNION INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DE UUNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)		
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) 106 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 1108 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 1114 BHIANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBERS 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 125 SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUES (S.T.B.) 126 BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 127 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 131 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DU SUD (B.S.) 136 BANQUE DU SUD (B.S.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)		
ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 ETH BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 112 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BHANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUES (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ABRE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 119 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE U SUD (B.S.). 133 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 119 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 144 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 145 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 146 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 147 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	·	
AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 108 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 110 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 112 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BHLANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBERS 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 20CIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) 126 BANQUE INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 131 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DU SUD (B.S.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 143 BANQUE FUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 144 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 145 BANQUE TUNISIENNE (B.F.T.) 146 BANGUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 147 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 148 BANQUE TUNISIENNE BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 149 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 140 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 141 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 144	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.L.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.L.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) ARAB DANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)		
CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) 114 BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) ARAB BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	· · · · · ·	
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 148 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 414 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S.) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.) BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) 50CIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) 126 BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 131 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 47 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES 118-119 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 118 RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	·	
NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C.)	114
RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS 122-143 BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES AUTRES MEMBRES	118-119
BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.) SOCIÉTÉ TUNISIENNNE DE BANQUE (S.T.B.) 126 BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 131 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	118
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 131 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS	122-143
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (S.T.B.) BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) 129 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 131 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) 137 UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	BANQUE NATIONALE AGRICOLE (B.N.A.)	122
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (B.I.A.T.) UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) 131 BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) 133 BANQUE DU SUD (B.S.) 135 BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) 139 ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 141 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	·	
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (U.I.B.) BANQUE DE L'HABITAT (B.H.) BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	• • • •	129
BANQUE DU SUD (B.S.) BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	131
BANQUE DE TUNISIE (B.T.) UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	·	133
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.) ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) 140 AMEN BANK (A.BANK) 141 BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) 142 CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) 143 BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	BANQUE DU SUD (B.S.)	135
ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.) AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	BANQUE DE TUNISIE (B.T.)	137
AMEN BANK (A.BANK) BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) 142 ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) 143 NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 144	UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (U.B.C.I.)	139
BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.) ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	ARAB TUNISIANBANK (A.T.B.)	140
ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C) CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	AMEN BANK (A.BANK)	141
CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS) BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143 143	BANQUE FRANCO TUNISIENNE (B.F.T.)	142
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S) NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	ARAB BANKING CORPORATION (A.B.C)	142
NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.) 143	CITI BANK - TUNIS BRANCH ONSHORE (CITIBANK TUNIS)	143
	BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (B.T.S)	143
BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT 146-155	NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (N.A.I.B.)	143
	BILANS ET ETATS DE RÉSULTAT DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT	146-155
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE DE DÉVELOPPEMENT (BT.K.D.)	RANQUE TUNICO KOMETTIENNE DE DÉVELODDEMENT (PT V D)	1 40
BANQUE TUNISO-QATARIE D'INVESTISSEMENT (B.T.Q.I.) 140		
BANQUE ARABE TUNISO-LIBYENNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COMMERCE EXTÉRIEUR (B.T.L.) 150		
SOCIÉTÉ TUNISO-SAOUDIENNE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (STUSID) 152	•	
BANQUE DE TUNISIE ET DES ÉMIRATS D'INVESTISSEMENT (B.T.E.I.) 154	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

83 Rapport Annuel 2001 **Annexes**

BILANS & ETATS DE RESULTAT DES BANQUES DE DEPOTS

BILAN AU 31 • 12 • 2001 (en mille dinars)

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle - Comptes débiteurs - Autres concours à la clientèle - Crédits sur ressources spéciales - Créances agricoles sur l'Etat Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs - Comptes d'attente & de régularisation - Autres	35 332 174 728 2 527 223 336 578 1 581 413 574 847 34 385 98 267 256 527 52 534 148 723 132 102 16 621
TOTAL ACTIF	3 293 334
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle -Dépôts à vue - Autres dépôts & avoirs Emprunts et ressources spéciales - Emprunts matérialisés - Autres fonds empruntés - Ressources spéciales Autres Passifs - Comptes d'attente & de régularisation - Autres	396 276 027 2 017 382 609 112 1 408 270 533 205 401 532 804 110 889 91 660 19 229
TOTAL PASSIF	2 937 899
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres Capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	100 000 98 671 - 274 133 000 9 24 029
TOTAL CAPITAUX PROPRES	355 435
MOMAL DAGGED DW. GADIMATIK DD ODDIG	0.000.004

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

3 293 334



ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)

HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données - En faveur d'établissements bancaires - En faveur de la clientèle Crédits documentaires Actifs donnés en garanties	550 175 134 967 415 208 19 140 61 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	630 315
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres - Participations non libérées - Autres	274 839 140 665 339 140 326
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	415 504
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	24 979 788 298
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	813 277

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés - Opérations avec les établissements bancaires & financiers - Opérations avec la clientèle - Autres intérêts & revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	167 842 3 260 160 039 4 543 35 677 11 717 6 284
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	221 520
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées - Opérations avec les établissements bancaires & financiers - Opérations avec la clientèle - Emprunts & ressources spéciales - Autres intérêts & charges Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	89 185 15 110 61 129 11 854 1 092 1 275
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	90 460
PRODUIT NET BANCAIRE	131 060
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-18 575 325 787 59 680 17 682 5 815
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 420
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	167 6 558
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	24 029
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	
RESUITAT NET DE L'EXERCICE	24 029

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	90 263 440 087 2 649 527 201 261 211 736 73 660 251 447
TOTAL ACTIF	3 917 981
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	201 295 70 834 2 088 953 999 982 133 432
TOTAL PASSIF	3 494 496
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	124 300 220 423 112 37 305 0 41 345
TOTAL CAPITAUX PROPRES	423 485
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 917 981
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires	734 103 217 067
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	951 170
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financements donnés Engagements sur titres	97 427 8 743
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	106 170
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financements reçus Garanties reçues	129 762 552 848
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	682 610

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille-titres d'investissement	205 615 25 472 26 524 10 093
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	267 704
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-129 631 -2 387 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-132 018
PRODUIT NET BANCAIRE	135 686
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur	-61 111
Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel	54 447 2 086 -60 716
Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-18 001 -6 755
RESULTAT D'EXPLOITATION	45 636
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires Impôts sur les sociétés	-303 -3 988
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	41 345
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	41 345

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille-titres d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	49 902 296,088 256 992 301,865 1 700 000 118,154 324 590 720,826 78 513 228,199 66 017 113,798 181 285 951,972
TOTAL ACTIF	2 657 301 730,902
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie, CCP et TGT Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	1 108 343,520 149 756 391,719 2 126 219 551,893 55 127 639,044 95 727 518,159
TOTAL PASSIF	2 427 939 444,335
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres	100 000 000,000 95 575 655,366 0
Autres Capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	126 559,422 57 096,242 33 602 975,537
TOTAL CAPITAUX PROPRES	229 362 286,567
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 657 301 730,902
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	468 485 814,909 223 166 003,170
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	691 651 818,079
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	84 175 566,000 1 114 497,560
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	85 290 063,560
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	718 974 000,000
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	718 974 000,000

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en Produits) Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	151 570 012,903 33 092 147,915 28 506 364,034 803 296,033
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	213 971 820,885
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	61 541 933,547 3 281 163,600 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	64 823 097,147
PRODUIT NET BANCAIRE	149 148 723,738
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	- 23 268 396,966 2 291 891,568 575 540,613 50 222 558,122 24 297 894,376 13 117 660,892
RESULTAT D'EXPLOITATION	41 109 645,563
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	2 425,974 7 509 096,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	33 602 975,537
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	33 602 975,537

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	89 437 123 494 1 150 789 18 934 214 142 15 851 93 661
TOTAL ACTIF	1 706 308
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie, CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	188 200 98 205 1 155 353 30 727 104 722
TOTAL PASSIF	1 577 207
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de la Période	70 000 40 861 0 13 18 227
TOTAL CAPITAUX PROPRES	129 101
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 706 308
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires	255 689 108 612
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	364 301
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	0 2 799
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	2 799
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	0 697 164
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	697 164

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions perçues Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	87 526 20 748 6 975 11 108
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	126 357
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	53 532 0 254
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	53 786
PRODUIT NET BANCAIRE	72 571
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation (+) Frais de personnel (-) Charges générales d'exploitation (-) Dotations aux amortissements (-)	11 316 95 67 27 651 9 543 2 093
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 130
Solde en gain/pertes provenant des autres éléments ordinaires (+) Impôts sur les sociétés (-)	460 4 363
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	18 227

BANQUE DE L'HABITAT

BANQUE DE L'HABITAI	
ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille-titres d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs TOTAL ACTIF	15 481 560 217 534 238 2 041 900 352 231 341 814 66 123 609 30 344 781 122 282 162 2 725 008 516
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	0 201 067 972 1 682 555 177 369 670 122 287 595 131
TOTAL PASSIF	2 540 888 402
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres Capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	75 000 000 87 148 421 0 414 048 508 584 21 049 061
TOTAL CAPITAUX PROPRES	184 120 114
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 725 008 516
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données - En faveur d'établissements bancaires et financiers - En faveur de la clientèle Crédits documentaires Actifs donnés en garanties	115 288 062 22 717 839 92 570 223 36 653 930 111 500 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	263 441 992
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés - En faveur d'établissements bancaires et financiers - En faveur de la clientèle Engagements sur titres - Participations non libérées - Titres a recevoir	753 226 732 2 586 548 750 640 184 675 000 675 000
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	753 901 732
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues - Garanties reçues de l'Etat - Garanties reçues d'autres établissements bancaires financiers et d'assurance - Garanties reçues de la clientèle	388 625 401 27 500 106 3 399 400 28 796 24 071 910
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	416 125 507

BANQUE DE L'HABITAT

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en dinars)
--

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	135 179 604 13 085 943 16 314 711 734 329
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	165 314 587
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	80 221 110 609179 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	80 830 289
PRODUIT NET BANCAIRE	84 484 298
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, Hors bilan et passif Reprise de provisions et résultat des corrections de valeurs sur	- 10 966 424
portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel	15 109 5 786 795 - 32 103 808
Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et provisions de résultat des corrections de valeurs sur immobilisations	- 16 105 150 - 3 515 580
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	56 889 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 595 240
Gains provenant des éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	45 741 6 591 920
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	21 049 061
Gains provenant des éléments extraordinaires Pertes provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	21 049 061

BANQUE DU SUD

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	87 243 22 013 1 186 986 74 809 60 693 17 728 134 885
TOTAL ACTIF	1 584 357
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres passifs	70 812 144 742 1 127 433 25 138 49 312
TOTAL PASSIF	1 417 437
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres Capitaux propres Résultats reportés Résultat de la période	100 000 44 408 0 3 646 9 18 857
TOTAL CAPITAUX PROPRES	166 920
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 584 357
TOTAL PRODUCT OF THE PROPERTY	1 001 001
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	391 360 88 733 0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	480 093
THE LOTT STREET PORTING	A COMPANIE
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	1 799 863
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	2 662
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	0 121 864
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	121 864

BANQUE DU SUD

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001
(en mille dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	108 393 14 859 5 044 972
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	129 268
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	- 43 943 0 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 43 943
PRODUIT NET BANCAIRE	85 325
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-24 205 920 12 -26 715 -7 995 -2 728
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 614
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	-95 -5 662
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	18 857
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE	18 857

BANQUE DE TUNISIE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	15 194 94 954 1 083 883 13 597 53 729 40 776 85 424
TOTAL ACTIF	1 387 557
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie Dépôts et avoirs des établissements bancaires Dépôts de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	5 006 26 188 944 674 141 045 90 946
TOTAL PASSIF	1 207 859
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital social Réserves Autres Capitaux propres Report à nouveau Bénéfice de l'exercice	40 000 60 599 49 277 944 28 878
TOTAL CAPITAUX PROPRES	179 698
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 387 557
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires	170 862 101 409
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	272 271
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés	78 162
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	78 162
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	41 140 562 552
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	603 692

BANQUE DE TUNISIE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	93 085 12 915 3 638 2 350
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	111 988
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées	37 440
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37 440
PRODUIT NET BANCAIRE	74 548
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeur sur créances, Hors bilan et passif Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	14 064 3 493 16 258 6 430 3 696
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 593
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	- 1 670 7 045
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	28 878
Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	28 878

J

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	44 874 58 840 874 835 22 364 24 222 30 190 37 237
TOTAL ACTIF	1 092 562
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	50 600 151 657 625 896 69 816 46 828
TOTAL PASSIF	944 797
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat net de l'exercice	35 000 94 503 0 0 10 18 252
TOTAL CAPITAUX PROPRES	147 765
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 092 562
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, Avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	248 513 74 294 0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	322 807
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	174 761 49
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	174 810
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	0 450 400
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	450 400

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	78 254 13 364 5 673 339
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	97 630
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues	30 062 1 061
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	31 123
PRODUIT NET BANCAIRE	66 507
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et provisions pour passif Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(6 975) (2) 1 468 (18 800) (9 584) (5 666)
RESULTAT D'EXPLOITATION	26 948
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	337 (9 033)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	18 252
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	18 252

ARAB TUNISIAN BANK

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	41 756 241 733 597 954 11 353 31 586 21 534 93 741
TOTAL ACTIF	1 039 657
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	21 761 837 184 14 415 75 018
TOTAL PASSIF	948 378
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital ou dotation Réserves Actions propres Autres capitaux propres	35 000 50 886
Résultats reportés Résultat de l'exercice	54 5 339
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 279
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 039 657
HORS BIIAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	106 435 248 495
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	354 930
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	49 542 98 746
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	148 288
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	267 247
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	267 247

ARAB TUNISIAN BANK

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001
(en mille dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilé Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	50 975 9 210 11 863 1 350
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	73 398
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commerciales et opérations financières	26 524 1 018 2 842
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	30 384
PRODUIT NET BANCAIRE	43 014
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Dotations aux provisions et résultats de corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	7 162 362 67 15 793 8 605 2 491
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 668
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les Bénéfices	575 2 617
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	6 626
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 626
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	1 287
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	5 339

AMEN BANK

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	113 789 86 275 1 445 737 39 845 67 827 51 337 30 020
TOTAL ACTIF	1 834 830
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	74 525 223 971 1 299 092 61 397 13 244
TOTAL PASSIF	1 672 229
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres Capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	70 000 65 704 -574 423 7 27 041
TOTAL CAPITAUX PROPRES	162 601
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 834 830
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	121 673 104 088
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	225 761
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	54 650 300
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	54 950
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	149 588
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	149 588

AMEN BANK

ETAT DE RÉSULTAT
AU 31•12•2001
(en mille dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés	122 875
Commissions reçues	18 848
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8 307
Revenus du portefeuille d'investissement	3 823
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	153 853
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées	74 898
Commissions encourues	1 256
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 200
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	76 154
PRODUIT NET BANCAIRE	77 699
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances,	
Hors bilan et passif	20 000
Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs/ Port investissement	1 137
Autres produits d'exploitation	783
Frais de personnel	17 661
Charges générales d'exploitation	6 724
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 281
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 953
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	944
Impôts sur les Bénéfices	5 856
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	27 041
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	27 041

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	3 083 10 389 82 021 190 533 3 171 7 369
TOTAL ACTIF	106 756
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	7 683 93 270 1 575 3 643
TOTAL PASSIF	99 178
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Autres Capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	5 000 900 2 623 - 1 151 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 578
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	106 756
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	11 729 6 704 0
TOTAL PASSIFS EVENTUEIS	18 433
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	3 800 0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	3 800
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	0 3 217
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	3 217

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)
--

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions (en produits) Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	6 420 1 215 380 31
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 046
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	- 3 525 -3 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 3 528
PRODUIT NET BANCAIRE	4 518
Dotation aux et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	- 361 436 1 - 3 225 - 616 - 545
RESULTAT D'EXPLOITATION	208
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les bénéfices	0 - 2
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	206
Solde en gain /perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	206

CITI BANK TUNIS BRANCH ONSHORE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	2 217 143 192 150 030 49 175 35 534 6 914
TOTAL ACTIF	352 097
PASSIF	MONTANTS
Banque centrale de Tunisie, CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	2 299 203 709 130 231 0 3 713
TOTAL PASSIF	339 952
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	10 000 0 0 0 0 0 2 145
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 145
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	352 097
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	10 666 12 036 0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	22 702
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	6 788 0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	6 788
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	146 274 0
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	146 274

CITI BANK TUNIS BRANCH ONSHORE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés	19 617
Commissions (en produits)	1 775
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	5 426 0
nevenus du porteleume à invesussement	U
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	26 818
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées	17 897
Commissions encourues	0
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 897
PRODUIT NET BANCAIRE	8 921
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances,	
Hors bilan et passif	-1 191
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur	
Portefeuille d'investissement	0
Autres produits d'exploitation Frais de personnel	2 400
Charges générales d'exploitation	1 640
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	138
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 552
Soldo an gain/parte sur autres áláments ardinaires	0
Solde en gain/perte sur autres éléments ordinaires Impôts sur les bénéfices	1 407
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 145
Solde en gain /perte provenant des éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 145
THE VALUE THE PART HERVIOLE	≈ 110

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Crédits sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	12 025 5 019 150 016 0 1 397 20 705
TOTAL ACTIF	189 162
PASSIF	MONTANTS
Banque centrale de Tunisie, CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle - Comptes à vue - Comptes d'épargne - Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers - Autres sommes dues à la clientèle - Certificats de dépôts souscrits par la clientèle	910 9 184 4 767 630 61 4 076
Ressources spéciales Autres Passifs	123 044 9 442
TOTAL PASSIF	147 347
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital ou dotation Réserves Actions propres	40 000 327 0
Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	1 225 263
TOTAL CAPITAUX PROPRES	41 815
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	189 162
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires	71
Actifs donnés en garantie	2 862
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	2 933
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	20 213
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	20 213
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	15 897
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15 897

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	4 090 648
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 738
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 249
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 249
PRODUIT NET BANCAIRE	3 489
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	2 423 3 811 2 965 1 030 359
RESULTAT D'EXPLOITATION	523
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les sociétés	258
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	265
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	2
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	263

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	8 622 43 867 136 365 0 0 2 235 1 364
TOTAL ACTIF	192 453
PASSIF	MONTANTS
Banque centrale de Tunisie, CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	3 904 12 890 137 707 0 18 416
TOTAL PASSIF	172 917
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	18 000 0 0 0 1 536
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 536
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	192 453
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	7 566 5 450
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	13 016
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	20 0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	20
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	0 18 962
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18 962

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	9 415 936 48 0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 399
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(4 567) (424) 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(4 991)
PRODUIT NET BANCAIRE	5 408
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation	0 0 104
Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(1 499) (1 201) (438)
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 374
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les sociétés	0 (838)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 536

BILANS & ETATS DE RESULTAT DES AUTRES MEMBRES

NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial	1 170 892 113 538 003 70 027 960
Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	50 000 5 745 946 2 128 459
TOTAL ACTIF	192 661 260
PASSIF	MONTANTS
Banque centrale de Tunisie, CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	13 107 777 618 14 923 777 0 980 251
TOTAL PASSIF	123 681 659
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Social Réserves Actions propres Autres capitaux propres	43 764 000 19 935 590 0
Resultats reportés Résultat de l'exercice	1 603 983 3 676 028
TOTAL CAPITAUX PROPRES	68 979 601
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	192 661 260
HORS BIIAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	16 912 078 120 879 899
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	137 791 977
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	27 722 679 0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	27 722 679
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	9 619 700
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	9 619 700

NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK



DROD LUMO DITUMO O MILITION DI LUCANDO	3.5037m137m0
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés	8 335 952
Commissions	1 587 520
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	907 046 0
werenes au porteieune a mresussement	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 830 518
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées	2 982 395
Commissions encourues	52 576
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 034 971
PRODUIT NET BANCAIRE	7 795 547
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances,	
Hors bilan et passif	2 921 770
Reprise de provisions et résultats des corrections de valeur sur	
Portefeuille d'investissement	2 124 943
Autres produits d'exploitation Frais de personnel	0 1 874 494
Charges générales d'exploitation	838 918
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	314 372
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 970 936
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	83 527
Impôts sur les sociétés	211 381
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 676 028
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	0
some on Sam bere brosenant are adares elements extraoramanes	U
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 676 028

RÉSEAUX DES BANQUES DE DÉPÔTS

SUCCURSALES, AGENCES, BUREAUX OUVERTS AU 31•12•2001

			WILE OIL			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
	NONE DE ENGLICE	doctimioni	LOUIMIL	11D IVIDOL	TELET HONE	1711
(SC)	Succursale Med V.	Suc Tunis	Tunis	RUE HEDI NOUIRA	(71) 832.168	835.75
DIREC	CTION REG. TUNIS NORD	ı		RUE MOKHTAR ATTIA	(71) 341.017	341.02
(A)	TUNIS HILTON	TUNIS	TUNIS	17,18,19,PIACE TANIT	(71) 780.186	789.30
(S)	AV.DE PARIS	TUNIS	TUNIS	19, AV. DE PARIS	(71) 345.938	341.02
(A)	LA FAYETTE	TUNIS	TUNIS	61,AV.DE LA LIBERTE	(71) 286.545	284.17
(A)	AV.DE LONDRES	TUNIS	TUNIS	16,AV.DE LONDRES	(71) 253.751	341.70
(A)	CHARGUIA	TUNIS	CHARGUIA	RUE 8069 ZONE INDUS.	(71) 705.919	705.58
(A)	ALAIN SAVARY	TUNIS	TUNIS	39, AV. ALAIN SAVARY	(71) 783.037	790.62
(A)	KHEREDDINE P.	TUNIS	TUNIS	12,AV.KHEREDDINE PACHA	(71) 781.385	784.15
(A)	LE BARDO	TUNIS	LE BARDO	BOULEVARD 9 MARS	(71) 517.422	501.20
(A)	BAB SOUIKA	TUNIS	TUNIS	PLACE BAB SOUIKA	(71) 571.388	571.40
(A)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	18, AV.H. BOURGUIBA	(71) 713.843	712.90
(A)	EL MENZEH 9	ARIANA	EL MENZEH 9	COMPLEX AIDA CENTER	(71) 880.677	880.66
(A)	TEBOURBA	MANOUBA	TEBOURBA	10,AV.F.HACHED	(71) 530.020	531.50
(A)	MORNAGUIA	MANOUBA	MORNAGUIA	AV.H. BOURGUIBA	(71) 540.152	540.75
(A)	OUED ELLIL	MANOUBA	OUED ELLIL	AV.H. BOURGUIBA	(71) 535.430	535.70
(A)	DENDEN	MANOUBA	DENDEN	GLRIE COMM.DU MAGASIN GENERAL	(71) 518.332	500.87
(11)	DENDER	ишноори	DENDEN	CLANE COMMEDO MENDEM CENTRAL	(11) 010.002	300.07
DIRE	CTION REG. TUNIS SUD			RUE MOKHTAR ATTIA	(71) 341.018	341.01
(A)	TUNIS «A»	TUNIS	TUNIS	12 BIS, RUE EL DJAZIRA	(71) 242.148	342.40
(A)	TUNIS «B»	TUNIS	TUNIS	44 AV.DE CARTHAGE	(71) 240.054	344.64
(A)	LA GOULETTE	TUNIS	LA GOULETTE	OFFICE DES PORTS	(71) 736.716	736.22
(A)	TUNIS PORT	TUNIS	TUNIS	10 PLACE MONCEF BEY	(71) 255.574	258.62
(A)	INTER.TUNISIA	TUNIS	TUNIS	AV. H.BOURGUIBA	(71) 341.205	341.20
(A)	BEN AROUS	BEN AROUS	BEN AROUS	AV. H.BOURGUIBA	(71) 383.987	385.04
(A)	MORNAG	BEN AROUS	MORNAG	AV. FARHAT HACHED	(71) 360.380	360.08
(A)	M'HAMEDIA	BEN AROUS	M'HAMEDIA	AV. H.BOURGUIBA	(71) 394.400	394.40
(A)	EZZAHRA	BEN AROUS	EZZAHRA	CITE EL HABIB.AV.T.M'HIRI	(71) 482.438	453.36
(A)	BIR EL KASSAA	BEN AROUS	NAASSEN	MARCHE DE GROS	(71) 383.200	385.73
(B)	RADÉS PORT	BEN AROUS	RADÉS	ZONE PORTUAIRE	(71) 448.554	448 55
(A)	PONT DU FAHS	ZAGHOUAN	EL FAHS	AV. H.BOURGUIBA	(72) 670.012	670.70
(A)	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	AV. H.BOURGUIBA	(72) 675.438	676.59
nibe	CTION REG. BIZERTE			RUE MONGI SLIM	(72) 430.111	433.37
(A)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	RUE MONGI SLIM	(72) 431.669	443.76
(A)	MATEUR	BIZERTE	MATEUR	PLACE DE TUNIS	(72) 451.003	466.50
(A)						
	MENZEL BOURGUIBA	BIZERTE	ML.BOURGUIBA RAS DJEBEL	AV.DU 3 AOUT	(72) 464.519 (72) 447.075	460.80
(A)	RAS DJEBEL	BIZERTE		RUE DU TRIBUNAL	(72) 447.075	447.86
(A)	SEDJNÈNE	BIZERTE	SEDJNÈNE	AV. H.BOURGUIBA	(72) 469.192	469.26
(A) (A)	EL ALIA ZARZOUNA	BIZERTE BIZERTE	EL ALIA BIZERTE	AV. H.BOURGUIBA RUE DU PONT	(72) 442.790 (72) 590.400	442.03 592.33
(**)	Z.AWEO OTHI	DILLINIL	PILLINI	NOT DO TONI	(12) 000.100	002.00
	CTION REG. NABEUL			RUE ALI ZOUAOUI	(72) 286.380	287.55
(A)	SOLIMAN	NABEUL	SOLIMAN	AV.H. BOURGUIBA	(72) 290.172	290.79
(A)	BENI KHIAR	NABEUL	BENI KHIAR	AV.H. BOURGUIBA	(72) 229.765	228.18
(A)	BENI KHALLED	NABEUL	BENI KHALLED	COMP.COMMERCIAL	(72) 292.357	292.99
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	NÉAPOLIS CENTER-AV.FRANCE	(72) 285.012	224.19
(A)	GROMBALIA	NABEUL	GROMBALIA	AV.H. BOURGUIBA	(72) 255.158	256.53
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	AV.H. BOURGUIBA	(72) 280.129	281.28
. 7	· · · - · · ·	- 			(, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -, -,	

122

BANQUE NATIONALE AGRICOLE



			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
)	MENZEL TEMIME	NABEUL	ML.TEMIME	RUE SALEM JENDOUBI	(72) 298.054	299.6
)	KELIBIA	NABEUL	KELIBIA	PLACE DE LA REPUBLIQUE	(72) 296.078	273.0
)	KORBA	NABEUL	KORBA	AV.H. BOURGUIBA	(72) 288.554	289.6
)	MENZEL BOUZELFA	NABEUL	ML.BOUZELFA	PLACE DE L'INDÉPENDANCE	(72) 292.166	253.4
)	EL HAOUARIA	NABEUL	EL HAOUARIA	AV.H. BOURGUIBA	(72) 297.058	297.2
)	BOUARGOUB	NABEUL	BOUARGOUB	AV. ALI BELHAOUENE	(72) 259.572	259.7
)	NABEUL II	NABEUL	NABEUL	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 285.270	224.2
)	EL MIDA	NABEUL	EL MIDA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 297.522	297.6
REO	CTION REG. SOUSSE			AV. H. BOURGUIBA	(73) 224.322	224.8
)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	AV. H. BOURGUIBA	(73) 225.166	225.7
) (1)	M'SAKEN	SOUSSE	M'SAKEN	CITE COMMERCIALE	(73) 259.087	257.0
)	KALAA KEBIRA	SOUSSE	K.KEBIRA	RUE 18 JANVIER 1952	(73) 253.028	253.8
)	ENFIDHA	SOUSSE	ENFIDHA	AV.DE LA REPUBLIQUE	(73) 250.027	250.3
)	SOUSSE REPUB.	SOUSSE	SOUSSE	51,AV.DE LA REPUBLIQUE	(73) 228.133	228.8
)	HAMMAM SOUSSE	SOUSSE	H.SOUSSE	COMP.COMMERCIAL	(73) 241.285	244.3
<i>)</i>)	SOUSSE-PORT	SOUSSE	SOUSSE	AV.MOHAMED V.	(73) 228.755	228.7
)	SOUSSE MEDINA	SOUSSE	SOUSSE	AV.DE PARIS-SOUSSE	(73) 228.055	228.6
)	SOUSSE BOUJAAFAR	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE CENTRE	(73) 229.913	229.0
ı)	SOUSSE DOUJAATAK	30033E	JOUSSE	SOUSSE CENTRE	(73) 223.313	LLJ.
	CTION REG. MONASTIR	1517771	2.51555.1	RUE DE LEADER	(73) 460.291	464.7
)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(73) 681.055	696.9
)	EL DJEM	MAHDIA	EL DJEM	ROUTE DE SFAX	(73) 690.366	690.0
)	KSOUR ESSEF	MAHDIA	KSOUR ESSEF	AV. ALI BELHAOUENE	(73) 685.096	684.9
)	SOUASSI	MAHDIA	SOUASSI	AV.DE LA LIBERTE	(73) 697 181	697.1
)	СНЕВВА	MAHDIA	СНЕВВА	ANG. RUE DE PALESTINE /AV.H.BOURG.	(73) 683.122	682.7
)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	RUE DE TRIPOLITAINS	(73) 461.099	463.0
)	MOKNINE	MONASTIR	MOKNINE	AV.H. BOURGUIBA	(73) 475.050	474.7
)	JEMMEL	MONASTIR	JEMMEL	RUE BECHIR SFAR	(73) 486.202	487.7
)	TEBOULBA	MONASTIR	TEBOULBA	AV.H. BOURGUIBA	(73) 479.002	479.8
)	SAHLINE	MONASTIR	SAHLINE	AV.ALI BELHAOUENE	(73) 466.034	460.6
	CTION REG. SFAX			47, RUE HABIB MAAZOUN	(74) 233.768	227.5
)	SFAX	SFAX	SFAX	19,AV.TAIEB M'HIRI	(74) 226.077	298.1
)	SFAX HACHED	SFAX	SFAX BHAR	AV.FARHAT HACHED	(74) 227.431	228.8
)	MAHRES	SFAX	MAHRES	AV.H. BOURGUIBA	(74) 290.884	290.
)	SFAX PORT	SFAX	SFAX BHAR	PORT DE PECHE	(74) 227.465	298.5
)	SAKIET EDDAIER	SFAX	S.EDDAIER	AV.H.BOURGUIBA	(74) 256.356	451.3
)	SFAX NORD	SFAX	SFAX	43,RUE TAHAR SFAR	(74) 298.626	228.9
)	SAKIET EZZIT	SFAX	S.EZZIT	ROUTE DE TUNIS-GP1	(74) 250.000	254.5
)	SFAX MEDINA	SFAX	SFAX	RUE SIDI ALI EL KARRAY	(74) 228.552	228.4
)	CHIHIA	SFAX	СНІНІА	ROUTE DE TENIOUR Km6	(74) 254.789	254.9
)	AGUEREB	SFAX	AGUEREB	AV.HEDI CHAKER	(74) 271.392	271.4
)	EL HENCHA	SFAX	EL HENCHA	AV.H.BOURGUIBA	(74) 284.453	284.4
)	SFAX 7 NOVEMBRE	SFAX	SFAX	AV. 7 NOV. IMM. IBN KHALDOUN	(74) 212.462	
REO	CTION REG. GABES			AV. H. BOURGUIBA	(75) 273.005	272.9
()	GABES	GABES	GABES	AV.H.BOURGUIBA	(75) 270.054	273.3
1)	MATMATA	GABES	MATMATA	NOUVELLE MATMATA	(75) 230.501	230.6
1)	MARETH	GABES	MARETH	AV. 27 OCTOBRE	(75) 236.333	236.6

Réseaux des Banques de Dépôts

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

SUCCURSALES, AGENCES, BUREAUX OUVERTS AU 31•12•2001

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	EL HAMMA	GABES	EL HAMMA	AV. H. BOURGUIBA	(75) 234.600	234.230
(A)	KEBILI	KEBILI	KEBILI	RUE DE LA JEUNESSE	(75) 491.255	491.145
DIRE	CTION REG. MEDENINE			AV.H.BOURGUIBA - MEDENINE	(75) 643.921	643.924
(A)	DJERBA	MEDENINE	DJERBA	PLACE MOKHTAR ATTIA	(75) 650.025	652.587
(A)	ZARZIS	MEDENINE	ZARZIS	RUE DE PALESTINE	(75) 680.020	682.468
(A)	BEN GUERDANE	MEDENINE	BEN GUERDANE	PLACE DE LA DOUANE	(75) 665.155	666.155
(A)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE	RUE MANSOUR EL HOUCH	(75) 640.313	640.62
(A)	GUELLALA	MEDENINE	GUELLALA	BNA GUELLALA	(75) 656.091	656.213
(A)	TATAOUINE	TATAOUINE	TATAOUINE	COMP.TOURISTIQUE	(75) 860.634	862.350
DIRE	CTION REG. GAFSA			AV.TAIEB MHIRI	(76) 220.769	220.388
(A)	DEGUECHE	TOZEUR	DEGUECHE	AV. HABIB BOURGUIBA	(76) 420.261	420.269
(A)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	AV.FARHAT HACHED	(76) 452.827	452.128
(A)	GAFSA	GAFSA	GAFSA	ROUTE DE GABÈS	(76) 221.266	225.249
(A)	EL GUETTAR	GAFSA	EL GUETTAR	CITÉ COMMERCIALE	(76) 246.492	246.183
(A)	SNED	GAFSA	SNED	AV.H. BOURGUIBA SNED	(76) 290.201	290.301
(A)	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	RUE HOUCINE BOUZAÏENE	(76) 632.179	632.835
(A)	MEKNASSY	SIDI BOUZID	MEKNASSY	AV.H. BOURGUIBA	(76) 635.272	635.325
(A)	BIR EL HAFAY	SIDI BOUZID	BIR EL HAFAY	AV.H. BOURGUIBA	(76) 677.386	677.386
(A)	REGUEB	SIDI BOUZID	REGUEB	AV.H.BOURGUIBA	(76) 640.308	640.163
IREC.	TION REG. KASSERINE			AV. H. BOURGUIBA	(77) 473.294	473.302
(A)	THALA	KASSERINE	THALA	AV.H. BOURGUIBA	(77) 480.327	480.100
(A)	KASSERINE	KASSERINE	KASSERINE	AV.H. BOURGUIBA	(77) 474.720	474.395
(A)	SBEITLA	KASSERINE	SBEITLA	AV.FARHAT HACHED	(77) 465.327	465.822
(A)	FERIANA	KASSERINE	FERIANA	AV.H. BOURGUIBA	(77) 485.347	485.328
(A)	SBIBA	KASSERINE	SBIBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(77) 488.282	488.154
(A)	FOUSSANA	KASSERINE	FOUSSANA	AV. 7 NOVEMBRE	(77) 482.614	482.612
DIRE	CTION REG. KAIROUAN			AV.DE LA REPUBLIQUE	(77) 225.505	235.270
(A)	KAIROUAN MEDINA	KAIROUAN	KAIROUAN	AV. HABIB BOURGUIBA	(77) 223.215	224.755
(A)	SBIKHA	KAIROUAN	SBIKHA	PLACE DU MARCHÉ	(77) 252.070	252.218
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	AV. HABIB BOURGUIBA	(77) 221.532	225.570
(A)	HAFFOUZ	KAIROUAN	HAFFOUZ	AV. HABIB BOURGUIBA	(77) 255.056	255.005
(A)	BOUHAJLA	KAIROUAN	BOUHAJLA	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(77) 266.043	266.234
(A)	EL OUSLATIA	KAIROUAN	EL OUSLATIA	CENTRE COMMERCIAL	(77) 250.288	250.260
(A)	CHERARDA	KAIROUAN	CHERARDA	CENTRE COMMERCIAL	(77) 268.526	268.554
(A)	KAIROUAN HAJJEM	KAIROUAN	KAIROUAN HAJJEM	CENTRE COMMERCIAL	(77) 224.508	225.310
(A)	NASRALLAH	KAIROUAN	NASRALLAH	CITÉ COMMERCIALE H.BOURGUIBA	(77) 260.117	260.114
(A)	EL ALA	KAIROUAN	EL ALA	16, RUE 9 AVRIL	(77) 256.185	256.081
(A)	HADJEB EL YOUN	KAIROUAN	HADJEB EL YOUN	CITÉ COMMERCIALE AV.7 NOVEMBRE	(77) 257.296	257.287
DIRE	CTION REG.BEJA			RUE ALI BELHAOUÈNE IMM.BNA-AN°01	(78) 451928	452.455
(A)	BEJA	BEJA	BEJA	AV. FARHAT HACHED	(78) 450.050	453.056
(A)	MEDJEZ EL BAB	BEJA	MZ.EL BAB	AV. H. BOURGUIBA	(78) 460.087	460.938
(A)	TEBOURSOUK	BEJA	TEBOURSOUK	AV. DE LA REPUBLIQUE	(78) 465.400	465.447
(A)	TESTOUR	BEJA	TESTOUR	AV. H. BOURGUIBA	(78) 468.029	468.132
(A)	NEFZA	BEJA	NEFZA	AV. H. BOURGUIBA	(78) 470.122	470.389
(A)	AMDOUN	BEJA	AMDOUN	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(78) 469.036	469.365

124

BANQUE NATIONALE AGRICOLE



NOM DE L'AGENCE GOUVERNORAT LOCALITE ADRESSE TELEPHONE (A) GOUBELLAT BEJA GOUBELLAT AV. H. BOURGUIBA (78) 453.388 DIRECTION REG. SILIANA IMM. BNA RUE 18 JANVIER (78) 872.303 (A) BOUARADA SILIANA BOUARADA COMP. COMRUE DE PALESTINE (78) 895.317	FAX 462.155 872.305 895.142
(A) GOUBELLAT BEJA GOUBELLAT AV. H. BOURGUIBA (78) 453.388 DIRECTION REG. SILIANA IMM.BNA RUE 18 JANVIER (78) 872.303	462.155 872.305 895.142
DIRECTION REG. SILIANA IMM.BNA RUE 18 JANVIER (78) 872.303	872.305 895.142
DIRECTION REG. SILIANA IMM.BNA RUE 18 JANVIER (78) 872.303	872.305 895.142
()	895.142
(A) ROHARADA SHIANA ROHARADA COMP COM - RHF DE PALESTINE (78) 895-317	
(i) Doubled Similar Doubled Com. Com. Com. Com. (10) 000.011	071 070
(A) SILIANA SILIANA SILIANA AV. DE L'INDÉPENDANCE (78) 871.234	871.270
(A) MAKTHAR SILIANA MAKTHAR AV.H.BOURGUIBA (78) 876.415	876.351
(A) GAAFOUR SILIANA GAAFOUR RUE OKBA IBN NAFAA (78) 897.038	897.038
(A) KRIB SILIANA KRIB AV.H. BOURGUIBA (78) 891.243	891.325
(A) ERROUHIA SILIANA ERROUHIA CENTRE COMMERCIAL (78) 893.095	893.085
DIRECTION REG. LE KEF RUE ALI BELHAOUENE (78) 201.441	201.748
(A) LE KEF LE KEF RUE ALI BELHAOUENE (78) 220.004	222.998
(A) DAHMANI LE KEF DAHMANI RUE SIDI MANSOUR (78) 280.019	280.535
(A) LE SERS LE KEF LE SERS RUE TAÏEB M'HIRI (78) 282.352	282.366
(A) TAJEROUINE LE KEF TAJEROUINE AV.H.BOURGUIBA (78) 287.344	287.355
(A) JERRISSA LE KEF JERRISSA AV. H. BOURGUIBA (78) 283.288	283.263
DIRECTION REG. JENDOUBA AV. F. HACHED (78) 632.788	633.429
(A) BOUSALEM JENDOUBA BOUSALEM RUE DE LA MOSQUÉE (78) 649.479	638.610
(A) TABARKA JENDOUBA TABARKA AV.H. BOURGUIBA (78) 643.926	644.467
(A) JENDOUBA JENDOUBA JENDOUBA AV. FARHAT HACHED (78) 633.410	634.286
(A) AIN DRAHAM JENDOUBA AIN DRAHAM AV. HABIB BOURGUIBA (78) 655.818	655.812
(A) GHARDIMAOU JENDOUBA GHARDIMAOU AV.H. BOURGUIBA (78) 645.303	660.789
(A) FERNANA JENDOUBA FERNANA CITE COMMERCIALE (78) 641.090	641.178

SUCCURSALES, AGENCES, BUREAUX OUVERTS AU 31 • 12 • 2001

Réseaux des Banques de Dépôts Rapport Annuel 2001 125

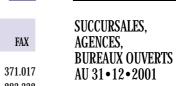
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

SUCCURSALES, AGENCES, BUREAUX OUVERTS AU 31•12•2001

	NOM DE L'ACENCE	COLUEDNODAT	VILLE OU	ADDECCE	TELEDITONE	EAV
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
	AGENCE CENTRALE	TUNIS	TUNIS	RUE HEDI NOUIRA	(71) 340.162	350.49
5)	THAMEUR	TUNIS	TUNIS	1, AV. HABIB THAMEUR	(71) 342.444	340.002
()	EL JAZIRA	TUNIS	TUNIS	33, RUE EL JAZIRA	(71) 322.577	324.49
()	TUNIS PORT	TUNIS	TUNIS	RUE ABDERRAZEK CHRAIET-P.MONCEF BEY	(71) 335.337	352.66
A)	EL MANAR III.	TUNIS	EL MANAR	AV.1 SEPTEMBRE1969- CENTRE DORRA	(71) 887.858	887.99
A)	MOKHTAR ATTIA	TUNIS	TUNIS	57,RUE MOKHTAR ATTIA	(71) 331.699	353.24
A)	BAB SOUIKA	TUNIS	BAB SOUIKA	51,AV.ALI BELHAOUANE	(71) 563.116	564.58
A)	K.PACHA	TUNIS	TUNIS	11, AVENUE K.PACHA	(71) 785.950	783.83
A)	TUNIS MEDINA	TUNIS	TUNIS	48, RUE SIDI BEN ZIED	(71) 560.892	565.80
A)	EL MENZAH	TUNIS	EL MENZAH	1 ZAMAKHCHARI-CITE MAHRAJENE	(71) 785.474	289.91
(P.DE LA VICTOIRE	TUNIS	TUNIS	ANGLE RUE DE LA COMMISSION	(71) 350.445	350.50
A)	LE KRAM	TUNIS	LE KRAM	242, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 732.400	730.27
A)	JEAN JAURES	TUNIS	TUNIS	25, AV. JEAN JAURES	(71) 344.814	351.812
(LA GARE	TUNIS	TUNIS	GARE DE TUNIS VILLE	(71) 258.856	255.033
()	PALESTINE	TUNIS	TUNIS	49, RUE DE PALESTINE	(71) 831.003	830.66
A)	EL MANAR II.	TUNIS	EL MANAR II	COLISÉE SOULA - EL MANAR I	(71) 883.511	883.75
(LA CHARGUIA	TUNIS	TUNIS	74,RUE 8600 Z.I.CHARGUIA I	(71) 791.788	790.98
4)	LE BELVEDERE	TUNIS	TUNIS	23, AV.DES Etats-Unis	(71) 287.058	892.89
A)	TUNIS CARTHAGE	TUNIS	TUNIS	AEROPORT TUNIS CARTHAGE	(71) 751.400	767.72
A)	AFRICA	TUNIS	TUNIS	52,AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 336.447	337.75
A)	KHAZNADAR	TUNIS	TUNIS	AV.DE L'INDEPENDANCE	(71) 511.634	501.220
1)	TEBOURBA	ARIANA	TEBOURBA	AV. H. BOURGUIBA	(71) 530.255	531.26
()	ARIANA	ARIANA	ARIANA	7,RUE DE LA REPUBLIQUE	(71) 714.209	701.61
1)	ETTADHAMEN	ARIANA	ETTADHAMEN	RUE D'IRAK	(71) 546.442	546.89
1)	RADES	BEN AROUS	RADES	81,AV.FARHAT HACHED	(71) 442.200	440.27
1)	MEGRINE	BEN AROUS	MEGRINE	PLACE 7 NOVEMBRE	(71) 432.904	297.49
1)	HAMMAM-LIF	BEN AROUS	HAMMAM-LIF	26, AV.H. BOURGUIBA	(71) 292.622	291.10
1)	FOUCHANA	BEN AROUS	FOUCHANA	AV.DE L'INDEPENDANCE	(71) 594.050	394.58
1)	BEN AROUS	BEN AROUS	BEN AROUS	7,AV.DE FRANCE	(71) 383.433	384.95
1)	EL MOUROUJ	BEN AROUS	EL MOUROUJ	COMPLEXE JAMAL AV.H.THAMEUR	(71) 362.280	362.320
1)	OUED ELLIL	MANOUBA	MANOUBA	GP 7 KM 8 - ROUTE MATEUR	(71) 600.660	601.90
1)	CITÉ DES SCIENCES	EL MENZAH IV		34, RUE HÉDI KARRAY	(71) 718.000	717.210
1)	MOHAMED V	MONTPLAISIR		AV. MOHAMED V	(71) 785.322	782.87
1)	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	AV. 7 NOVEMBRE	(72) 675.166	676.20
1)	EL FAHS	ZAGHOUAN	EL FAHS	6, RUE DE LA MOSQUÉE	(72) 670.687	670.12
4)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	1, RUE DE BELGIQUE	(72) 432.191	431.906
1)	MENZEL BOURGUIBA	BIZERTE	ML.BOURGUIBA	RUE DE L'INDÉPENDANCE	(72) 462.733	462.760
1)	SEJENANE	BIZERTE	SEJENANE	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 469.185	469.18
1)	RAS JEBAL	BIZERTE	RAS JEBAL	AV.HABIB BOUGATFA	(72) 447.177	447.82
A)	BIZERTE MEDINA	BIZERTE	BIZERTE	PLACE H.SADKAOUI-PORT BIZERTE	(72) 432.258	439.16
A)	MATEUR	BIZERTE	MATEUR	PLACE 7 NOVEMBRE	(72) 466.332	466.10
1)	DAR CHAABANE	NABEUL	DAR CHAABANE	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 360.466	361.92
1)	GROMBALIA	NABEUL	GROMBALIA	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 255.342	255.74
1)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	AV. DU KOWEIT	(72) 280.053	280.839
1)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 287.238	287.7
1)	KORBA	NABEUL	KORBA	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 384.573	384.25
4)	KELIBIA	NABEUL	KELIBIA	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 296.066	296.38
A)	MENZEL TEMIME	NABEUL	ML TEMIME	AV.MONGI SLIM	(72) 344.150	344.004
A)	EL HAOUARIA	NABEUL	EL HAOUARIA	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 297.040	297.176
A)	NABEUL II.	NABEUL	NABEUL	25,AV.HABIB THAMEUR	(72) 286.424	220.804

126

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE |

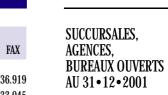


			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	BENI KHALLED	NABEUL	BENI KHALLED	PIACE DU 23 JANVIER	(72) 371.807	371.017
(A)	HAMMAMET ETTAHRIR	NABEUL	HAMMAMET	AV.DE LA LIBÉRATION	(72) 283.240	283.332
(A)	SOLIMAN	NABEUL	SOLIMAN	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 290.231	290.811
(A)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 226.500	226.796
(A)	M'SAKEN	SOUSSE	M'SAKEN	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 259 233	258.233
(A)	SOUSSE MEDINA	SOUSSE	SOUSSE	RUE DE MALTE	(73) 227.262	224.477
(A)	KANTAOUI	SOUSSE	SOUSSE	PORT KANTAOUI	(73) 348.359	246.816
(A)	SOUSSE TROCADERO	SOUSSE	SOUSSE	RUE NACEUR BEY	(73) 224.337	229.422
(A)	ENFIDHA	SOUSSE	ENFIDHA	AV.DE LA REPUBLIQUE	(73) 250.433	250.433
(A)	SOUSSE REPUBLIQUE	SOUSSE	SOUSSE	AV. LEOPOLD SENGHOR	(73) 226.546	226.546
(A)	AKOUDA	SOUSSE	AKOUDA	AV.DE LA REPUBLIQUE	(73) 357.829	256.866
(A)	HAMMAM SOUSSE	SOUSSE	H.SOUSSE	ROUTE DE TUNIS KM 136	(73) 360.611	360.611
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	PLACE DU 1ER MAI	(73) 681.256	696.246
(A)	EL OUERDANINE	MAHDIA	EL OUERDANINE	PLACE DU 1ER MAI	(73) 519.330	519.211
(A)	KSOUR ESSEF	MAHDIA	KSOUR ESSAF	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 665.030	664.462
(A)	EL JEM	MAHDIA	EL JEM	AV. TAIEB M'HIRI	(73) 630.047	630.064
(A)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 460.583	464.511
(A)	MOKNINE	MONASTIR	MOKNINE	AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 474.810	474.810
(A)	KSAR HELLEL	MONASTIR	KSAR HELLAL	AV.H. BOURGUIBA	(73) 475.688	475.202
(A)	JEMMAL	MONASTIR	JEMMAL	AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 474.810	475.050
(A)	MONASTIR II.	MONASTIR	MONASTIR	AV.DU COMBATTANT SUPREME	(73) 460.257	467.030
(A)	KSIBET EL MEDIOUNI	MONASTIR	K.MEDIOUNI	CITE COMMERCIALE	(73) 469.931	469.097
(A)	MSAKEN II	SOUSSE	MSAKEN	CITÉ NOUVELLE ROUTE DE SOUSSE	(73) 265 732	265.715
(A)	SFAX CHAKER	SFAX	SFAX	AV.HEDI CHAKER -PLACE MALBURG	(74) 224.864	296.811
(A)	SFAX ZITOUN	SFAX	SFAX	AV.DES MARTYRS	(74) 223.196	229.313
(A)	SFAX HACHED	SFAX	SFAX	97, AV.FARHAT HACHED	(74) 226.346	299.640
(A)	SAKIET EZZIT	SFAX	SAKIET EZZIT	59, AV.HABIB BOURGUIBA	(74) 251.858	254.958
(A)	JEBENIANA	SFAX	JEBENIANA	PLACE DU 2 MARS 1934	(74) 880.100	880.235
(A)	SKHIRA	SFAX	SKHIRA	AV.HABIB BOURGUIBA	(74) 295.332	295.025
(A)	SFAX MOULIN VILLE	SFAX	SFAX	ROUTE DE TUNIS, KM 1,5	(74) 216.670	237.686
(A)	SFAX PORT	SFAX	SFAX	RUE COMMANDANT BEJAOUI	(74) 228.500	229.941
(A)	SFAX JADIDA	SFAX	SFAX	137, AV. 7 NOVEMBRE	(74) 401.418 (75) 270.688	401.599
(A) (A)	GABES GABES CENTER	GABES GABES	GABES GABES	RUE DE BIZERTE RUE CHARLES DE GAULLE	(75) 270.000	275.050 276.511
					(75) 272.111	321.422
(A) (A)	MARETH ZARZIS	GABES MEDENINE	MARETH ZARZIS	AV.27 OCTOBRE 30, AV. HEDI CHAKER	(75) 521.155 (75) 694.855	694.662
(A) (A)	JERBA	MEDENINE	JERBA	34, PLACE FARHAT HACHED	(75) 651.936	650.699
(A)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE	AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 642.938	641.070
(A)	BEN GARDANE	MEDENINE	BEN GARDANE	AVENUE DE TUNIS	(75) 710.021	710.021
(A)	JERBA MIDOUN	MEDENINE	J.MIDOUN	AV.H.BOURGUIBA	(75) 659.131	658.077
(A)	DAR JERBA	MEDENINE	JERBA	HOTEL DAR JERBA-Z. TOURISTIQUE	(75) 745.631	695.530
(A)	EL MOUANSA	MEDENINE	ZARZIS	EL MOUANSA ZARZIS	(75) 695.530	695.530
(A)	TATAOUINE	TATAOUINE	TATAOUINE	AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 860.110	861.310
(A)	GHOMRASSEN	TATAOUINE	GHOMRASSEN	AV.H. BOURGUIBA	(75) 869.115	868.444
(A)	KEBILI	KEBILI	KEBILI	AV. DE LA VICTOIRE	(75) 490.633	491.327
(A)	DOUZ	KEBILI	DOUZ	AV. TAÏEB M'HIRI	(75) 470.021	470.011
(A)	GAFSA	GAFSA	GAFSA	IMM. STB-PLACE DU MARCHE	(76) 224.065	224.522
(A)	METLAOUI	GAFSA	METLAOUI	CITÉ DE PRÉSIDENT	(76) 241.110	241.811
(A)	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	AV.H. BOUZAYANE	(76) 632.107	633.661
(A)	JELMA	SIDI BOUZID	JELMA	RUE DE LA GARE	(76) 657.376	657.255
•						

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

	_			•		
			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	AV.HABIB BOURGUIBA	(76) 452.017	452.319
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	RUE HAMDA LAOUANI	(77) 230.273	231.229
(A)	HAJEB LAYOUN	KAIROUAN	HAJEB LAYOUN	RUE ALI ZOUAOUI	(77) 370.018	370.018
(A)	KASSERINE	KASSERINE	KASSERINE	AV.HEDI CHAKER	(77) 473.737	473.669
(A)	FERIANA	KASSERINE	FERIANA	AV.HABIB BOURGUIBA	(77) 441.275	441.118
(A)	BEJA	BEJA	BEJA	44,AV.HABIB BOURGUIBA	(78) 451.691	451.475
(A)	NEFZA	BEJA	NEFZA	21, AVENUE HABIB BOURGUIBA	(78) 471.644	470.916
(A)	LE KEF	LE KEF	LE KEF	3, RUE SALAH AYACH	(78) 202.354	200.658
(A)	S.S. YOUSSEF	LE KEF	S.S.YOUSSEF	AV.HABIB BOURGUIBA-ESSAKIA	(78) 258.100	258.100
(A)	KALAAT SENANE	LE KEF	KALAAT SENANE	1, AV.HABIB BOURGUIBA	(78) 296.150	296.150
(A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA	PLACE F. HACHED	(78) 603.026	604.616
(A)	AIN DRAHAM	JENDOUBA	AIN DRAHAM	AVENUE H.BOURGUIBA	(78) 655.140	655.058
(A)	TABARKA	JENDOUBA	TABARKA	RUE DU PEUPLE	(78) 670.412	670.589
(A)	BOUSALEM	JENDOUBA	BOUSALEM	RUE DES JARDINS	(78) 639.188	639.043
(A)	SILIANA	SILIANA	SILIANA	RUE DU18 JANVIER	(78) 872.832	872.887
	BOX	LIEU		ADRESSE	TELEPHONE	
	L'AFRICA	TUNIS		25, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 330.045	
	TUNIS CARTHAGE	TUNIS CARTHAG	E	TUNIS - AEROPORT	(71) 840.810	
	PORT LA GOULETTE	LE KRAM		TUNIS - LA GOULETTE	(71) 736.164	
	HAMMAMET MEDINA	HAMMAMET		HAMMAMET	(72) 280.769	
	VILLE ARABE	HAMMAMET		HAMMAMET	(72) 283.204	
	AEROPORT SKANES	MONASTIR		MONASTIR	(73) 466.300	
	CNRO	MONASTIR		MONASTIR	(73) 466.515	
	BOX SOUSSE MEDINA	SOUSSE		SOUSSE	(73) 219.510	
	AEROPORT SFAX	SFAX CHAKER		SFAX	(74) 241.700	
	JERBA HOUMT SOUK	JERBA HOUMT S		JERBA	(75) 621.680	
	AEROPORT JERBA	JERBA HOUMT S	OUK	JERBA	(75) 650.233	
	HOTEL CLUB SANGHO	ZARZIS		ZARZIS	(75) 680.124	
	RAS JEDIR	BEN GARDANE		RAS JEDIR	(75) 665.021	
	BENI KHEDECH	MEDENINE		MEDENINE	(75) 647.253	
	AEROPORT TOZEUR	TOZEUR		TOZEUR	(76) 450.388	
	AEROPORT TABARKA	TABARKA		TABARKA	(78) 640.150	

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE



	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	TUNIS	TUNIS	TUNIS	12, AV. DE FRANCE	(71) 337.944	336.919
(A)	EL DJAZIRA I	TUNIS	TUNIS	1, RUE DE L'ALGERIE	(71) 325.428	333.045
(A)	EL DJAZIRA II	TUNIS	TUNIS	53, RUE EL JAZIRA	(71) 345.850	342.622
(A)	TUNIS MEDINA	TUNIS	TUNIS	14,RUE DE LA KASBA	(71) 353.191	352.915
(A)	CHARGUIA	TUNIS	TUNIS	CHARGUIA (Z. INDUSTRIELLE)	(71) 785.923	787.522
(A)	AV.H.B. (Cptr.Comm.)	TUNIS	TUNIS	70,72.AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 340.657	351.009
(A)	AV.H.B. (Cptr.part.)	TUNIS	TUNIS	70,72.AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 340.671	336.034
(A)	ABOUS NAWAS	TUNIS	TUNIS	C.COMMERCIAL ABOU NAWAS TUNIS	(71) 346.434	347.524
(A)	AV.H.B. (4è.Ag. Siège)	TUNIS	TUNIS	68,AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 347.042	335.398
(A)	AV. DE PARIS	TUNIS	TUNIS	23, AVENUE DE PARIS	(71) 338.361	331.458
(A)	AV. MOHAMED V.	TUNIS	TUNIS	60, AV. MOHAMED V.	(71) 785.787	785.503
(A)	LA FAYETTE	TUNIS	TUNIS	8, RUE IBN EL DJAZZAR	(71) 783.074	783.074
(A)	RUE D'EGYPTE	TUNIS	TUNIS	3,RUE D'EGYPTE	(71) 786.743	832.261
(A)	EL MENZAH I.	TUNIS	TUNIS	CITE MAHRAJENE	(71) 783.290	793.395
(A)	EL MENZAH VI.	TUNIS	EL MENZAH	CITE JAMIL MENZAH VI	(71) 750.230	750.216
(A)	AV. DE CARTHAGE	TUNIS	TUNIS	72,AV. DE CARTHAGE	(71) 730.303	347.483
(A)	AV. HEDI CHAKER	TUNIS	TUNIS	44,AV. HEDI CHAKER	(71) 780.173	781.583
(A)	LE KRAM	TUNIS	KRAM	246,AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 730.537	733.320
(A)	LE BARDO	TUNIS	BARDO	6, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 730.337	511.785
(A)	EL OUARDIA	TUNIS	EL OUARDIA	82,AV. 15 OCTOBRE 1963	(71) 390.445	494.560
(A)	EL GOMEDIA EL MANAR	TUNIS	EL MANAR	3,AV. TAHAR BEN AMMAR	(71) 880.433	880.344
(A)	BAB SOUIKA	TUNIS	TUNIS	C.COMMERCIAL LOCAL N°10	(71) 570.658	570.678
(A)	J.ABDENNACEUR	TUNIS	TUNIS	1, RUE J.ABDENNACEUR	(71) 349.433	351.700
(A)	EL HAFSIA	TUNIS	TUNIS	PL. HAFSIA ANG.R. SIDI BOUHDID	(71) 343.433	333.788
(A)	LES BERGES DU LAC	TUNIS	TUNIS	C.COMMERCIAL DES BERGES DU LAC	(71) 761.424	761.216
(A)	TUNIS	TUNIS	TUNIS	70, 72, AV. H. BOURGUIBA	(71) 701.424	347.751
(A)	TUNIS	TUNIS	TUNIS	25, AV. DE PARIS	(71) 340.033	337.420
(A)	TUNIS	TUNIS	TUNIS	AV. MOHAMED V	(71) 842.422	557.120
(A)	EL MENZAH VII.	ARIANA	EL MENZAH	CITE LATIF-EL MENZAH VII	(71) 753.900	
(A)	TUNISAIR	ARIANA	ARIANA	15,RUE9105 Z.I. GHARGUIA(T-ATR)	(71) 785.923	700.874
(A)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	5,RUE DE SALAMBO	(71) 703.323	719.442
(A)	TUNIS	ARIANA	-	CENTRE ALYSSA-RUE MALAGO	(71) 874.530	874.624
(A)	MANOUBA	MANOUBA	MANOUBA	AV.HABIB BOURGUIBA-MANOUBA	(71) 520.033	520.020
(A)	BEN AROUS	BEN AROUS	BEN AROUS	AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 382.889	383.023
(A)	MEGRINE	BEN AROUS	MEGRINE	55,AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 433.595	299.266
(A)	H. LIF	BEN AROUS	H.LIF	ANG. AV. DE LA REPUBGP1	(71) 711.600	294 700
(A)	CARNOY	ARIANA	CARNOY	8, AV. DE LA LIBERTÉ ET MENZAH 4	(71) 711.000	235 444
(A)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	5, RUE DALAMBO	(71) 716.683	716.821
(A)	ENNACER	ARIANA	ENNACER	9, AV. NELLE CIE ENNACER	(71) 875.685	875.688
(A)	EL MANAR	TUNIS	EL MANAR	CENTRE ALYSSA, RUE MALAGA	(71) 874.530	874 624
(A)	EZZAHROUNI	TUNIS	EZZAHROUNI	AV. ENNAKHIL	(71) 585.800	597.350
(A)	LA MARSA	TUNIS	LA MARSA	16, AV. 7 NOVEMBRE	(71) 774.040	774.084
(A)	B. ESSAHEL	NABEUL	B. ESSAHEL	AV. MED. EDEN	(72) 249.511	249.344
(A)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	RUE MONCEF BEY	(72) 433.711	433.862
(A)	MATEUR	BIZERTE	MATEUR	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 466.598	468.222
(A)	EL ALIA	BIZERTE	EL ALIA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 442.674	442.804
(A)	UTIQUE	BIZERTE	UTIQUE	UTIQUE VILLE	(72) 445.030	445.277
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	71,AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 287.239	286.654
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	AV. DE LA REPUBLIQUE	(72) 281.260	281.359
(A)	GROMBALIA	NABEUL	GROMBALIA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 255.376	255.867
\ 7		- -		· · 	() ======	

Réseaux des Banques de Dépôts

Rapport Annuel 2001 129

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	MENZEL BOUZELFA	NABEUL	M. BOUZELFA	2,4,6, RUE TAIEB EL M'HIRI	(72) 292.960	292.938
(A)	KORBA	NABEUL	KORBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 289.277	289.177
(A)	NABEUL	NABEUL	HAMMAMET	CENTRE COMMERCIAL HAMMAMET	(72) 262.292	-
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	HÔTEL EL MANAR-MREZGUA	(72) 262.335	262.288
(A)	BIR M'CHERGUA	ZAGHOUAN	BIR M'CHERGUA	CENTRE COMMERCIAL	(72) 679.295	679.400
(A)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	3,RUE ALI BELHAOUANE	(73) 224.361	227.557
(A)	KALAA ESSIGHIRA	SOUSSE	K. ESSIGHIRA	AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 242.233	249.247
(A)	MSAKEN	SOUSSE	MSAKEN	50,AV.TAEIB HACHICHA	(73) 259.555	259.753
(A)	SOUSSE CORNICHE	SOUSSE	SOUSSE	RUE BELKADHI - LA CORNICHE	(73) 227.155	227.153
(A)	SIDI BOU ALI	SOUSSE	SIDI BOU ALI	AV. H. BOURGUIBA	(73) 247.244	247.245
(A)	SOUSSE KHEZAMA	SOUSSE	KHEZAMA	BD 7 NOV.RTE TOURIST KHEZAMA EST	(73) 242.125	242.071
(A)	HAMMAM SOUSSE	SOUSSE	HAMMAM SOUSSE	RTE DE TUNIS	(73) 360.011	-
(A)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE NORD	PORT EL KANTAOUI	(73) 240.422	240.997
(A)	SOUSSE MEDINA	SOUSSE	SOUSSE MEDINA	10, RUE SALAH BEL AJOUZA	(73) 223.665	223.667
(A)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	LES JARDINS-PORT EL KANTAOUI	(73) 346.200	-
(A)	TEBOULBA	MONASTIR	TEBOULBA	262, AV. H. BOURGUIBA	(73) 479.550	492.596
(A)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	PLACE DU LEADER	(73) 462.977	463.575
(A)	KSAR HELLAL	MONASTIR	KSAR HELLAL	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 473.544	473.707
(A)	KSIBET EL MEDIOUNI	MONASTIR	KS.MEDIOUNI	56, AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 469.127	469.898
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	PLACE DU 7 NOVEMBRE	(73) 680.203	695.191
(A)	EL JADIDA	SFAX	FAX. EL JADIDA	AV. 7 NOVEMBRE	(74) 406.730	406.736
(A)	SFAX	SFAX	SFAX	AV. 5 AOÛT	(74) 220.730	
(A)	SFAX EL HABIB	SFAX	SFAX	KM 3 RTE DE MEHARZA	(74) 274.633	274.670
(A)	SFAX EL HILLAL	SFAX	SFAX	17,PLACE DU 5 DECEMBRE	(74) 297.679	297.684
(A)	RUE S. HARZALLAH	SFAX	SFAX	9, RUE SALEM HARZALIAH	(74) 297.504	297.810
(A)	PLACE MALBURG	SFAX	SFAX	3,PLACE MALBURG	(74) 299.660	220.738
(A)	AV. FARHAT HACHED	SFAX	SFAX	AV. FARHAT HACHED	(74) 229.871	226.052
(A)	GREMDA	SFAX	SFAX	ROUTE GREMDA KM 1.5	(74) 241.038	241.626
(A)	LA POUDRIERE	SFAX	SFAX	LA POUDRIERE (Z. IND.)	(74) 296.692	297.815
(A)	SFAX MEDINA	SFAX	SFAX	RUE MONGI SLIM (EL MEDINA)	(74) 229.423	225.651
(A)	MAHRES	SFAX	MAHRES	AV. HABIB BOURGUIBA	(74) 290.959	290.034
(A)	SAKIET EZZIT	SFAX	SAKIET EZZIT	PLACE MOUFIDA BOURGUIBA	(74) 251.666	251.200
(A)	EL HANCHA	SFAX	EL HANCHA	AV. HABIB BOURGUIBA	(74) 284.060	284.452
(A)	SFAX CENTER	SFAX	SFAX	AV. HABIB BOURGUIBA (SFAX CENTRE)	(74) 225.019	229.486
(A)	SFAX 2000	SFAX	SFAX	AV. DES MARTYRS	(74) 227.184	297.805
(A)	SFAX THAMEUR	SFAX	SFAX	ANGLE AV.H.THAMEUR & R.S.HARZALIAH	(74) 297.135	-
(A)	BIR ALI BEN KHELIFA	SFAX	B.A.B KHELIFA	AV. DU 2 MARS 1934	(74) 277.255	277.280
(A)	FOIRE DE SFAX	SFAX	SFAX	AV.HABIB BOURGUIBA	(74) 225.692	228.155
(A)	GABES	GABES	GABES	3,AV. FARHAT HACHED	(75) 272.411	273.699
(A)	JERBA HOUMET SOUK	MEDENINE	JERBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(75) 651.777	651.950
(A)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	AV. FARHAT HACHED	(76) 450.633	452.659
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	AV. DE LA REPUBLIQUE	(77) 229.300	227.092
(A)	OUESLATIA	KAIROUAN	OUESLATIA	CITE COMMERC. AV.ALI BELHAOUANE	(77) 250.047	250.025
(A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA	RUE M'HAMED ALI	(78) 633.208	631.449
(A)	ВЕЈА	BEJA	BEJA	ANGLE AV. H.B. & AV. DE FRANCE	(78) 454.875	456.425

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES



			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	CENTRALE	TUNIS	TUNIS	65, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 340.756	353.090
(A)	AFRIQUE	TUN1S	TUNIS	25, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 340.521	353.190
(A)	EL JAZIRA	TUNIS	TUNIS	26, RUE EL JAZIRA	(71) 322.879	321.881
(A)	LES SOUKS	TUNIS	TUNIS	102,RUE JEMAA EZZITOUNA	(71) 343.616	335.874
(A)	BERGES DU LAC	TUNIS	TUNIS	RTEDELA MARSA - BLOC G	(71) 860.682	861.758
(A)	LA MARSA	TUNIS	LAMARSA	27, AVENUE DE LA REPUBLIQUE	(71) 741.084	741.101
(A)	MISR	TUNIS	TUNIS	59, AV. DE LA LIBERTE	(71) 831.519	832.672
(A)	SIDI BELHASSEN	TUNIS	TUNIS	5, RUE DE TOURCOING	(71) 253.774	344.435
(A)	BELHAOUANE	TUNIS	BAB SOUIKA	51, AV. ALI BELHOUANE	(71) 563.333	563.437
(A)	BAB DJEDID	TUNIS	TOUR. EL BEY	61, AV. BAB DJEDID	(71) 354.176	253.335
(A)	ETATS-UN1S	TUN1S	TUNIS	22, AV. DES ETATS-UNIS	(71) 784.180	796.313
(A)	LE BARDO	TUNIS	BARDO NORD	141, BOULVARD 20 MARS	(71) 511.920	517.675
(A)	ELAHMADI	TUNIS	LA MARSA	RUE DE LA MOSQUEE-CITE ESSAADA	(71) 744.755	744.781
(A)	KHEREDDINE	TUNIS	KHEREIDDINE	VILLA ZARROUK 180, AV. H. BOURGUIBA	(71) 276.570	731.804
(A)	ELOUARDIA	TUNIS	ELOUARDIA	RUE 10.000 N° 11-ELOUARDIA	(71) 393.254	390.940
(A)	SIDI BOU SAID	TUNIS	SIDIBOUSAID	AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 740.318	740.446
(A)	LAGOULETTE	TUNIS	LAGOULETTE	AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 735.516	736.571
(B)	LES ABATTOIRS	TUNIS	EL OUARDIA	LES ABATTOIRS - TUNIS	(71) 494.976	494.950
(A)	SAADI	TUNIS	ELMENZAH	IMMEUBLE SAADI	(71) 718.091	718.722
(A)	CHARGUIA	TUNIS	CHARGUIA	RUE N° 11 - Z.I LA CHARGUIA	(71) 787.766	782.447
(A)	EL MENZAH VI	TUNIS	ELMENZAH	2, RUE YOUSSEF DJAIET	(71) 766.957	767.855
(A)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	Z.IND. DE L'AFI - AEROPORT ARIANA	(71) 710.888	716.377
(A)	EL MANAR	ARIANA	EL MANAR	5 bis, RUE T. BEN AMMAR	(71) 885.736	883.919
(A)	M'NIHLA	ARIANA	M'NIHLA	Km3 RTE DE BIZERTE ENNOGRA	(71) 554.744	554.366
(A)	HRAIRIA	ARIANA	HRAIRIA	RUE 4667 - EZZAHROUNI	(71) 575.417	573.777
(A)	OUEDELLIL	ARIANA	OUEDELLIL	KM 8ROUTEDEMATEUR	(71) 620.999	621.777
(A)	BORJELAMRI	ARIANA DEN ADOUG	BORJELAMRI	CITECOMMERCIALE	(71) 542.550	542.555
(A)	BEN AROUS	BEN AROUS	BEN AROUS	29, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 381.777	383.525
(A)	MEGRINE	BEN AROUS	MÉGRINE RIADH	13 bis, AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 433.373	433.647
(A)	EZZAHRA	BEN AROUS	EZZAHRA	ANGLE AV. CH. NICOLE	(71) 454.550	454.455
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	AV. DES Etats-Unis	(72) 780.395 (72) 432.532	781.562
(A) (A)	BIZERTE MATEUR	BIZERTE BIZERTE	BIZERTE MATEUR	AV. TAIEB M'HIRI PLACE DE TUNIS	(72) 452.552 (72) 465.552	422.866 465.365
(A) (A)	MENZELJEMIL	BIZERTE	MENZ, JEMIL	1,AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 405.552	405.505
(A) (B)	M.ABDERRAHMAN	BIZERTE		45, AV. H. BOURGUIBA	(72) 440.909	441.244
(A)	RAS-JEBEL	BIZERTE	NI, ADDERKAHMAN RAS-JEBEL	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 441.243	441.013
(B)	TINJA	BIZERTE	TINJA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 449.330	470.377
(A)	MENZEL BOURGUIBA	BIZERTE	M.BOURGUIBA	ANGLE RUE HEDI CHAKER	(72) 470.240	470.777
	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	IMM. CTAMA - BAB OUALI	(72) 675.734	675.725
(A) (A)	ENNADHOUR	ZAGHOUAN	ENNADHOUR	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 673.734	678.524
(A)	EL FAHS	ZAGHOUAN	EL FAHS	AV. H.BOURGUIBA - IMM.MAJUS	(72) 670.144	670.754
(A)	MENZEL TEMIME	NABEUL	M.TEMIME	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 298.188	298.536
(A)	MENZEL BOUZELFA	NABEUL	NABEUL	RUE TAIEB MEHIRI	(72) 254.256	292.781
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	63, AV. H. CHAKER	(72) 234.230 (72) 221.677	220.311
(A)	HAMMAMET SUD	NABEUL	HAMMAMET	AV.DES NATIONS UNIES	(72) 221.077 (72) 280.395	281.562
(A)	HAMMAMET VILLE	NABEUL	HAMMAMET	RUE DE LA REPUBLIQUE	(72) 283.533	283.579
(A)	CHEBBA	MAHDIA	LACHEBBA	CITE COMMERCIALE	(73) 641.469	641.419
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 681.734	681.737
(A)	TEBOULBA	MAHDIA	TÉBOULBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 492.911	492.912
(A)	RTE TOURISTIQUE	MAHDIA	MAHDIA	COMPLEXE TOURISTIQUE 'DIAR EL BAHR'	(73) 672.211	672.213
(A)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	IMM. LE REMPART, AV. H. BOURGUIBA	(73) 461.400	464.942
(A)	KHENIS	MONASTIR	KHENIS	AVENUE HANNIBAL	(73) 535.515	55.520
(A)	JEMMEL	MONASTIR	MONASTIR	IMM.M'LAOUAH	(73) 485.000	485.774
(A)	KALAA KEBIRA	SOUSSE	KALAAKEBIRA	PLACE DU MARCHÉ	(73) 253.250	253.737
(A)	HAMMAM-SOUSSE	SOUSSE	H.SOUSSE	3, AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 361.222	361.656
(A)	M'SAKEN	SOUSSE	M'SAKEN	CENTRE COMMERCIAL - M'SAKEN	(73) 259.716	259.300
\y			· -		,	

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
	NOM DE L'AGENCE	GUUVERNURAI	LUCALITE		TELEPHONE	ГАЛ
()	ERRIADH	SOUSSE	SOUSSE	HÔTEL SOUSSE ERRIADH	(73) 229.659	229.65
)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	8, AV. HABIB THAMEUR-S.MEDINA	(73) 224.813	228.59
1)	JAWHARA	SOUSSE	SOUK EL AHAD	AV. MED KASSOUI	(73) 332.985	332.98
3)	NEJMA	SOUSSE	SOUSSE	HÔTEL NEJMA-SOUSSE	(73) 227.886	278.22
1)	SFAX	SFAX	SFAX	17, AV. HEDI CHAKER	(74) 226.416	227.55
1)	SFAX TAPARURA	SFAX	SFAX	ANG. AV.PATR. LUMAMBA-RUE A.BACH	(74) 298.565	298.83
A)	SFAX MOULINVILLE	SFAX	SFAX	AV. DE BIZERTE-ROUTE DE TUNIS	(74) 235.235	216.72
A)	EL JADIDA	SFAX	SFAX	AV. 7 NOVEMBRE (CENTRE SFAX)	(74) 472.742	472.74
A)	KERKENNAH	SFAX	KERKENNAH	AV. FARHAT HACHED	(74) 481742	481.16
A)	SBIBA	KASSERINE	SBIBA	RUEABOUBAKRFOURATI	(74) 488.425	488.40
A)	GABES	GABES	GABES	298, AV. H. BOURGUIBA	(75) 274.881	274.460
A)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE (ONS)	IMM. «ONS» AV. HABIB BOURGUIBA	(75) 642.528	642.52
A)	ZARZIS	JERBA	ZARZIS	ROUTE DE MEDENINE - ZARZIS	(75) 691.600	691.10
B)	HOUMT SOUK	MEDENINE	HOUMT SOUK	PLACE FARHAT HACHED	(75) 650.154	652.79
4)	MIDOUNE	MEDENINE	MIDOUNE	MIDOUNE-JERBA	(75) 657.224	600.16
A)	HOUMET ESSOUK	MEDENINE	H. ESSOUK	RUE BEN BOUMESSAOUR -JERBA	(75) 651.037	651.08
A)	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	SIDIBOUZID	RUE HOUCINE BOUZAIENE	(76) 633.500	634.92
4)	ESSABALA	SIDI BOUZID	ESSABALA	AV. HABIB BOURGUIBA	(76) 674.420	674.75
4)	SIDIALIB.AOUN	SIDIBOUZID	S.ALIB.AOUN	RUE 7 NOVEMBRE	(76) 660.140	660.18
A)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	ROUTE DE NEFTA	(76) 461.855	463.47
A)	NEFTA	TOZEUR	NEFTA	AV. HABIB BOURGUIBA	(76) 430.691	431.153
A)	DEGACHE	TOZEUR	DEGACHE	AV. TAÎB MHIRI - DEGACHE	(76) 420.294	420.49
A)	GAFSA	GAFSA	GAFSA	AV. MOHAMED ALI HAMMI	(76) 226.478	224.25
A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	12, PLACE DE L'INDÉPENDANCE	(77) 226.310	228.55
B)	SIDI AMOR BOUHAJLA	KAIROUAN	BOUHAJLA	LOGEMENT POPULAIRE N°1	(77) 266.289	266.010
A)	TABARKA	JENDOUBA	TABARKA	32, AV. HABIB BOURGUIBA	(78) 603.540	603.143
A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA	A. HEDI CHAKER ET IBN ARAFA	(78) 630.143	634.26
B)	GHARDIMAOU	JENDOUBA	JENDOUBA	PLACE DU MARCHÉ	(78) 645.300	660.480
A)	BEJA	BEJA	BEJA	IMM. CTAMA AV. HABIB BOURGUIBA	(78) 455.235	457.79
1)	LE KEF	LE KEF	LE KEF	2, RUE MONGI SLIM	(78) 223.720	224.50
	ВОХ	LIEU		ADRESSE	TELEPHONE	
	DOX	LILU		ADICESSE	TELEI HONE	
B)	TUNIS CARTHAGE	ARIANA		TUNIS CARTHAGE	(71) 750.578	767.59
B)	LA GOULETTE	TUNIS		LA GOULETTE	(71) 735.222	
B)	ABOU NAWAS	TUNIS	LA MARSA	HÔTEL ABOU NAWAS GAMMARTH	(71) 746.218	741.10
g)	HÔTEL LE PARADIS	NABEUL	HAMMAMET	AV. DES Etats-Unis	(72) 227.012	781.56
B)	HÔTEL LE PRÉSIDENT	NABEUL	HAMMAMET	HAMMAMET NORD	(72) 278.352	279.61
B)	RYM	MONASTIR		HÔTEL SAHRA BEACH	(73) 461.632	460.57
B)	AEROPORT MONASTIR	MONASTIR		AEROPORT	(73) 468.091	460.57
B)	GHARDIMAOU	JENDOUBA	JENDOUBA	RUE ALI BEN ZITOUN	(78) 661.300	660.48

BANQUE DE L'HABITAT



VILLE OU NOM DE L'AGENCE GOUVERNORAT LOCALITE **ADRESSE** TELEPHONE FAX **BRUXELLES BRUXELLES BRUXELLES** 103, BD SAINT MICHEL -1040 BRUXELLES 003227341450 27341470 DÛSSELDORF DÛSSELDORF DÛSSELDORF 36-38, JÜRGENS PLATZ-40219 DÜSSELDORF 13036267 **(B)** 00492113036267 (B) **JEDDAH JEDDAH** JEDDAH BD, AZIZ DHIA ERRAOUDHA- BP 14293.21424 0096626605320 6646235 0033147042610 (B) **PARIS PARIS PARIS** 17-19 R. DE LUBECK 75016 PARIS-FRANCE 47042611 ROME (B) ROME ROME 13. VIA DELLE EGADI 00141 ROME 0039068172282 8170852 K. PACHA BELVEDERE (71) 782.128 781.092 **(S)** TUNIS 21, AV. KHEREDDINE PACHA **(S)** H. BOURGUIBA TUNIS **TUNIS** AV. H.BOURGUIBA (71) 337.690 335.343 (71) 721.000 (A) LE KRAM TUNIS LE KRAM 155 BIS, AV. HABIB BOURGUIBA 721.650 LA MARSA **TUNIS** LA MARSA AV. H.BOURGUIBA CENTRE FENISIA (71) 775.777 749.111 (A) (A) "9 AVRIL" **TUNIS B.SAADOUN** Bd 9 AVRIL (71) 570.195 564.025 (A) AV. DE CARTHAGE TUNIS AV. DE CARTHAGE 23.AV.DE CARTHAGE (71) 353.677 352,993 AV. DE LONDRES (71) 343.509 (A) TUNIS AV. DE LONDRES 70.AV. DE LONDRES 343.163 TUNIS CHARGUIA 42, RUE 8600 ZONE INDU. (71) 770.035 772.041 (A) CHARGUIA (A) ETTADHAMEN TUNIS ETTADHAMEN CITE ETTADHAMEN ANGLE R.N.C 31 (71) 554.145 554.844 INTERNATIONALE (71) 794.622 **TUNIS** 17, AV. KHEREDDINE PACHA 794.998 (A) TUNIS (71) 500.493 (A) KHAZNADAR **TUNIS** KHAZNADAR AV.DE L'INDEPENDANCE IMM.STAR 515.159 LE DIPLOMAT DIPLOMAT (71) 791.099 794.186 (A) TUNIS 44, AV. HEDI CHAKER (A) ALAIN SAVARY TUNIS ALAIN SAVARY ROUTE X 2; ANGLE ALAIN SAVARY (71) 784.515 787,474 (A) **EZZAHRA** BEN AROUS **EZZAHRA** AV.HABIB BOURGUIBA (71) 482.100 482.062 (A) MEGRINE BEN AROUS MEGRINE AV. H. BOURGUIBA (71) 429.555 429.580 (71) 389.346 (A) BEN AROUS BEN AROUS BEN AROUS 7,AV. DE FRANCE BEN AROUS 389.403 (71) 362.348 EL MOUROUJ BEN AROUS EL MOUROUJ AV. DES MARTYRS 362.354 (A) (71) 438.828 HAMMAM-LIF BEN AROUS HAMMAM -LIF 439.296 (A) AV. DE LA REPUBLIQUE (71) 310.505 Nouv. MEDINA BEN AROUS Nouv. MEDINA 304,AV. F. IBN ABDELAZIZ (A) 310.533 BIR EL KASSAA BEN AROUS IMM. BEB TUNIS RUE DU LIN (71) 389.200 (A) BIR EL KASSAA 387.033 HEB.FOUCHANA FOUCHANA (B) BEN AROUS (A) RADES BEN AROUS RADES ENTRÉE DU VILLAGE MÉDITERRANÉEN (71) 463.400 465.422 AV.H.BOURGUIBA. ARIANA CENTER (A) **ARIANA** ARIANA ARIANA (71) 706.680 705.643 EL MENZEH V EL MENZAH V 18. AV. DE LA LIBERTÉ (71) 238.777 ARIANA 236.195 (A) GROMBALIA NABEUL GROMBALIA AV.H.BOURGUIBA (72) 256.376 257.183 (A) (A) HAMMAMET NABEUL HAMMAMET AV.H.BOURGUIBA (72) 282.120 283.700 KELIBIA KELIBIA (72) 274.557 (A) NABEUL AV.ALI BELAHOUANE 274.559 (A) NABEUL NABEUL NABEUL 30,AV. H.BOURGUIBA (72) 220.267 287.573 ZA. DJEDIDI (72) 252.875 (A) ZA. DJEDIDI NABEUL AV.20 MARS ZAOUIET DJEDIDI 252.549 HEB. SOLIMAN NABEUL SOLIMAN **(B)** (A) ZAGHOUAN ZAGHOUAN ZAGHOUAN AV. 7 NOVEMBRE (72) 675.489 676.998 BIZ. KHALDOUN **BIZERTE** BIZ. KHALDOUN 17, RUE IBN KHALDOUN (72) 432.830 433.911 (A) (72) 431.903 (A) **BIZERTE THAALBI** BIZERTE BIZERTE THAALBIANGLE AV.H.BOURGUIBA & THAALBI 434.150 MENZEL BOURGUIBA MENZ. BOURG. AV.DE L'INDEPENDANCE (72) 464.650 464.675 (A) BIZERTE (A) RAFRAF **BIZERTE** RAFRAF AV.7 NOVEMBRE - PLACE RMILA (72) 455.622 455.711 (72) 465.060 (A) MATEUR **BIZERTE** MATEUR AV. TAÎEB MHIRI - MATEUR 465.344 (72) 465.060 (B) HEB. MATEUR BIZERTE MATEUR AV. TAÏEB MHIRI MATEUR 465.344 (A) CHATT MARIEM **SOUSSE** CHATT MARIEM ROUTE TOURISTIQUE (73) 248.631 248.633 (A) HAMMAM SOUSSE **SOUSSE** H. SOUSSE AV. 7 NOVEMBRE (73) 270.233 270.235 SOUSSE HACHED **SOUSSE** S. HACHED CITE FARHAT HACHED (73) 229.686 229.687 (A) SOUSSE INDEP. **SOUSSE** S. INDEPENDANCE 3, RUE DE L'INDEPENDANCE (73) 226.725 222.071 (A) SOUSSE RIADH **SOUSSE** SOUSSE RIADH 5, RUE JAAFAR IBN ABI TALIB (73)304.913 300.264 SOUSSE KANTAOUI 348 974 **SOUSSE** SOUSSE PORT KANTAOUI (73)348 976 ANG. AV. TAÏB HACHICHA RUE DES ORANGES (73) 265.788 (A) M'SAKEN **SOUSSE** M'SAKEN 265.780 (A) **JEMMEL** MONASTIR **JEMMEL** 70, RUE KASSAS JEMMEL (73) 483.501 483.500 (A) MONASTIR MONASTIR MONASTIR PLACE 7 NOVEMBRE (73) 461.911 463.444 (B) HEB. KSAR HELLAL MONASTIR KSAR HELLAL (A) KARKAR MAHDIA KARKAR GP1 RUE NATIONALE KARKAR (73) 620.641 620.643 (A) MAHDIA MAHDIA MAHDIA 106, AV.H. BOURGUIBA (73) 681.863 694.355 SFAX C. BEJAOUI (74) 226.372 (A) SFAX BEJAOUI RUE C.BEJAOUI 225.512 226.016 SFAX CITE JARDIN SFAX SFAX CITE JARDIN CITE DES JARDINS. EL BOUSTEN (74) 224.739

BANQUE DE L'HABITAT

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	SFAX HEDI CHAKER	SFAX	HEDI CHAKER	89,ANG. H.CHAKER & H.THAMEUR	(74) 226.027	225.574
(A)	SFAX JEDIDA	SFAX	JEDIDA	RUE JARDIN. MOULINVILLE	(74) 299.719	299.721
(A)	GABES	GABES	GABES	162,AV.FARHAT HACHED	(75) 272.587	275.182
(A)	BEN GUERDANE	MEDENINE	BEN GUERDANE	AV. DE TUNIS	(75) 667.383	667.384
(A)	JERBA MIDOUN	MEDENINE	JERBA MIDOUN	AV. SALAH BEN YOUSSEF - MIDOUNE	(75) 602.833	602.835
(A)	ZARZIS	MEDENINE	ZARZIS	RUE FARHAT HACHED	(75) 683.358	683.375
(A)	JERBA H. SOUK	MEDENINE	DJERBA H. SOUK	147, RUE ABDELKHADHI H. SOUK	(75) 652.405	652.406
(A)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE	3,RUE H.BOURGUIBA IMM.FATH.	(75) 642.218	643.129
(A)	KEBILI	KEBILI	KEBILI	RUE NALOUT KEBILI	(75) 490.120	490.154
(A)	TATAOUINE	TATAOUINE	TATAOUINE	RUE FARHAT HACHED	(75) 862.317	862.316
(A)	GAFSA	GAFSA	GAFSA	27, AV.TAIEB M'HIRI	(76) 221.566	222.133
(A)	TOZEUR	TOZEUR	T.MAZGHOUNA	AV.FARHAT HACHED	(76) 453.624	452.207
(A)	SIDI BOUZID	S.BOUZID	S.BOUZID	AV.HEDI CHAKER	(76) 632.154	632.276
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	AV. EL MAHDIA-KAIROUAN	(77) 227.757	227.885
(A)	KASSERINE	KASSERINE	KASSERINE	AV.T.M'HIRI. IMM.BS-KASSERINE	(77) 474.850	472.390
(A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA	13, RUE ALI BELHAOUANE	(78) 631.809	630.191
(A)	TABARKA	JENDOUBA	TABARKA		(78) 862.844	872.845
(A)	BEJA	BEJA	BEJA	ANG. AV.H.BOURGUIBA & A.BEN ZIAD	(78) 454.400	455.228
(B)	HEB. MEDJEZ BAB	BEJA	MEDJEZ BAB			
(A)	LE KEF	LE KEF	LE KEF	Bd.MONGI SLIM	(78) 224.399	225.702
(A)	SILIANA	SILIANA	SILIANA	AV.DU 18 JANVIER 1952 IMM.BNA	(78) 872.844	872.845

BANQUE DU SUD

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	BACH HAMBA	TUNIS	TUNIS	56, AV. H. BOURGUIBA	(71) 343.413	351.738
(A)	TUNIS LIBERTE	TUNIS	TUNIS	45, AV.DE LA LIBERTE	(71) 835.138	832.278
(A)	MOHAMED V.	TUNIS	TUNIS	3, PLACE PASTEUR	(71) 780.543	849.884
(A)	MONCEF BEY	TUNIS	TUNIS	PLACE MONCEF BEY	(71) 254.021	342.371
(A)	SIDI BOUSAID	TUNIS	SIDI BOUSAID	PLACE 7 NOVEMBRE	(71) 740.296	741.192
(A)	AVENUE DE PARIS	TUNIS	TUNIS	14,AV.DE PARIS	(71) 258.801	343.662
(A)	BELVEDERE	TUNIS	TUNIS	95, AV. DE LIBERTÉ	(71) 892.422	849.204
(A)	TUNIS	TUNIS	TUNIS	9, RUE DE HOLIANDE	(71) 322.219	327.252
(A)	LA GOULETTE	TUNIS	LA GOULETTE	AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 735.420	735.015
(A)	LE KRAM	TUNIS	LE KRAM	20, AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 731.676	731.548
(A)	EL MECHTEL	TUNIS	TUNIS	RUE OULED HAFFOUZ EL MECHTEL	(71) 286.881	793.656
(A)	MONGI SLIM	TUNIS	TUNIS	63,AV.MONGI SLIM	(71) 330.701	332.005
(A)	LE BARDO	TUNIS	LE BARDO	BOULEVARD 20 MARS	(71) 513.200	514.859
(A)	CHARGUIA	TUNIS	CHARGUIA	R. 8600 Z.I.CHARGUIA I	(71) 808.067	807.155
(A)	LA MARSA	TUNIS	LA MARSA	RÉS. L'ESPARADE AV. H. BOURGUIBA	(71) 729.479	729.490
(A)	LE PASSAGE Den den	TUNIS	TUNIS	COMP. IMM. MEDINA PLACE 53, AV. PARIS	(71) 342.278	341.548
(A)	ARIANA	ARIANA	DEN DEN ARIANA	1, AV.DE L'INDEPENDANCE	(71) 611.400 (71) 710.202	610.822 707.304
(A)	ETTADHAMEN	ARIANA ARIANA	AKIANA ETTADHAMEN	4,AV.HABIB BOURGUIBA AV. DE L'INDEPENDANCE	(71) 710.303 (71) 547.777	707.304 545.244
(A) (A)	EL MANAR	ARIANA ARIANA	EL MANAR	16,RUE ABOUSSAOUD	(71) 347.777	887.968
(A)	SIDI THABET	ARIANA	SIDI THABET	COMPL.COMM. AV. H. BOURGUIBA	(71) 552.020	552.404
(A)	HAMMAM LIF	BEN AROUS	HAMMAM LIF	3,AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 332.020	437.566
(A)	RADES	BEN AROUS	RADES	3, AV. DE PARIS	(71) 443.708	444.133
(A)	MEGRINE	BEN AROUS	BEN AROUS	GP1 CARREFOUR MEGRINE BEN AROUS	(71) 389.387	389.391
(A)	HAMMAMET	NABEUL NABEUL	HAMMAMET	ANG. R. KOWEIT / R. FAYCEL IBN ABDEL.	(72) 280.317	280.989
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	15,AV.HABIB THAMEUR	(72) 286.256	286.923
(A)	SOLIMAN	NABEUL	SOLIMAN	15,AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 200.230 (72) 290.319	291.810
(A)	DAR CHAABANE	NABEUL	D.CHAABANE	15,AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 361.500	361.222
(A)	KELIBIA	NABEUL	KELIBIA	15, RUE IBN KHALDOUN	(72) 295.384	273.346
(A)	BOUARGOUB	NABEUL	BOUARGOUB	15, AV.H. BOURGUIBA	(72) 259.621	259.127
(A)	BARRAKET ESSAHEL	NABEUL	BARAKET ESS.	AV. MOHAMED V	(72) 226.013	226.607
(A)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	ANGLE R. HABIB THAMEUR	(72) 436.111	432.972
(A)	MENZEL JEMIL	BIZERTE	ML.JEMIL	4,AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 440.823	446.622
(A)	MENZEL BOURGUIBA	BIZERTE	ML.BOURGUIBA	4, RUE 18 JANVIER 1952	(72) 464.672	464.122
(A)	SOUSSE BAB-JEDID	SOUSSE	SOUSSE	18, AV.HABIB THAMEUR	(73) 226.049	226.664
(A)	SOUSSE H.BOURGUIBA	SOUSSE	SOUSSE	PLACE FARHAT HACHED	(73) 225.677	226.938
(A)	BOUFICHA	SOUSSE	BOUFICHA	18, CITE CLE	(73) 252.082	252.144
(A)	M'SAKEN	SOUSSE	MSAKEN	18,RUE TAHAR HACHICHA	(73) 258.422	257.004
(A)	SOUSSE-CENTER	SOUSSE	SOUSSE	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 228.540	226.592
(A)	KSAR HELAL	MONASTIR	KSAR HELAL	13,AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 475.211	476.033
(A)	BEKALTA	MONASTIR	BEKALTA	13,RUE MED SMIDA	(73) 477.050	477.699
(A)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	13,IMMEUBLE STAR	(73) 462.921	464.956
(A)	ZERAMDINE	MONASTIR	ZERAMDINE	13,AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 498.527	498.060
(A)	TEBOULBA	MONASTIR	TEBOULBA	AV. 7 NOVEMBRE	(73) 479.570	479.150
(A)	JAMMEL	MONASTIR	JAMMEL	13, CITE COMMERCIALE	(73) 482.070	486.359
(A)	MOKNINE	MONASTIR	MOKNINE	13, AV.HABIB BOURGUIBA	(73) 474.732	476.648
(A)	BOUMERDES	MAHDIA	BOUMERDES	12,AV.FARHAT HACHED	(73) 620.058	620.193
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	12, AV.FARHAT HACHED	(73) 680.757	692.108
(A)	EL JEM	MAHDIA	EL JEM	AV. TAIEB MEHIRI	(73) 630.166	630.198
(A)	JEBINIANA	SFAX	JEBINIANA	17,PLACE 2 MARS	(74) 880.194	880.226
(A)	SFAX CHEBBI	SFAX	SFAX	17, RUE ABOULKACEM CHEBBI	(74) 297.300	220.852
(A)	SFAX 5 AOUT	SFAX	SFAX C EL JADIDA	17, BOULEVARD DU 5 AOUT	(74) 224.225	225.677
(A)	SFAX EL JADIDA	SFAX	S.EL JADIDA	17, RUE 7 NOVEMBRE	(74) 403.905	403.861
(A)	GABES	GABES	GABES	AV.HABIB BOURGUIBA - GABES CENTER	(75) 273.666	270.457
(A)	METOUIA	GABES	METOUIA	5, AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 370 766 (75) 275 466	370.904
(A)	GABES EL MENZEL	GABES	GADES EL MENZEL	93, AV.DE LA REPUBLIQUE-ANG.	(75) 275.466	276.800

BANQUE DU SUD

			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	ZARETH	GABES	ZARETH	AV. DU 7 NOVEMBRE	(75) 300.245	300.111
(A)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE	14,AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 640.087	641.374
(A)	JERBA H. SOUK	MEDENINE	JERBA	R. 20 MARS	(75) 650.730	650.022
(A)	ZARZIS	MEDENINE	ZARZIS	14, ROUTE DE JERBA	(75) 694.318	684.540
(A)	BEN GUERDANE	MEDENINE	BEN GUERDANE	14, AV.DES MARTYRS	(75) 710.032	710.036
(A)	GHOMRASSEN	MEDENINE	GHOMRASSEN	AV.H. BOURGUIBA	(75) 869.147	868.951
(A)	JERBA AJIM	MEDENINE	JERBA AJIM	14,AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 655.088	660.233
(A)	JERBA EL MAY	MEDENINE	JERBA EL MAY	14,ROUTE DE MIDOUNE	(75) 676.075	676.123
(A)	REMADA	MEDENINE	REMADA	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(75) 867.322	867.321
(A)	BIR LAHMAR	MEDENINE	BIR LAHMAR	21,AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 848.255	848.256
(A)	TATAOUINE	TATAOUINE	TATAOUINE	21, AV. FARTHAT HACHED	(75) 860.863	861.252
(A)	NEFTA	TOZEUR	NEFTA	22,AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 430.666	430.388
(A)	KEBILI	KEBILI	KEBILI	AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 490.745	490.145
(A)	DOUZ	KEBILI	DOUZ	29,RUE TAIEB MHIRI	(75) 470.449	470.926
(A)	SOUK EL AHAD	KEBILI	SOUK EL AHAD	5,AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 480.360	480.200
(B)	ZARZIS	MEDENINE	Z. FRANCHE	ZONE FRANCHE DE ZARZIS	(75) 684.250	681.251
(A)	GAFSA MARCHE	GAFSA	GAFSA	6, PLACE DU MARCHE	(76) 220.345	229.023
(A)	METLAOUI	GAFSA	METLAOUI	6, PLACE DU 2 MARS	(76) 241.498	241.548
(A)	REDEYEF	GAFSA	REDEYEF	6,AV.HABIB BOURGUIBA	(76) 251.065	252.142
(A)	GAFSA T. M'HIRI	GAFSA	GAFSA	6, PLACE TAIEB M'HIRI	(76) 220.300	225.685
(A)	MOULARES	GAFSA	MOULARES	ROUTE DE GAFSA	(76) 260.212	260.587
(A)	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	19,AV. FARHAT HACHED	(76) 632.099	632.495
(A)	OULED HAFFOUZ	SIDI BOUZID	OULED HAFFOUZ	19, CITE COMMERCIALE	(76) 678.324	678.350
(A)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	22, AV.HABIB BOURGUIBA	(76) 452.044	462.123
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	9,AV. DR. HAMDA LAOUANI	(77) 226.902	229.444
(A)	KASSERINE	KASSERINE	KASSERINE	10,PLACE DES MARTYRS	(77) 473.225	474.700
(A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA	7, AVENUE H. THAMEUR	(78) 603.675	604.418
(A)	TABARKA	JENDOUBA	TABARKA	7, RESID. PORTO CORALLO	(78) 673.755	673.763
(A)	BEJA	BEJA	BEJA	2,AVENUE DE FRANCE	(78) 451.837	454.281
(A)	TAJEROUINE	LE KEF	TAJEROUINE	11,AV.HABIB BOURGUIBA	(78) 277.084	277.271
(A)	LE KEF	LE KEF	LE KEF	11, IMM. CTAMA	(78) 200.506	202.120
(A)	JERISSA	LE KEF	JERISSA	7, CITE HACHED	(78) 253.023	253.079
(A)	SILIANA	SILIANA	SILIANA	AV.HABIB BOURGUIBA	(78) 872.838	872.837

BANQUE DE TUNISIE

			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(B)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	32,RUE DES HORTENSIAS	(71) 715.152	719.761
(B)	LA SOUKRA	ARIANA	LA SOUKRA	30, RUE L'ARTISANAT-Z.I.ARIANA-AERP.	(71) 700.842	701.313
(B)	OUED ELLIL	ARIANA	OUED ELLIL	ROUTE DE MATEUR Km 10	(71) 535.436	536.545
(B)	MANOUBA	ARIANA	MANOUBA	PLACE HABIB BOURGUIBA	(71) 520.306	520.313
(A)	HAMMAM-LIF	BEN AROUS	HAMMAM-LIF	101,AV. DE LA RÉPUBLIQUE	(71) 438.233	438.344
(B)	RADES	BEN AROUS	RADES	41,AV.FARHAT HACHED	(71) 440.966	442.060
(A)	MEGRINE	BEN AROUS	MEGRINE	ROUTE DE SOUSSE Km 5-MEGRINE RIADH		432.487
(B)	MEGRINE CENTRE	BEN AROUS	MEGRINE TUNIC D DILAD	CENTRE COMMERCIAL	(71) 433.070	433.070
(S) (S)	TUNIS AV. FRANCE TUNIS RUE DE ROME	TUNIS TUNIS	TUNIS B.BHAR TUNIS B.BEHAR	3,AVENUE DE FRANCE 4, RUE DE ROME	(71) 340.544 (71) 340.534	335.126 352.321
(B)	LE KRAM	TUNIS	LE KRAM	AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 731.036	730.188
(B)	LA GOULETTE	TUNIS	LA GOULETTE	AV. FARHAT HACHED	(71) 735.226	736.740
(A)	GARTHAGE	TUNIS	CARTHAGE	103, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 789.918	749.436
(A)	KSAR SAID	TUNIS	KSAR SAID	ZONE INDUSTRIELLE-KSAR SAID	(71) 546.213	545.788
(B)	CHARGUIA	TUNIS	CHARGUIA	38, RUE 8006 Z.I.CHARGUIA	(71) 791.065	771.738
(A)	TUNIS BAB SAADOUN	TUNIS	BAB SOUIKA	35, AVENUE HABIB BOUGATEA	(71) 560.578	564.093
(A)	TUNIS BAB MENARA	TUNIS	BAB MENARA	9, BD.BAB MENARA	(71) 562.552	565.304
(A)	TUNIS AV. LIBERTE	TUNIS	TUNIS	22,AVENUE DE LA LIBERTE	(71) 345.470	333.176
(B)	TUNIS BAB EL KHADHR	ATUNIS	BAB KHADHRA	51,AVENUE DE LYON	(71) 840.996	780.263
(A)	MUTUELLEVILLE	TUNIS	MUTUELLEVILLE	71, RUE 1ER JUIN-MUTUELLEVILLE	(71) 786.040	797.853
(B)	EL MANAR II	TUNIS	TS EL MANAR II	5,AV. TAHAR BEN AMMAR	(71) 883.545	886.849
(B)	IBN KHALDOUN	TUNIS	IBN KHALDOUN	ROUTE MC.130 S.SHELL CITE ETTAHRIR	(71) 503.030	581.900
(A)	TUNIS MOHAMED V.	TUNIS	TUNIS MD V	51,AVENUE MOHAMED V-TUNIS	(71) 788.975	780.490
(A)	EL MENZAH	TUNIS	EL MENZAH	8, ALLEES DE L'ARIANA	(71) 233.885	751.299
(A)	RUE DE TURQUIE	TUNIS	TUNIS	2, RUE DE TURQUIE	(71) 332.188	346.024
(A)	MENZEL BOURGUIBA	BIZERTE	M.BOURGUIBA	13, AV. DU 3 AOUT	(72) 464.456	463.008
(A)	MATEUR	BIZERTE	MATEUR	PLACE DE TUNIS	(72) 465.053	466.115
(S)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	4, RUE D'ALGERIE	(72) 431.963	443.966
(A)	GROMBALIA	NABEUL	GROMBALIA MI DOUZELEA	13,AV.H.BOURGUIBA	(72) 255.031	257.307
(B) (B)	MENZEL BOUZELFA BENI KHALLED	NABEUL NABEUL	ML.BOUZELFA Beni khalled	50,AV. H.BOURGUIBA AV.7 NOVEMBRE 1987	(72) 292.496 (72) 371.796	253.666 370.511
(B)	KORBA	NABEUL	KORBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 371.790	386.212
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 280.119	281.403
(A)	MENZEL TEMIME	NABEUL	ML.TEMIME	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 344.831	345.063
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	AV. HABIB THAMEUR	(72) 285.834	222.660
(A)	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	ZAGHOUAN	AV. 7 NOVEMBRE	(72) 676.481	675.664
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	PLACE DU 1ER MAI	(73) 681.007	695.003
(B)	REJICH	MAHDIA	REJICH	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 640.087	688.537
(B)	KSOUR ESSEF	MAHDIA	KSOUR.ESSEF	1 AV.HEDI CHAKER	(73) 665.838	664.510
(A)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(73) 461.057	467.377
(B)	SAHLINE	MONASTIR	SAHLINE	PLACE 7 NOVEMBRE	(73) 525.463	525.464
(A)	KSAR HELLAL	MONASTIR	KSAR HELLAL	BD.H. BOURGUIBA	(73) 476.109	472.690
(B)	SAYADA	MONASTIR	SAYADA	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 430.380	430.875
(B)	TEBOULBA	MONASTIR	TEBOULBA	PLACE 23 JANVIER 1952	(73) 479.200	492.800
(B)	BEKAITA	MONASTIR	BEKALTA	RUE AHMED MACHTA	(73) 477.100	477.811
(A)	JEMMEL	MONASTIR	JEMMEL	158,AV.H.BOURGUIBA	(73) 486.072	487.877
(S)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(73) 225.887	226.517
(B)	AKOUDA	SOUSSE	AKOUDA	RUE ALI LADHARI	(73) 356.333	256.332
(B)	HERGLA	SOUSSE	HERGLA	AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 251.155	251.100
(B)	SOUSSE BAB JEDID	SOUSSE	SOUSSE	211,AV. MOHAMED ALI	(73) 226.224	229.622
(B)	ENFIDHA SEAV	SOUSSE	ENFIDHA CEAV	CENTRE COMMERCIAL ENFIDHA	(73) 250,490 (74) 227.417	250.088
(S)	SFAX SFAX BAB JEBLI	SFAX SFAX	SFAX	AV. HABIB BOURGUIBA		229.444 223.798
(B) (B)	SFAX BAB JEBLI SFAX NASRIA	SFAX SFAX	SFAX S.NASRIA	71,AV. DES MARTYRS ROUTE DE GREMDA	(74) 223.281 (74) 242.645	223.798 241.852
(B)	SFAX NASKIA SFAX MOULIN VILLE	SFAX	S.ARIANA	ROUTE DE GRENDA ROUTE BOURJ BOURGUIBA	(74) 242.043	238.092
(A)	GABES	GABES	GABES	AV. HABIB BOURGUIBA	(75) 270.093	275.063
(11)	aribin.	GIDIN.	WIDIN	III IIIIII DOUNGOIDA	(10) 210.000	≈10.000

BANQUE DE TUNISIE

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(B)	EL HAMMA	GABES	EL HAMMA	51,AV.H.BOURGUIBA	(75) 331.108	331.941
(A)	ZARZIS	MEDENINE	ZARZIS	AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 694.024	681.971
(A)	JERBA	MEDENINE	JERBA.H.SOUK	AV.HABIB BOURGUIBA	(75) 650.005	651.496
(B)	JERBA MIDOUN	MEDENINE	JERBA MIDOUN	CENTRE COMMERCIAL	(75) 657.688	658.064
(A)	BEN GUERDANE	MEDENINE	B.GUERDANE	14, AV. 2 MARS 1934-	(75) 710.031	711.413
(A)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE	RUE 18 JANVIER	(75) 642.937	643.063
(A)	GAFSA	GAFSA	GAFSA	12, RUE MILOUD	(76) 224.022	225.653
(B)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	113, AV.HABIB BOURGUIBA	(76) 461.777	462.550
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	AV. DOCTEUR LAOUANI	(77) 229.244	226.677
(B)	SIDI AMOR BOUHAJLA	KAIROUAN	A.BOUHAJIA	RUE H.THAMEUR.	(77) 266.065	266.228
(A)	BEJA	BEJA	BEJA	31,AVENUE DE FRANCE	(78) 340.544	452.386
(A)	MEDJEZ EL BAB	BEJA	MZ EL BAB	AV.FARHAT HACHED	(78) 460.014	460.620
(A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA	14,RUE TAIEB M'HIRI	(78) 603.015	603.793
(A)	BOU SALEM	JENDOUBA	BOUSALEM	RUE KHEREDDINE-BOUSALEM	(78) 639.821	638.289
(A)	GHARDIMAOU	JENDOUBA	GHARDIMAOU	AV.H.BOURGUIBA	(78) 660.016	660.288
(A)	LE KEF	LE KEF	LE KEF	2,RUE D'ALGER	(78) 200.768	202.858
(B)	DAHMANI	LE KEF	DAHMANI	PLACE 7 NOVEMBRE	(78) 280.053	280.345
(A)	SILIANA	SILIANA	SILIANA	AV. DE L'INDÉPENDANCE	(78) 870.033	870.419
(A)	TABARKA	TABARKA	TABARKA	RUE DE LA DÉLÉGATION RÉSID-LE CORAIL	(78) 670.799	671 466

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE



			WILL OH			
	NOW DE L'ACENCE	COLUEDNODAT	VILLE OU	ADDECCE	TELEDITONE	EAV
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(S)	AGENCE BOURGUIBA	TUNIS	TUNIS	74, AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 325.877	329.619
(A)	AV. CARTHAGE	TUNIS	BAB BHAR	58,AVENUE DE CARTHAGE	(71) 354.373	346.378
(A)	TUNIS LAFAYETTE	TUNIS	BAB BHAR	1,RUE D'EGYPTE	(71) 833.162	833.551
(A)	TUNIS MEDINA	TUNIS	MEDINA	19-21,RUE SIDI BEN AROUS	(71) 564.756	569.830
(A)	TUNIS LAC	TUNIS	TUNIS	IMM. L'ETOILE DU LAC-BERGES DU LAC	(71) 861.824	860.699
(A)	LA MARSA	TUNIS	LA MARSA	CENTRE PHENICIA-AV.H.BOURGUIBA	(71) 740.909	741.165
(A)	CARTHAGE DERMECH	TUNIS	CARTHAGE	50,AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 734.444	734.311
(S)	ESSADKIA	TUNIS	BAB BAHR	74,AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 321.177	322.767
(A)	PASTEUR	TUNIS	BAB BAHR	1,RUE PLACE PASTEUR	(71) 842.000	792.648
(A)	EL MENZAH VI	TUNIS	EL MENZAH VI	CITE COMMERCIALE	(71) 750.119	752.328
(A)	TUNIS ENNASR	TUNIS	EL MENZAH	10, AV. OTHMAN IBN. AFFENE	(71) 875.960	875.962
(A)	CHARGUIA II	ARIANA	CITÉ KHADRA	8, RUE DE L'ARTISANAT	(71) 940.482	702.004
(A)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	ANG. HABIB BOURGUIBA.R. FARHAT H.	(71) 700.000	700.314
(A)	EL MANAR	ARIANA	EL MANAR	RUE 7105 CITE DES ARCADES	(71) 886.310	885.940
(A)	MANOUBA	MANOUBA	MANOUBA	7,AV.H.BOURGUIBA	(71) 520.266	520.309
(S)	MEGRINE	BEN AROUS	MEGRINE	64,AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 433.866	433.980
(A)	LES JARDINS DE SOUKR	ATUNIS	SOUKRA	56, CENTRE COMMERCIAL LANCFOM	(71) 759.521	759.531
(A)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	AV. HABIB BOURGUIBA-BIZERTE	(72) 431.866	433.689
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	NABEUL CENTRE AV.H.THAMEUR	(72) 286.625	286.970
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	PLACE 2 MARS CITE COMMMERCIALE	(72) 281.319	281.319
(A)	MENZEL BOUZELFA	NABEUL	M.BOUZELFA	AV.HABIB BOURGUIBA	(72) 292.232	292.114
(A)	KELIBIA	NABEUL	KELIBIA	123, AV. ALI BEL HAOUENE	(72) 273.624	273.623
(S)	SOUSSE 7 NOVEMBRE	SOUSSE	SOUSSE	Bld DU 7 NOVEMBRE-KHEZAMA EST	(73) 270.994	270.956
(A)	SOUSSE MAAROUF	SOUSSE	SOUSSE	IM.GLOULOU BId MAAROUF	(73) 227.600	227.157
(A)	MONASTIR	MONASTIR	MONASTIR	8,PLACE DU 3 SEPTEMBRE 1934	(73) 464.120	464.373
(A)	BEMBLA	MONASTIR	MONASTIR BEMBLA	A BOULEVARD 7 NOVEMBRE	(73) 478.450	478.440
(A)	KSAR HELLAL	KSAR HELLAL	KSAR HELLAL	PLACE DE L'INDEPENDANCE	(73) 472.125	472.126
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	167, AV. H. BOURGUIBA	(73) 692.377	696.579
(S)	SFAX CHEBBI	SFAX	SFAX	12,RUE ABOULKACEM CHEBBI	(74) 226.718	298.126
(A)	SFAX CHAKER	SFAX	SFAX	19,AV. HEDI CHAKER	(74) 296.989	212.220
(A)	SFAX MEDINA	SFAX	SFAX	79,RUE SIDI BELHASSEN	(74) 299.725	299.726
(A)	SFAX EL JEDIDA	SFAX	SFAX	96,AV.DES MARTYRS	(74) 299.726	299.725
(A)	SFAX TENIOUR	SFAX	SFAX	ROUTE DE TENIOUR Km1. IMM. MALEK	(74) 238.054	238.055
(A)	MAHRES	SFAX	MAHRES	AV.H.BOURGUIBA	(74) 290.248	693.400
(A)	SEKIET EDDAIER	SFAX	S.EDDAIER	1,2 ,AV.H.BOURGUIBA	(74) 292.596	292.597
(A)	POUDRIÈRE	SFAX	SFAX POUDRIÈRE	RUE JAMELEDDINE AFGHANI	(74) 225.358	227.350
(A)	PIC. VILLE	SFAX	PIC VILLE	AV. D'ALGÉRIE	(74) 225.703	229.424
(A)	GABES	GABES	GABES	226,, AV. FARHAT HACHED	(75) 271.557	275.047
(A)	DJERBA	MEDENINE	DJERBA	163,AV.HABIB BOURGUIBA.	(75) 651.711	651.710
(A)	GAFSA	GAFSA	GAFSA	CITE BAYECH	(76) 225.635	220.641
(A)	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	RUE HOUCINE BOUZAIENE	(76) 632.582	633.652
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	RUE MONGI BALI	(77) 230.699	234.997

SUCCURSALES, AGENCES, BUREAUX OUVERTS AU 31•12•2001

Réseaux des Banques de Dépôts Rapport Annuel 2001 139

ARAB TUNISIAN BANK

			THE CHI			
	NOM DE L'ACENCE	COLUEDNODAT	VILLE OU	ADRESSE	TELEDITONE	EAV
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADKESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	SIEGE	TUNIS	TUNIS	9, RUE HEDI NOUIRA	(71) 347.274	347.270
(A)	EL JAZIRA	TUNIS	TUNIS	31 RUE EL JAZIRA	(71) 254.292	349.830
(A)	INTERNATIONALE	TUNIS	TUNIS	10,AVENUE MED V	(71) 348.501	347.308
(A)	EL MECHTEL	TUNIS	EL OMRANE	34, OULED HAFFOUZ	(71) 791.603	780.124
(A)	LA MARSA	TUNIS	LA MARSA	PLACE 7 NOVEMBRE	(71) 749.304	744.104
(A)	KRAM	TUNIS	KRAM NORD	227 AVENUE HABIB BOURGUIBA	(71) 730.995	731.630
(A)	BARDO	TUNIS	BARDO	AV. BAYREM TOUNSI N°2 bis	(71) 508.760	507.799
(A)	MUTUELLEVILLE	TUNIS	TUNIS	114, AV. JUGURTHA-MUTUELLEVILLE	(71) 840.514	841.251
(A)	BERGES DU LAC	TUNIS	LAC DE TUNIS	LES BERGES DU LAC-IMM.BADR. TUNIS	(71) 860.044	861.523
(A)	MONTPLAISIR	TUNIS	TUNIS	RUE 8005-MONTPLAISIR	(71) 802.322	782.090
(A)	EL MENZAH	ARIANA	EL MENZAH VI	RUE DE LA LIBERTÉ EL MENZAH VI	(71) 767.230	767.081
(A)	ARIANA	ARIANA	SOUKRA	ANGLE AV.A.KHABTANI/H.KHEFACHA	(71) 702.430	703.463
(A)	SAADI	ARIANA	EL MENZAH	IMM.SAADI - EL MENZEAH 4	(71) 705.232	705.237
(A)	EL MANAR	ARIANA	EL MANAR	2, RUE YOUSSEF ROUISSI	(71) 889.170	889.268
(A)	MEGRINE	BEN AROUS	MEGRINE	21,RUE DU PLASTIQUE Z.IND.	(71) 425.265	434.855
(B)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	10, AV. DE LA RÉPUBLIQUE	(72) 283.066	282.610
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	6, AVENUE HABIB BOURGUIBA	(72) 262.517	281.881
(A)	NAHRAWESS	NABEUL	HAMMAMET N.	ROUTE TOURISTIQUE NORD	(72) 283.944	283.946
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	43 AVENUE H. BOURGUIBA	(72) 286.581	221.667
(A)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	RUE DU IER JUIN	(72) 422.190	439.174
(A)	METLINE	BIZERTE	METLINE	ANG.F. HACHED ET RUE RACHID NAJJAR	(72) 446.065	446.288
(A)	SOUSSE	SOUSSE	MEDINA	RUE DE L'HOTEL DE VI LLE	(73) 227.354	225.056
(A)	SOUSSE KHEZAMA	SOUSSE	KHEZAMA	BD. ENNAKHIL - KHEZAMA EST	(73) 244.488	244.492
(A)	MONASTIR	MONASTIR	EL MEDINA	AVENUE DU COMBATTANT SUPREME	(73) 464.301	464.300
(A)	CHORBENE	MAHDIA	CHORBENE	AVENUE HABIB BOURGUIBA	(73) 600.350	600.250
(A)	SFAX	SFAX	SFAX VILLE	49, AVENUE H. BOURGUIBA	(74) 297.790	229.211
(A)	SFAX II	SFAX	ENNASR	AV. D'ALGERIE-CITE SIO SZITEX	(74) 297.380	297.387
(A)	GREMDA	SFAX	GREMDA	ROUTE DE GREMDA - Km5	(74) 261.660	261.759
(A)	GABES	GABES	GABES	75, AVENUE HABIB BOURGUIBA	(75) 275.940	273.255
(A)	JERBA	MEDENINE	HOUMT SOUK	AVENUE ABDELHAMID EL CADHI	(75) 652.580	651.752
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	ANGLE RUE H. THAMEUR & 2 MARS	(77) 234.033	231.923
(A)	BEJA	BEJA	BEJA	11 RUE KAID JAWHAR-SIDI BOUTEFFAHA	(78) 455.065	455.114
(A)	JENDOUBA	JENDOUBA	JENDOUBA SUD	ANG. RUE ALI BELHAOUDANE EL H. CHAKER	(78) 631.739	601.675

AMEN BANK

			THE OH			
	NOW DE L'ACENCE	COUNTEDWODAT	VILLE OU	ADDECCE	TELEDITONE	EAV
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(S)	SIEGE	TUNIS	TUNIS	AV. MOHAMED V	(71) 835.500	833.517
(S)	SUCCURSALE	TUNIS	TUNIS	13, AV. DE FRANCE	(71) 340.511	344.442
(A)	P. PASTEUR	TUNIS	TUNIS	150, AV. DE LA LIBERTE	(71) 782.361	789.560
(A)	LA MARSA	TUNIS	LA MARSA	44, AV.TAIEB M'HIRI	(71) 740.704	741.445
(A)	LA FAYETTE	TUNIS	TUNIS	54, RUE D'IRAN	(71) 783.120	781.202
(A)	LE KRAM	TUNIS	LE KRAM	204, AV. HABIB BOURGUIBA-	(71) 730.253	731.266
(A)	LES OLYMPIADES	TUNIS	TUNIS	Imm. B. Mahmoud Bloc N°1 Cité OLYMP.	(71) 788.105 (71) 787.653	792.719
(A) (A)	TAIEB M'HIRI KHEIREDDINE PACHA	TUNIS TUNIS	TUNIS TUNIS	51Bis,AV.TAIEB M'HIRI 8,RUE J.J. ROUSSEAU	(71) 787.033	792.723 785.607
(A)	LES BERGES DU LAC	TUNIS	TUNIS	CITE EL HABIB IMM. BEN MAHMOUD	(71) 750.034	761.987
(A)	CHARGUIA	TUNIS	TUNIS	Z.I.LA CHARGUIA	(71) 791.000	799.327
(A)	ALAIN SAVARY	TUNIS	TUNIS	71, AV. ALAIN SAVARY	(71) 770.255	772.576
(A)	EL MENZAH I.	TUNIS	EL MENZAH	ANGLE RUE ERRASSAS ET H'MIDI	(71) 752.582	752.787
(A)	EL MANAR	TUNIS	EL MENZAH	CENTRE COMMERCIAL LE PARADIS	(71) 885.595	885.583
(A)	DR BURNET	TUNIS	TUNIS	39,RUE DR.BURNET	(71) 792.729	780.858
(A)	PLACE BARCELONE	TUNIS	TUNIS	74, AV. FARHAT HACHED	(71) 336.029	350.475
(A)	P. D'AFRIQUE	TUNIS	TUNIS	26,AV.HABIB BOURGUIBA	(71) 333.368	335.620
(A)	MONTFLEURY	TUNIS	TUNIS	57,AV.DU SAHEL	(71) 392.966	397.764
(A)	BAB EL ALOUJ	TUNIS	TUNIS	10, RUE BAB EL ALOUJ	(71) 263.345	568.798
(B)	EL OMRANE	TUNIS	TUNIS	41,Bd. HEDI SAIDI	(71) 563.332	563.020
(A)	LE PASSAGE	TUNIS	TUNIS	ANGLE AV. HABIB THAMEUR/PARIS	(71) 348.422	343.721
(B)	BAB EL KHADHRA	TUNIS	TUNIS	4 Bld R. SFAR et 7 R. DE LAVERDURE	(71) 561.253 (71) 562.185	567.781
(B) (A)	SOUK ETTROUK LE BARDO	TUNIS TUNIS	TUNIS LE BARDO	26, SOUK ETTROUK-BAB MNARA 139,AV.DU 20 MARS	(71) 502.185	568.262 500.413
(A) (B)	BAB SOUIKA	TUNIS	TUNIS	93, PLACE BAB SOUIKA	(71) 577.000	573.930
(A)	BAB JEDID	TUNIS	TUNIS	55, BLD BAB MNARA	(71) 573.505	571.678
(A)	EL MANAR CAMPUS	TUNIS	EL MENZAH	CENTRE ALYSSA -COMPUS - MANAR I	(71) 885 200	885.222
(A)	MED V	TUNIS	TUNIS	AV. MED V	(71) 835.500	831.630
(A)	JARDIN D'EL MENZAH		EL MENZAH	CITÉ HANNABAL	(71) 887.711	873.377
(A)	EL MENZAH VI	ARIANA	EL MENZEH	CITE JAMIL-EL MENZAH VI	(71) 767.022	767.729
(A)	ARIANA	ARIANA	ARIANA	AV. ALI BELHAOUANE	(71) 715.903	711.241
(B)	SIDI THABET	ARIANA	SIDI THABET	AV.7 NOVEMBRE 1987	(71) 552.084	552.231
(B)	JEDEIDA	ARIANA	JEDEIDA	15,AV.DU SAHEL-BAB M'NARA	(71) 539.140	539.386
(B)	KALAAT EL ANDALOUS	ARIANA	K.EL ANDALOUS	1Bis. AV. HABIB BOURGUIBA	(71) 558.104	558.318
(A)	BEN AROUS	BEN AROUS	BEN AROUS	80, AV. DE FRANCE	(71) 384.122	381.550
(A)	HAMMAM-LIF	BEN AROUS	HAMMAM-LIF	52,AV.DE LA REPUBLIQUE	(71) 439.943	439.876
(A)	MEGRINE	BEN AROUS BEN AROUS	MEGRINE	ANGLE ALVITIEDED DIVE DACHA	(71) 297.476 (71) 452.700	297.092
(A)	RADES	DEN AROUS	RADES	ANGLE AV.KHEIREDDINE PACHA ET 8, RUE J.J ROUSSEAU	(71) 432.700	440.944
(A)	BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	99, AV. HABIB BOURGUIBA-BIZERTE	(72) 431.668	432.675
(A)	NABEUL	NABEUL	NABEUL	78, AV. FARHAT HACHED	(72) 285.242	286.065
(A)	KELIBIA	NABEUL	KELIBIA	2,RUE IBN KHALDOUN	(72) 296.372	296.785
(A)	BENI KHIAR	NABEUL	BENI KHIAR	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 229.715	229.344
(A)	HAMMAMET	NABEUL	HAMMAMET	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 281.213	281.388
(B)	GROMBALIA	NABEUL	GROMBALIA	AV. HABIB BOURGUIBA	(72) 255.683	256.017
(B)	KORBA	NABEUL	KORBA	ANGLE AV. H.BOURGUIBA/T.M'HIRI	(72) 384.448	289.255
(A)	SOUSSE PORT	SOUSSE	SOUSSE	AV.MOHAMED V.	(73) 224.029	227.128
(A)	HAMMAM-SOUSSE	SOUSSE	H.SOUSSE	251GP1. EL MENCHIA-SOUSSE	(73) 240.480	241.139
(A)	SOUSSE SENGHOR	SOUSSE	SOUSSE	RUE L.S. SENGHOR SOUSSE-GP1	(73) 228.086	227.433
(B)	M'SAKEN	SOUSSE	M'SAKEN	AV. DR. TAIEB HACHICHA	(73) 258.444	259.776
(A)	SOUSSE KHEZAMA	SOUSSE	SOUSSE	BOULEVARD 7 NOVEMBRE-KHEZAMA	(73) 272.072 (72) 272.056	271.910
(A)	SOUSSE ERRIADH	SOUSSE	SOUSSE VCAD HETAT	RUE DE LA CEINTURE CITÉ ERRIADH PLE DE L'INDEPENDANCE	(73) 373.956 (73) 472.004	303.958
(B) (A)	KSAR HELAL MONASTIR	MONASTIR MONASTIR	KSAR HELAL MONASTIR	CITE CNRPS Rte KAIROUAN	(73) 472.994 (73) 464.434	472.737 464.432
(A)	MAHDIA	MAHDIA	MAHDIA	104, AV. HABIB BOURGUIBA	(73) 404.434	695.809
(B)	SFAX CHAKER	SFAX	SFAX	AV. HEDI CHAKER-SFAX	(74) 220.138	229.245
(D)	CALLE CHIMMIN	STIBLE	~1181	IIIDI ÇIRINDIN ÜLIRI	(11) WWW.100	~~U.WIU

AMEN BANK

SUCCURSALES, AGENCES, BUREAUX OUVERTS AU 31•12•2001

			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	SFAX MEDINA	SFAX	SFAX	ANGLE RUE MALEK ET RUE NOTAIRE	(74) 228.809	228.889
(A)	SFAX GREMDA	SFAX	SFAX	ROUTE DE GREMDA KM.1	(74) 246.098	246.222
(A)	SFAX JEDIDA	SFAX	SFAX	AV. DES MARTYRS-SFAX JEDIDA	(74) 296.189	211.849
(A)	SFAX ARIANA	SFAX	SFAX	GP1 KM1 - SFAX MOULIN VILLE	(74) 225.660	225.660
(A)	SFAX POUDRIERE	SFAX	SFAX	RTE SIDI MANSOUR SFAX POUDRIERE	(74) 212.060	212.061
(A)	SFAX MENZEL CHAKER	SFAX	SFAX	MERKEZ SELIAMI	(74) 285.292	285.294
(A)	GABES JARA	GABES	GABES	388, AV. HABIB BOURGUIBA	(75) 276.066	271.092
(A)	MARETH	GABES	MARETH	GP1	(75) 236.300	236.510
(B)	GHANNOUCH	GABES	GHANNOUCH	326, AV. TAHAR HADDAD	(75) 225.164	225.025
(B)	GABES BAB BHAR	GABES	GABES	124, AV. FARHAT HACHED	(75) 270.477	272.511
(A)	JERBA HOUMT SOUK	MEDENINE	JERBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(75) 652.666	652.890
(A)	JERBA MIDOUN	MEDENINE	JERBA M.	ROUTE DE MAHBOUBINE	(75) 657.666	657.297
(B)	MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE	PLACE SENIET ESSOUK	(75) 640.879	642.526
(B)	ZARZIS	MEDENINE	ZARZIS	AV. MOHAMED V	(75) 680.850	680.852
(B)	JERBA AJIM	MEDENINE	JERBA	AV. HABIB BOURGUIBA	(75) 655.074	655.482
(A)	JERBA EL MAY	MEDENINE	JERBA	Rte EL MAHBOUBINE	(75) 654.243	654.177
(B)	TATAOUINE	MEDENINE	TATAOUINE	ANGLE AV.F.HACHED/AV. 1erJANVIER	(75) 862.064	862.063
(B)	TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	COMPL. TOURIS. DAR CHRAIET	(76) 454.437	454.439
(A)	KAIROUAN	KAIROUAN	KAIROUAN	RUE 2 MARS 1934	(77) 223.600	220.031
(B)	BEJA	BEJA	BEJA	AV.HABIB BOURGUIBA	(78) 450.327	452.429

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A) (A) (A) (A) (A) (A) (A)	CENTRALE LA MONNAIE JAZIRA MONTPLAISIR ARIANA MARCHÉ GROS SFAX	TUNIS TUNIS TUNIS TUNIS ARIANA BEN AROUS SFAX	TUNIS TUNIS TUNIS TUNIS ARIANA Z.I.NAASEEN SFAX	13, RUE D'ALGER TUNIS 42, RUE HEDI NOUIRA 11, RUE BAB DJEDID TUNIS RUE 8006 -MONTPLAISIR 89, Bis AV.BOURGUIBA-ARIANA Z.I. BIR EL KASSAA. NAASSEN 9, RUE LEOPOLD SENGHOR- SFAX	(71) 344.545 (71) 349.022 (71) 345.711 (71) 894.920 (71) 718.932 (71) 389.932 (74) 228.407	348.466 346.223 345.711 980.624 718.932 389.932 228.202

ARAB BANKING CORPORATION

	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	LES BERGES DU LAC	TUNIS	TUNIS	2045, LES BERGES DU LAC	(71) 861.861	861.406
(A)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	BLVD 7 NOVEMBRE -SOUSSE	(73) 244.800	244.820
(A)	SFAX	SFAX	SFAX	BLVD 7 NOVEMBRE-SFAX	(74) 403.999	404.909

CITI BANK TUNIS BRANCH ON SHORE



	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	SFAX	SFAX	SFAX	AV. DES MARTYRS	(74) 401.200	401.150
(A)	SOUSSE	SOUSSE	SOUSSE	B. 7 NOVEMBRE	(73) 271.455	271.480

SUCCURSALES, AGENCES, **BUREAUX OUVERTS** AU 31 • 12 • 2001

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE



			VILLE OU			
	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(A)	TUNIS	TUNIS	TUNIS	56, AV. MOHAMED V	(71) 844.040	843.897

NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK



	NOM DE L'AGENCE	GOUVERNORAT	VILLE OU LOCALITE	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
(S	C) AGENCE CENTRALE	TUNIS	BOURJEL	AV. KHEREDDINE PACHA LOTISSEMENT ENNASSIM-BOURIEL	(71) 950.800	950.840
(A) BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE CENTRE	52, CENTRE COMMERCIAL	(72) 422.100	422.533

143 Réseaux des Banques de Dépôts Rapport Annuel 2001

BILANS & ETATS DE RESULTAT DES BANQUES DE DEVELOPPEMENT

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN AU 31 • 12 • 2001 (en mille dinars)

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement	27 359 3 541 268 400 870 24 872
Valeurs immobilisées Autres Actifs	7 349 22 187
TOTAL ACTIF	354 578
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Certificats de dépôts Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	17 501 32 050 0 101 015 20 102
TOTAL PASSIF	170 668
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital ou dotation Fonds Social Réserves Actions propres Resultats reportés Résultat de l'exercice	100 000 1 944 69 559 0 21 12 386
TOTAL CAPITAUX PROPRES	183 910
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	354 578
TOTAL PASSIF ET CALITAGA I ROLLES	374 370
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	14 905 122
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	15 027
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	17 262 2 488
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	19 750
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	2 331
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	2 331

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE DE DÉVELOPPEMENT

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	24 638 731 1 071 4 656
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31 096
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-6 954 -599
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-7 553
PRODUIT NET BANCAIRE	23 543
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections des valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4 000 214 884 -3 255 -1 346 -669
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 371
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les bénéfices	0 -2 985
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	12 386
Soldes en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12 386

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)

BANQUE TUNISO-QATARIE D'INVESTISSEMENT

BILAN AU 31 • 12 • 2001 (en mille dinars)

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille-titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	761 713 90 703 241 4 109 2 100 320
TOTAL ACTIF	98 947
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	14 523 264 27 033 3 764
TOTAL PASSIF	45 584
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital ou dotation Réserves Actions propres Autres capitaux propres Résultats reportés	49 822 3 491
Résultat de l'exercice	50
TOTAL CAPITAUX PROPRES	53 363
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	98 947
WORD WE AN	
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	1 185 550
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 735
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	3 755 135
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	3 890
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	8 007
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	8 007

BANQUE TUNISO-QATARIE D'INVESTISSEMENT



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	6 080 113 399
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 592
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(2 915) (-) (-24)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(2939)
PRODUIT NET BANCAIRE	3 653
Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements sur immobilisations	(2 794) 1 199 28 (1 390) (513) (132)
RESULTAT D'EXPLOITATION	51
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les sociétés	(1)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	50
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	50

BANQUE ARABE TUNISO-LIBYENNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COMMERCE EXTÉRIEUR

BILAN AU 31 • 12 • 2001 (en mille dinars)

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	386 22 882 129 577 159 37 373 2 018 3 570
TOTAL ACTIF	195 965
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	100 33 588 29 594 2 847 4 714
TOTAL PASSIF	70 843
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	100 000 21 380 0 0 32 3 710
TOTAL CAPITAUX PROPRES	125 122
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	195 965
WORK WE AN	
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garanties	32 622 107 327
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	139 949
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	2 590 326
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	2 916
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	23 933
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	23 933

BANQUE ARABE TUNISO-LIBYENNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COMMERCE EXTÉRIEUR

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	15 930 2 813 205 305
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	19 253
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	6 503 3 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 506
PRODUIT NET BANCAIRE	12 747
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-5 611 451 0 -2 259 -993 -298
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 037
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les bénéfices	-31 -296
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 710
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 710

SOCIÉTÉ TUNISO-SAOUDIENNE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

BILAN AU 31 • 12 • 2001 (en mille dinars)

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille titres commercial Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	202 38 471 123 283 366 43 506 3 116 3 667
TOTAL ACTIF	212 611
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie et CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres passifs	0 0 11 584 9 531 4 943
TOTAL PASSIF	26 058
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital ou dotation Réserves Actions propres Autres capitaux propres Résultats reportés Résultat de l'exercice	100 000 78 351 - - 26 8 176
TOTAL CAPITAUX PROPRES	186 553
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	212 611
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garantie	51
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	51
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	8 352 1 487
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	9 839
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	96 192
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	96 192

SOCIÉTÉ TUNISO-SAOUDIENNE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières Revenus du portefeuille d'investissement	11 936 262 841 2 682
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 721
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 136
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 136
PRODUIT NET BANCAIRE	14 585
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Reprise des provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(6 153) 3 923 165 (2 459) (1 282) (417)
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 362
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires Impôts sur les bénéfices	(184) (002)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	8 176
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 176

BANQUE DE TUNISIE ET DES ÉMIRATS D'INVESTISSEMENT

BILAN AU 31 • 12 • 2001 (en mille dinars)

ACTIF	MONTANTS
Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT Créances sur les établissements bancaires et financiers Créances sur la clientèle Portefeuille titres commercial	2 361 6 061 151 218
Portefeuille d'investissement Valeurs immobilisées Autres Actifs	35 971 4 672 1 596
TOTAL ACTIF	201 879
PASSIF	MONTANTS
Banque Centrale de Tunisie, CCP Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Dépôts et avoirs de la clientèle Emprunts et ressources spéciales Autres Passifs	8 524 860 65 773 915
TOTAL PASSIF	76 072
CAPITAUX PROPRES	MONTANTS
Capital Réserves Actions propres Autres capitaux propres	90 000 33 383
Résultats reportés Résultat de l'exercice	2 387 37
TOTAL CAPITAUX PROPRES	125 807
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	201 879
HORS BILAN	
PASSIFS EVENTUELS	MONTANTS
Cautions, avals et autres garanties données Crédits documentaires Actifs donnés en garanties	16 749
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16 749
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Engagements de financement donnés Engagements sur titres	18 343 37
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	18 380
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de financement reçus Garanties reçues	738
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	738

BANQUE DE TUNISIE ET DES ÉMIRATS D'INVESTISSEMENT

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts et revenus assimilés Commissions Revenus du portefeuille d'investissement	13 714 329 1 573
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 616
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	MONTANTS
Intérêts encourus et charges assimilées Commissions encourues	3 903 2
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 905
PRODUIT NET BANCAIRE	11 711
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement Autres produits d'exploitation Frais de personnel Charges générales d'exploitation Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-7844 - 341 260 -2 451 - 1 086 -260
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11
Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires Impôts sur les sociétés	48 0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	37
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	37

ETAT DE RÉSULTAT AU 31•12•2001 (en mille dinars)

LA POPULATION BANCAIRE EN 2001

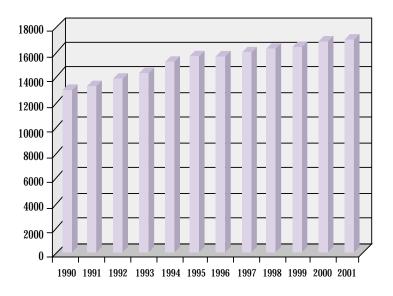
EVOLUTION DU PERSONNEL BANCAIRE

(Dépôts et Développement) durant la période 1990/2001

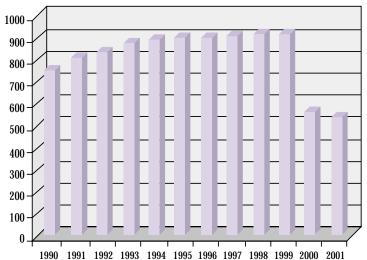
TABLEAU I

		EFFECTIF	TAUX
	ANNÉE	GLOBAL	D'ACCROISSEMENT
	1000		
	1990	12918	5,07%
	1991	13289	2,87%
	1992	13777	3,67%
BANQUES DE DÉPÔTS	1993	14323	3,96%
V	1994	15110	5,49%
	1995	15579	3,10%
	1996	15606	0,17%
	1997	15924	2,04%
	1998	16136	1,33%
	1999	16395	1,61%
	2000	16837	2,70%
	2001	16975	0,82%
	1990	752	- 1,18%
	1991	806	7,18%
	1992	830	2,98%
	1993	871	4,94%
	1994	886	1,72%
	1995	894	0,90%
BANQUES DE	1996	895	0,11%
DÉVELOPPEMENT	1997	906	1,23%
DEVELOTI ENIENT	1998	913	0,77%
	1999	915	0,22%
	2000	560	- 38,80%
	2001	533	- 4,82%
AUTRES MEMBRES	2001	83	
	1990	13670	4,70%
	1991	14095	3,11%
	1992	14607	3,63%
	1993	15194	4,02%
	1994	15996	5,28%
TOTAL GÉNÉRAL	1995	16473	2,98%
	1996	16501	0,17%
	1997	16830	1,99%
	1998	17049	1,30%
	1999	17310	1,53%
	2000	17310	0,50%
	2001	17591	1,12 %
	2001	11331	1,12 /0

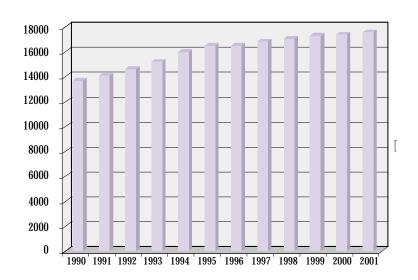
BANQUES DE DEPÔTS







BANQUES DE DEPÔTS DE DÉVELOPPEMENT ET AUTRES MEMBRES

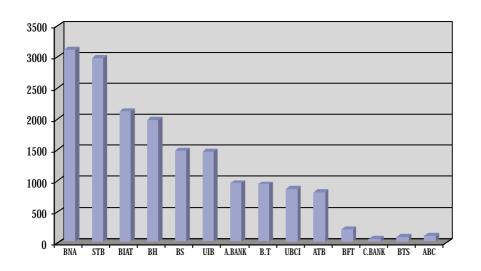


159 Rapport Annuel 2001 La Population Bancaire en 2001

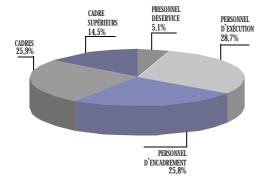
PERSONNEL DES BANQUES DE DÉPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2001

160

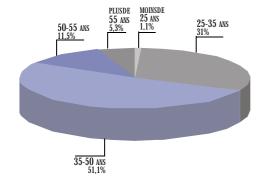
Association Professionnelle des Banques de Tunisie



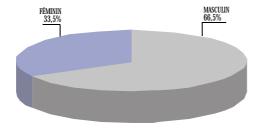
EFFECTIF GLOBAL DES BANQUES DE DEPÔTS



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR TRANCHE D'ÂGE

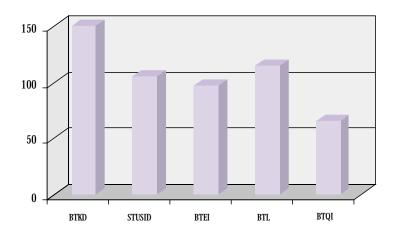


STRUCTURE DU PERSONNEL PAR SEXE

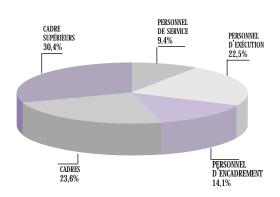
La Population Bancaire en 2001 Rapport Annuel 2001 161

PERSONNEL DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2001

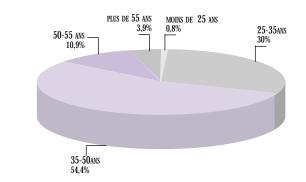
BANQUES	BTKD	STUSID	BTEI	BTL	ВТОІ	TOTAL
EFFECTIF GLOBAL	150	105	76	115	99	533
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE Personnel de Service Personnel d'Execution Personnel d'Encadrement Cadres Cadres Superieurs	8 35 27 36 44	24 11 3 28 39	4 29 12 20 32	13 26 14 33 29	1 19 19 9	50 120 75 126 162
CATÉGORIE D'ÂGE Moins de 25 ans Entre 25 - 35 ans Entre 35 - 50 ans Entre 50 - 55 ans Plus de 55 ans	3 55 73 15	0 18 57 17	0 23 64 8	1 52 57 3	0 12 39 15 0	4 160 290 58 21
SEXE o Masculin o Feminin	86	57	58 39	74	36 30	311 222
STTUATION FAMILIALE ° Mariés ° Non Mariés	116 34	91 14	72 25	69	55	403 130



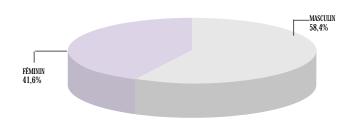
EFFECTIF GLOBAL DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR TRANCHE D'ÂGE



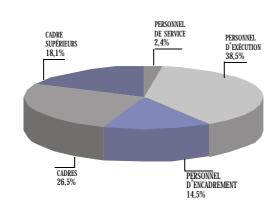
STRUCTURE DU PERSONNEL PAR SEXE

La Population Bancaire en 2001 Rapport Annuel 2001 163

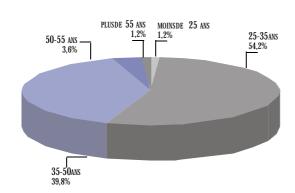
PERSONNEL DES AUTRES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2001

EALLIV

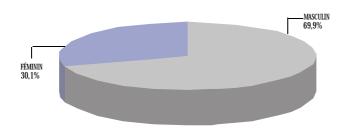
BANQUES	NAIB	TOTAL
EFFECTIF GLOBAL	83	83
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ° Personnel de Service	2	2
° Personnel d'Execution	32	32
° Personnel d'Encadrement ° Cadres	12	12
° Cadres Superieurs	15	15
CATÉGORIE D'ÂGE ° Moins de 25 ans		-
° Entre 25 - 35 ans	45	45
° Entre 35 - 50 ans	33	33
° Entre 50 - 55 ans	33	æ
° Plus de 55 ans	1	
SEXE		
° Masculin	58	58
° Feminin	25	25
SITUATION FAMILIALE		
° Mariés	95	95
° Non Mariés	27	27



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR TRANCHE D'ÂGE



STRUCTURE DU PERSONNEL PAR SEXE

La Population Bancaire en 2001 Rapport Annuel 2001 165

STRUCTURE DU PERSONNEL BANCAIRE PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE AU 31 DÉCEMBRE 2001 Tableau v

BANOTES ANNÉE		1080	1001	1990	1991	1992	1993	1994		1996 Jan	1997	1998	1999	2000	2001	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	ремен принит 1996	_	1998	1999	2000	2001	AUTRES MEMBRES 2001	
EFFECT	GLOBAL	12205	81001	12300	68751	13777	14323	15110	15579	15606	15924	16136	16395	16837	16975	761	752	908	830	871	988	894	895	906	913	915	999	533	83	
PERSO	NBRE	1261	1771	12021	1554 1	1441	1385	1451	1392	1270	1055	1016	974	006	852	141	123	112	105	104	87	88	81	81	84	71	53	50	2	
PERSONNEL DE S	(1) en%	950	8	1 2	લું <u>'</u>	6,43	-3,89	4,77	-4,07	-8,76	-16,93	-3,70	-4,13	-7,60	-5,33	-4,73	-12,77	-8,94	-6,25	-0,95	-1635	1,15	-7,95	000	3,70	-15,48	-25,35	-5,66		
SERVICE	(2) en%	10.17	0.77	7,7	10,19	10,46	6,67	9,60	8,94	8,14	6,63	6,30	5,94	5,35	5,02	18,53	16,36	13,90	12,65	11,94	9,82	9,84	9,05	8,94	9,20	7,76	9,46	9,38	2,41	
PERSO]	NBRE	32.09	6230	6769	0058	6171	6215	6393	6438	5834	5801	5494	5211	5093	4881	205	183	210	226	231	231	228	220	192	209	213	134	120	32	
PERSONNEL D'EXECUTION	(1)en%	376	0/,0	4,10 00,7	87,4-	1,87	0,71	2,86	0,70	-9,38	-0,57	-5,29	5,15	-2,26	4,16	-14,58	-10,73	14,75	7,62	2,21	000	-1,30	-3,51	-12,73	8,85	1,91	-37,09	-10,45		
ECUTION	(2)en%	17 07	;;; (2)	ارزرة درزرة	45,59	44,79	43,39	42,31	41,32	37,38	36,43	34,05	31,78	30,25	28,75	26,94	24,34	26,05	27,23	26,52	26,07	25,50	24,58	21,19	22,89	23,28	23,93	22,51	38,55	
PERSON	NBRE	2210	2280	0007	7087	2701	2897	3181	3246	3722	3931	4092	4569	4292	4383	96	110	113	118	134	145	150	153	171	144	134	75	75	12	
PERSONNEL D'ENCADREMEN	(1)en%	21.30	70,17	07,7	12,98	0,45	7,26	9,80	2,04	14,66	5,62	4,10	4,33	0,54	2,12	-1,03	14,58	2,73	4,42	13,56	8,21	3,45	2,00	11,76	-15,79	-6,94	44,03	0,00		
ADREMENT	(2) en%	50.81	19,00	25,00	57,07	19,61	20,23	21,05	20,84	23,85	24,69	25,36	26,04	25,49	25,82	13,61	14,63	14,02	14,22	15,38	16,37	16,78	17,09	18,87	15,77	14,64	13,39	14,07	14,46	`
r	NBRE	1072	2.5	7017	1 7777	2432	2691	2873	3195	3336	3593	3789	4039	4300	4391	169	179	200	199	219	213	209	214	221	230	231	130	126	22	
CADRES	(1) en%	8 30	9, 9	6, u	5,05	9,35	10,65	92'9	11,21	4,41	7,70	5,46	99,9	95'9	2,12	-11,98	5,92	11,73	-0,50	10,05	-2,74	-1,88	2,39	3,27	4,07	0,43	-48,72	-3,08		
	(2)en%	30.91	16.20	00,01	10,/4	17,65	18,79	10,61	20,51	21,38	22,56	23,48	24,64	25,54	25,87	22,21	23,80	24,81	23,98	25,14	24,04	23,38	23,91	24,39	25,19	25,25	23,21	23,64	26,51	l
CADI	NBRE	777	c/8	770	55 }	1032	1135	1212	1308	1444	1544	1745	1902	2252	2468	150	157	171	182	183	210	219	227	241	246	366	168	162	15	i
CADRES SUPÉRIEURS	(1)en%	91 11	927	/C, 0, 1, 1	14,49	7,05	86,6	6,78	7,92	10,40	6,93	13,02	9,00	18,40	9.59	-15,73	4,67	8,92	6,43	0,55	14,75	4,29	3,65	6,17	2,07	8,13	-36,84	-3,57		
EURS	(2) en%	629	559	20,0 20,7	67,/	7,49	7,92	8,02	8,40	9,25	9,70	18,01	11,60	13,38	14,54	12,61	20,88	21,22	21,93	21,01	23,70	24,50	25,36	76,60	26,94	29,07	30,00	30,39	18,07	s.

(1) Taux d'accroissement annuel (2) Pourcentage par rapport à l'effectif global

STRUCTURE DU PERSONNEL BANCAIRE PAR TRANCHE D'ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2001

1989 12295 949 640 6717 954 646 6457 6457 6457 6459 6457 6459 6457 6459 645	BANQUES	ANNÉE	EFFECTIF	NBRE	MOINS DE 25 ANS (1) en% (2)	ANS (2)en%	ENT	ENTRE 25 ET 35 ANS E (1)en% (2)	5 ANS (2) en%	EN	ENTRE 36 ET 50 ANS (1)en% (2)e	50 ANS (2) en%		NBRE	
2001 83 1 1,20 45 54,22 33 -10,68 1990 752 29 3,57 3,68 354 -13,24 46,52 326 -10,68 1991 886 22 24,14 2,73 364 1857 46,82 357 -10,68 1991 886 22 24,14 2,73 364 1857 46,82 357 -10,68 1993 871 27 -3,73 364 1857 40,82 357 -10,68 1994 886 25 -7,41 2,82 -7,41 2,82 -1,66 40,07 408 5,72 1995 894 15 -6,00 1,12 385 -1,66 30,0 3,88 5,72 1996 895 10 -5,60 30,0 3,88 4,56 4,03 1996 6 -6,00 0,66 30,7 4,66 3,89 4,65 4,03 <	DÉPÔTS	1989 1990 1997 1998 1998 1998 1998	12295 12918 13289 13727 14323 15100 15579 15924 16136 16395 16837	249 1006 1006 1005 124 230 250 264 184	1,50 6,01 -0,10 1,50 1,53 1,53 -1,79	2,7,7,4,4,4,7,7,7,7,7,7,7,7,7,7,7,7,7,7,	5934 6055 6056 6195 6700 6466 6288 5276 5276 5276	4,22,0,0,2,8,2,2,2,2,4,1,2,4,1,8,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2	84444444888888888888888888888888888888	4705 4973 4973 4778 4778 8855 8855 7774 8855	10,16 5,70 13,58 13,58 13,58 14,20 1,40 1,40 1,40 1,40 1,40		38,327 39,357 39,357 30,33 30,33 31,13 31,13	38,27 707 38,50 846 845 845 947 1092 1157 1157 1150 1150 1150 1150 1150 1150	
1989 761 28 7,69 3,68 354 -13,24 46,52 326 -10,68 1990 752 29 3,57 3,64 600 46,26 351 -10,68 1991 806 22 -24,14 2,73 364 600 46,26 351 -16,68 1992 871 28 27,27 3,37 361 -18,28 357 -16,69 367 45,6 351 -16,88 57,72 45,6 357 -16,88 57,72 45,6 35,72 45,6 45,6 367 46,88 57,72 434 67,1 46,0 46,0 46,0 46,0 47,6 36,0 47,6 46,0 <td>AUTRES MEMBRES</td> <td>2001</td> <td>83</td> <td>1</td> <td></td> <td>1,20</td> <td>45</td> <td></td> <td>54,22</td> <td>33</td> <td></td> <td>39</td> <td>,76</td> <td>,76 4</td> <td></td>	AUTRES MEMBRES	2001	83	1		1,20	45		54,22	33		39	,76	,76 4	
1989 13056 977 1,66 7,48 6288 5,12 48,16 5031 8,52 1990 13670 1035 5,94 7,57 6400 1,78 46,82 5330 5,94 1991 14095 1027 -0,77 7,29 6414 0,22 46,82 5330 5,94 1992 14607 652 -36,51 4,46 6420 0,09 45,55 6538 5,78 1992 15194 641 -1,69 4,22 6556 2,12 45,15 6745 5,88 1994 15996 733 14,35 4,88 7055 7,61 44,10 6980 3,48 1995 16473 653 -10,91 3,96 7249 2,75 44,01 7301 4,60 1996 16501 400 -38,74 2,42 6788 -6,36 41,14 7925 8,55 1998 17049 257 -21,17 1	DÉVELOPPEMENT	1989 1990 1991 1992 1995 1995 1998 1999 2000 2000	761 752 880 830 884 894 895 913 913 560 533	28 22 22 22 22 23 27 27 27 4	7,69 2,57 2,57 2,57 2,57 -3,57 -4,00 -3,33 -40,00 16,67 -14,29 -33,33 0	3,68 2,73 2,73 2,73 1,18 1,12 0,77 0,77 0,71	354 307 364 364 322 333 333 168 168	-13,28 -13,28 -13,28 -1,66 -2,20 -2,33 -40,21 -40,21 -4,76	46,52 46,52 46,48 40,45 40,07 30,00 30,00 30,00 30,00	326 327 327 327 444 443 443 307 307	-10,68 -1,68 -1,68 -1,68 5,72 5,72 5,30 6,37 -6,07 -6,07 -31,63 -5,54	24,744 44,444 46,747,444 76,747,744 76,744,744 76,744,744 76,744,744	47.525.55.45.57.21 1.22.75.55.24.25.75.21	7.25	
	TOTAL GÉNÉRAL	1989 1990 1992 1995 1996 1996 1998 1999 2000	13056 13670 14095 14607 15194 15996 16473 16501 16830 17049 17310	977 1035 1027 1027 641 733 400 326 257 250 206	1,66 5,94 -0,77 -0,77 -1,69 -1,69 -1,19 -2,17 -2,17 -1,60 -1,60 -2,72 -1,60 -1,60 -2,72	7,48 7,57 7,29 4,22 4,22 4,58 3,96 1,94 1,51 1,18 1,18	6288 6400 6414 6420 6556 7055 7249 6788 6595 6595 6595 6595	5,12 1,78 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,0	48.16 46.82 45.51 43.15 44.10 44.01 39.19 36.61 34.43 34.65	5031 5538 5538 6372 6745 6980 7301 7925 8213 8688 8781	852 15,02 85,03 85	38,59 38,90,00,00,00,00,00,00,00,00,00,00,00,00,	20020422002250	760 905 11016 11163 1123 1123 1124 1270 1280 1388 1388 1388 1388 1696 1696 1696 2 2096 2 2096 2 2096	

167 La Population Bancaire en 2001 Rapport Annuel 2001

STRUCTURE DU PERSONNEL BANCAIRE PAR SEXE AU 31 DÉCEMBRE 2001

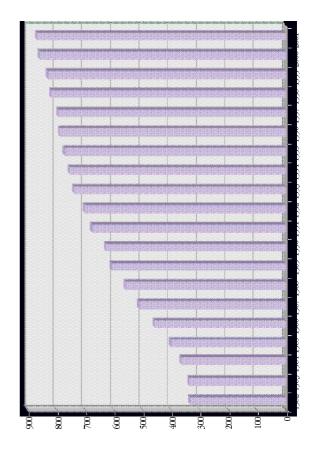
=
<u>></u>
Ŋ
3LE/
S
• '

	BANQUES ANNEE	1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1996 1999 1999 2000	AUTRES MEMBRES 2001	1989 1990 1991 1992 1994 1995 1995 1996 1997 1999 2000 2000	1989 1990 1991 1992 1994 1995 1996 1996 1999 2000 2000
EFFECTIF	GLOBAL	12295 12918 13289 13777 14323 15110 15579 15606 15924 16136 16395 16395	83	761 806 830 830 871 886 894 895 906 913 915 560 533	13056 13670 14095 14607 15194 15996 16473 16501 16830 17304 17310
	NBRE	8539 8904 9171 9489 9830 10366 10587 10498 10744 10892 11232 11232	58	496 504 529 541 558 570 570 571 571 571 571 571 571 571 571 571	9035 9408 9700 10030 10388 11157 11157 111458 11534 11534 11534 11562
MASCULIN	(1) en%	6,95 4,27 3,40 3,47 3,59 5,45 -0,84 1,38 0,70 0,70 0,47		-13,13 1,61 4,96 2,27 2,15 3,14 2,15 0,00 -1,58 1,78 -0,88 0,00 -41,70 -41,70	5,61 4,13 3,10 3,57 5,28 2,02 2,02 1,26 0,66 0,06 0,00 0,00
	(2) en%	69,45 (88,93 (9,01) (88,63 (88,63 (88,63 (67,27 (67,27 (67,47 (67,50 (66,90 (66,90 (66,48	88'69	65,18 65,02 65,63 65,18 64,06 64,06 63,76 63,02 61,99 61,86 88,93 88,93	69,20 68,82 68,82 68,67 68,57 67,73 67,23 67
	NBRE	3756 4014 4118 4288 4493 4744 4992 5108 5180 5244 5427 5690 5690	25	265 248 277 289 313 324 334 335 335 220 220	4021 4262 4395 4577 4806 5316 5442 5515 5515 5591 5835 5937
FÉMININ	(1) en%	7,99 6,87 2,59 4,13 4,78 5,23 5,23 1,41 1,24 1,24 1,24 1,52		6,69 11,69 11,69 8,33 9,30 9,53 0,30 0,58 6,10 3,48 6,53 6,53 6,53 6,53 6,54 6,54 6,54 6,54 6,54 6,54 6,54 6,54	6,88 3,12 4,14 5,00 5,00 5,06 1,34 1,38 1,38 1,02 1,02
	(2) en%	30,55 31,07 30,99 31,12 31,37 31,40 32,73 32,73 32,53 32,50 33,10 33,29 33,52	30,12	34,82 32,98 34,37 35,94 35,67 36,24 36,98 38,01 38,14 41,07 41,07	30,80 31,18 31,18 31,18 31,63 32,27 32,27 32,79 33,54 33,54

RÉSEAU DES SUCCURSALES-AGENCES ET BUREAUX DES BANQUES AU 31 DÉCEMBRE 2001

į			
-			
		1	

2001	142	131	68	95	75	94	75	77	42	33	7	3	2	1	2	898
2000	158	133	98	85	9/	88	77	73	39	32	7	-	2	1	-	857
1999	140	131	98	85	75	85	73	73	38	32	7	•	2	1	-	878
1998	141	133	98	2/8	9/	98	72	89	37	31	9	•	2	1	-	817
1997	139	133	83	28	9/	2/8	70	61	37	29	9	•	2	ı	-	792
1996	140	131	6/	2/8	75	6/	20	65	37	30	9	•	2	٠	-	98/
1995	138	132	81	2/8	73	77	89	50	37	29	9	•	1	ı	-	270
1994	138	132	6/	79	73	20	<i>L</i> 9	95	36	26	9	•	1		-	753
1993	137	135	2/	2/8	73	72	63	35	34	76	9	-	1	٠	•	738
1992	131	131	75	73	71	99	82	96	33	20	9	•	1	•	•	701
1991	125	132	72	99	71	63	23	34	20	19	9	•	1	•	-	4/9
1990	116	126	99	62	63	09	54	29	28	17	9	•	-	ı	-	6 27
1989	113	125	64	28	65	65	54	29	27	14	4	•	-	٠	-	909
1988	107	116	62	95	51	85	42	27	24	11	4	•	-	ı	-	558
1987	117	102	59	48	65	95	31	21	23	11	3	•	•	•	•	510
1986	93	6/	95	44	49	47	32	21	23	6	3	-			•	4 56
1985	81	74	95	36	47	55	19	-	21	7	3	•	-		-	399
1984	72	73	51	25	45	51	16		21	7	2	-		٠	•	363
1983	83	99	48	23	43	40	13	1	17	3	1	-	1		-	336
1982	88	64	48	24	42	36	12	-	15	1	1	-	-	-	-	331
	BNA	STB	Sg	BIAT	II	an	A.BANK	H	DEO	ATB	BFT	Jak	C.BANK	SLS	NAIB	TOTAL

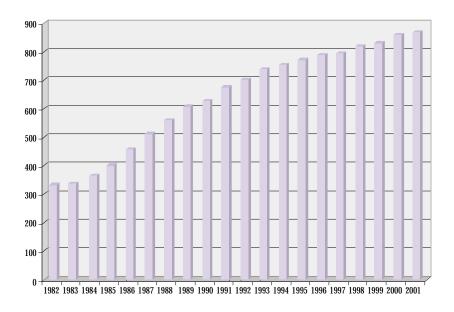


La Population Bancaire en 2001 Rapport Annuel 2001 169

RÉSEAU DES SUCCURSALES-AGENCES ET BUREAUX DES BANQUES AU 31 DÉCEMBRE 2001

TABLEAU VIII

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
BNA	88	82	72	81	93	117	107	113	116	125	131	137	138	138	140	139	141	140	158	142
STB	64	66	73	74	79	102	116	125	126	132	131	135	132	132	131	133	133	131	133	131
BS	48	48	51	56	56	59	62	64	66	72	75	78	79	81	79	83	86	86	86	89
BIAT	24	23	25	36	44	48	56	58	62	65	73	78	79	78	78	78	78	85	85	95
BT	42	43	45	47	49	49	51	59	63	71	71	73	73	73	75	76	76	75	76	75
UIB	36	40	51	55	47	46	58	59	60	63	66	72	70	77	79	78	86	85	88	94
A.BANK	12	13	16	19	32	31	42	54	54	57	58	63	67	68	70	70	72	73	77	75
ВН	-	-	-	-	21	21	27	29	29	34	36	35	46	50	59	61	68	73	73	77
UBCI	15	17	21	21	23	23	24	27	28	29	33	34	36	37	37	37	37	38	39	42
ATB	1	3	7	7	9	11	11	14	17	19	20	26	26	29	30	29	31	32	32	33
BFT	1	1	2	3	3	3	4	4	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7
ABC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
C.BANK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2
BTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
NAIB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
TOTAL	331	336	363	399	456	510	558	606	627	674	701	738	753	770	786	792	817	828	857	868



Rapport Annuel 2001